La Terre DE CHEZ NOUS

Vol. XVIII — No 20 | OTTAWA, LE 13 FEVRIER 1946 | ADMINISTRATION: 615 rue Viger, Montréal

Journées d'étude dans Nicolet

Pour les dirigeants de secteurs et les cultivateurs. — On prendra d'importantes décisions au cours de ces réunions. La première a eu lieu à Gentilly lundi dernier.

Plusieurs journées d'étude se tiennent présentement dans le diocèse de Nicolet pour les dirigeants et tous les cultivateurs des différents secteurs. Ces réunions ont commencé lundi dernier, le 11 février, par une réunion tenue à Gentilly. Hier, la paroisse de St-Grégoire a tenu sa journée. Aujourd'hui, le 13 février, c'est le tour de St-François. Enfin demain, le 14

(suite à la page 23)

Les pomiculteurs sont en congrès

La Société pomologique et fruitière de la province de Québec tiendra sa réunion annuelle à l'Hôtel Queen's de Montréal, les 14 et 15 février. Les séances seront présidées par M. Emilien Faille, de Franklin Centre. Jeudi, à 11 heures, M. Faille ouvrira le congrès. Les conférenciers sont nombreux; entre autres, notons M. P. O. Roy, chef de la section pomicole, Québec, qui traitera de la fertilisation des vergers pour 1946; M. Lucien Laporte, directeur qui présentera

(Suite à la page 19)

Nos Syndicats professionnels

"La Gazette officielle de Québec" contient encore cette semaine, une liste de cercles de l'U.C.C. qui sont maintenant incorporés en Syndicats professionnels. Ce sont les cercles de Saint-Vallier, de St-Aubert, de Ste-Angèle-de-Mérici, de Ste-Christine, de St-Eugène-de-Ladrière de St-Marcel, de St-Thomas-de-Claxton et enfin de Warwick.

Aux cours de Sherbrooke

M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., et M. Thuribe Belzile, directeur de la Mutuelle-Vie, se sont rendus à Sherbrooke au début de la semaine pour donner des cours aux jeunes agriculteurs qui suivent les cours de coopération.

La souscription est ouverte

Comme par les années passées, l'Oeuvre du Sou de la Fraternité française tend la main aux cultivateurs de la province de Québec. On sait que cette oeuvre a été fondée par l'U.C.C. pour venir en aide aux cultivateurs de langue française des autres provinces du Canada et contribuer notamment à la fondation de cercles d'étude, de sociétés coopératives, etc. Les cercles de l'U.C.C. ont montré une louable générosité dans le passé. Ils feront mieux cette année encore.

Photographie prise à l'issue du congrès des coopérateurs de langue française de sept des neuf provinces du Canada, tenu jeudi et vendredi derniers à Québec en vue de fonder un Conseil canadien de la Coopération. On aperçoit ici quelques membres du comité exécutif photographiés immédiatement après sa formation... Assis, de gauche à droite: M. René Paré, président de l'assemblée; M. Henri-C. Bois, président du comité exécutif du Conseil canadien de la Coopération et gérant de la Coopérative Fédérée de Québec; M. Martin Légère, membre du conseil d'administration et représentant des provinces maritimes; en arrière, M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C. et membre du conseil d'administration pour la province de Québec; M. Eugène Bussière, secrétaire du nouvel organisme et secrétaire de l'assemblée; M. Ernest Denis, de Timmins, Ont., membre du conseil d'administration et représentant de l'Ontario. M. l'abbé Adélard Couture, de St-Boniface, nommé vice-président du conseil canadien de la Coopération, n'apparait pas sur cette photo. Il représentera les provinces de l'ouest.

Les coopérateurs de langue française au pays fondent un Conseil Canadien de la Coopération

Au cours d'un congrès des représentants des organismes coopératifs de sept provinces tenu à Québec — Organisme distinct de l'Union coopérative du Canada — M. Henri-C. Bois, élu président, et M. Gérard Filion, membre du conseil d'administration — Trois autres représentants pour les autres provinces — Les délibérations

Une quarantaine de délégués des diverses organisations coopératives françaises de plusieurs provinces du Canada ont assisté, au cours de la semaine dernière, au congrès de fondation d'un Conseil canadien de la Coopération. Ce congrès, convoqué par le Conseil supérieur de la Coopération en vue de jeter les bases d'un organisme de liaison entre les coopérateurs français des différentes provinces, s'est tenu au Château Frontenac, à Québec, sous la présidence de M. René Paré, membre du Conseil supérieur de la Coopération et président de l'Union des Mutuelles-Vie françaises d'Amérique.

Organisme distinct

Les délibérations ont duré moins de deux jours pour aboutir à la création d'un Conseil canadien de la Coopération qui groupe tous les coopérateurs de langue française du pays. Après mûre réflexion et après avoir pesé le pour et le contre du projet, les délégués en sont venus à la conclusion qu'il valait mieux écarter l'idée de grouper toutes les organisations coopératives du pays sous la bannière unique de l'Union coopérative du Canada et fonder séance tenante un organisme distinct pour les coopérateurs de langue française. Des raisons de prudence ont surtout motivé cette décision qui a été prise dès la deuxième journée des délibérations.

On se rappelle qu'au congrès annuel de l'Union coopérative du Canada tenu à Winnipeg il y a quelque temps, on avait demandé l'adhésion du groupe français à l'organisme anglais déjà constitué, dont M. Staples est le président et M. A. B. Macdonald, le secrétaire général. M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C. et représentant du Conseil supérieur de la Coopération, avait alors proposé la création d'un organisme distinct pour les Canadiens français avec un comité conjoint formé des représentants des deux groupes. C'est cette idée qui a prévalu au congrès de Québec.

Le Comité exécutif

On a nommé immédiatement un comité exécutif composé de cinq membres, nommés pour un an: deux pour la province de Québec, un pour les provinces maritimes, un pour l'Ontario et un pour l'ouest du Canada, qui s'occuperont de la direction et de l'administration du nouveau Conseil canadien de la Coopération. M. Henri-C. Bois, président du Conseil supérieur de la Coopération et gérant de la Coopérative Fédérée de Québec, a été choisi à l'unanimité comme président du nouvel organisme. Le vice-président est M. l'abbé Adélard Couture, de St-Boniface, qui représentera les provinces de l'Ouest. Les trois autres directeurs sont MM. Gérard Filion, autre représentant de la province de Québec, Martin Légère, de Caraquet, N.-B., qui représentera les provinces maritimes, et Ernest Denis, de Timmins, Ontario, qui représentera les organismes coopératifs de l'Ontario. M. Eugène Bussière, secrétaire du Conseil supérieur de la Coopération, a été choisi comme secrétaire du Conseil canadien de la Coopération par les membres du comité exécutif au cours de la réunion qu'ils ont tenue à l'issue du congrès de Québec. M. Bussière a agi comme secrétaire au cours des séances de délibérations.

M. René Paré, de Montréal, a présidé les séances des coopérateurs du Canada français à Québec. Au Conseil supérieur de la Coopération, il représente l'Union des Mutuelles-Vie dont il est président.

Première journée

Le congrès s'ouvrit par une courte allocution de M. Henri-C. Bois, président du Conseil supérieur de la Coopération. Il expliqua l'objet de la réunion qui est de fonder un Conseil canadien de la Coopération et remercia les délégués de l'est et de l'ouest d'avoir répondu à l'invitation qui leur avait été faite par le Conseil supérieur de la Coopération. Il tint à faire remarquer que quelle que soit l'organisation

(Suite à la page 4)

La coopération au Nouveau-Brunswick

M. Martin Légère, gérant de la Fédération des Caisses populaires acadiennes, en donne un aperçu succinct au cours d'une entrevue. — Nommé membre du Comité exécutif du Conseil canadien de la Coopération, il représente les Maritimes.

Par Bernard Bérubé

"Nous de la province du Nouveau-Brunswick sommes pour la collaboration avec les gens de langue anglaise par le haut et non par le bas. Nous voulons être traités en égaux et non en inférieurs".

Voilà ce que déclarait M. Martin Légère, gérant de la Fédération des Caissees populaires du Nouveau-Brunswick, à l'issue d'une entrevue qu'il a eu l'amabilité d'accorder au représentant de la TERRE DE CHEZ NOUS après l'assemblée de fondation d'un Conseil canadien de la Coopération, destiné à englober tous les coopérateurs de langue française du pays.

Quinze délégués

Cette déclaration de M. Légère illustre bien l'attitude de la délégation du Nouveau-Brunswick qui comptait des représentants de tous les secteurs coopératifs de langue française de la province. En fait, la délégation du Nouveau-Brunswick comptait au congrès de Québec, une quinzaine de membres venus de toutes les parties de la province où le groupe français prédomine. Il y avait des représentants des organismes coopératifs de six régions de la province: Madawaska, Gloucester, Kent, Restigouche, Northumberland et Westmoreland. M. Légère précise que toutes les régions françaises de sa province ont tenu à être représentées à ce congrès de fondation. Plusieurs de nos délégués, dit-il, sont venus à titre personnel, par conviction, et ils ont eux-mêmes payé leurs frais de déplacement. Il ajoute que le résultat du congrès de Québec est la réalisation de leurs voeux les plus chers.

Vue d'ensemble

Le moment ne pouvait être mieux choisi pour prendre une vue d'ensemble du mouvement coopératif au Nouveau-Brunswick. M. Légère s'est prêté de bonne

(Suite à la page 19)

Le beurre fond dans la poêle...

Le rationnement devenant plus sévère, le beurre fond avant même d'être mis dans la poêle... On annonce d'Ottawa, en effet, qu'en mars et avril la ration tombera de six onces à quatre onces par personne chaque semaine. La production de janvier 1946 a été de 9,640,000 livres seulement et c'est presque deux millions de livres de moins qu'en janvier 1945. On remarque, d'autre part, que la consommation s'est accrue au Canada par suite du retour des forces armées et de l'augmentation naturelle de la population. Comme les graisses sont déjà rares, la réduction de la ration de beurre va causer aux ménagères des ennuis sérieux.

La Terre de chez nous — Hebdomadaire Agricole — Fondé en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée.
GERARD FILION, L.S.C., administrateur.
DOMINIQUE BEAUDIN, directeur.
BERNARD BERUBE, rédacteur.

Abonnement : Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de $3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant :
$1.00 par année; $2.50 pour trois ans; $1.50 par année à l'étranger.
Publicité : Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou $3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.
Correspondance : Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à :
La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave Viger, Montréal — Tél. LAncaster 6273
Imprimé au "Syndicats d'Oeuvres Sociales Limitée", Ottawa
Enregistré comme matière postale de seconde classe au Canada.

Un geste significatif

Le mouvement coopératif au Canada vient de franchir une nouvelle étape. Nous avions jusqu'ici dans la province de Québec un Conseil supérieur de la Coopération. Nous aurons maintenant un Conseil canadien de la Coopération qui englobera tous les organismes coopératifs de langue française du pays.

C'est la décision très importante que l'on vient de prendre au cours d'une réunion spéciale tenue à Québec ces jours derniers et qui groupait une quarantaine de représentants les plus autorisés des coopérateurs de sept provinces du Canada.

Deux jours de délibérations n'étaient certes pas de trop pour déblayer le terrain, faire disparaître les obstacles que pouvait présenter un projet de cette envergure. On a noté chez tous les délégués la ferme détermination d'en venir à une entente, sans pourtant céder à l'impulsion du moment ou à une précipitation préjudiciable aux intérêts du mouvement coopératif comme à la sauvegarde des libertés essentielles de notre groupe ethnique. Entre coopérateurs, on finit toujours par s'entendre, surtout lorsque des intérêts communs, une même mentalité et la même manière de vivre favorisent une action commune.

Après avoir pesé le pour et le contre, on a jugé que le moment était enfin arrivé de créer un organisme de coordination destiné à donner une orientation commune à toutes les institutions coopératives françaises du pays, sans cependant brûler tous les ponts sur la route de la collaboration avec les groupes similaires de langue anglaise. Autrement, comme l'a fait remarquer le président du nouveau Conseil canadien de la Coopération, nous ne serions pas des coopérateurs.

Le désir ardent de coopérer étroitement avec les groupements étrangers à notre religion, à notre langue et à notre mentalité ne doit cependant pas nous faire oublier des réalités qui restent toujours une invite à la prudence tant qu'elles subsistent La coopération est sans aucun doute un excellent moyen de rapprochement entre les hommes, entre les groupes. Mais croire qu'elle possède le pouvoir magique de supprimer toute division, toute divergence de vues sur des questions que nous considérons à bon droit comme essentielles, c'est se faire une dangereuse illusion. Chaque groupe a sa manière propre d'envisager la vie: le groupe de langue anglaise a la sienne; nous avons la nôtre. Cela n'exclut pas la possibilité de voir quelques rares esprits d'élite mettre l'intérêt du mouvement coopératif au-dessus des particularités de races et de langues. Mais compter que la masse des coopérateurs eux-mêmes se transformera par la seule vertu de la coopération, c'est prendre un risque que ne justifient pas les circonstances actuelles.

Nous avons eu depuis quelques années trop d'exemples de brimades, d'appels au fanatisme dans le domaine religieux, social et dans celui de l'éducation, trop de favoritisme à sens unique, pour croire qu'une plus étroite union de tous les organismes coopératifs du pays, sans distinction de race, de langue et de religion, inaugurera subitement le règne de la justice et de la charité. Il faut prendre les choses telles qu'elles sont et non telles qu'on voudrait qu'elles soient. C'est de la plus élémentaire prudence. La politique de la main tendue doit se justifier par de sérieuses garanties, appuyées sur des faits concrets, qu'on pourra compter sur une égale bonne volonté de part et d'autre.

C'est surtout cette considération qui a semblé rallier les adhésions des délégués présents à Québec à la formule d'un Conseil de la Coopération distinct de l'Union coopérative du Canada qui groupe déjà les coopérateurs de langue anglaise du pays. Cette attitude commandée par les circonstances pourra sembler intransigeante, mais il faut dire que nous ne sommes pas responsables de l'état de choses qui oblige les coopérateurs de langue française à la plus grande circonspection.

Il reste à dire que nos compatriotes de langue française des autres provinces, comme du reste les coopérateurs de la province de Québec, retireront de ce nouvel organisme des avantages incontestables. Grâce au mouvement coopératif, qui est en lui-même un facteur d'union et de rapprochement, les distances s'effaceront peu à peu, le contact s'établira plus facilement entre les différents groupes de langue française du pays. On aura ainsi un nouveau pont jeté sur les frontières qui séparent les provinces et qui empêchent souvent une collaboration plus étroite de l'élément français et catholique dispersé d'un océan à l'autre.

Quant au mouvement coopératif lui-même, il va de soi qu'il prendra dorénavant une nouvelle impulsion. Ses cadres vont s'élargir, sa doctrine s'unifier; ses moyens d'action s'en trouveront décuplés, centuplés même. Il pourra lutter de façon plus efficace contre les requins de la finance, du commerce et de l'industrie capitalistes réunis. Rien n'empêche ensuite que le nouveau Conseil canadien de la coopération collabore par le haut et travaille de concert avec l'Union coopérative du Canada à faire triompher l'idéal coopératiste partout au Canada, et même à l'étranger, et à le défendre contre les empiètements des grasseurs d'affaires, comme par exemple dans la lutte contre la taxation des sociétés coopératives

Ainsi la philosophie de notre mouvement s'en trouvera sauvegardée sans altérer celle du groupe de langue anglaise. Ce dernier pourra du reste, s'il le désire, emprunter la philosophie de notre mouvement, notre manière de voir sans qu'on ait besoin, pour le moment du moins, de tout unifier dans un seul et même organisme. Il existe de la sorte moins de danger que nous perdions ce qui fait la force de notre mouvement, sans par ailleurs, gagner des adhésions à notre cause.

Les coopérateurs de langue française du Canada ont posé à Québec un geste significatif. Il aura, à n'en pas douter, des répercussions heureuses sur tout l'ensemble du mouvement coopératif en notre pays. Les cultivateurs en bénéficieront davantage puisque ce sont eux qui, dans les autres provinces aussi bien que dans Québec, battent la marche dans tous les domaines de la coopération.

Bernard BERUBE

CRIBLURES

La Fraternité Française

L'Oeuvre du Sou de la Fraternité française est maintenant connue des cercles de l'U.C.C. et des lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Elle a été fondée voilà quelques années déjà. Grâce à la générosité des campagnes, elle a recueilli à date quelques milliers de dollars qui ont travaillé pour le bien. La charité des cultivateurs du Québec a permis de prêter main forte aux cultivateurs franco-ontariens dont les associations se développent merveilleusement. C'est elle qui a envoyé des conférencier dans les provinces des Prairies. C'est elle encore qui a remis une somme de $500 à Radio-Ouest française. Nous ne mentionnons que l'essentiel. Les cultivateurs québécois savent, par leur expérience propre, que la fondation des sociétés agricoles et de coopératives se heurte à beaucoup de difficultés. Cependant, la situation des cultivateurs de langue française dans les autres provinces est beaucoup plus difficile que la leur. C'est pratiquer le patriotisme le plus sain et, en même temps, poser un geste de solidarité agricole que de leur venir en aide. L'Oeuvre de la Fraternité française vous demande quelques sous en leur nom. Elle ouvre sa souscription de 1946. Elle invite les coopératives du Québec à fonder par son entremise des coopératives dans les régions françaises des autres provinces. Elle demande aux cercles de l'U.C.C. de se faire les parrains des paroisses françaises du dehors et de les aider à fonder des cercles d'étude. Ces modestes dons peuvent faire un bien insoupçonné. Ils sont comme une semence à ses débuts. Et on sait qu'à la longue d'immenses moissons peuvent provenir d'un seul grain de blé.

D. BEAUDIN

Ostracisme générosité

Voilà quelques semaines, des ministres protestants dénonçaient l'école catholique et française à Toronto et en réclamaient l'abolition. A peu près au même moment, dans la même province, un juge qui citait Churchill et Roosevelt et qui disait s'appuyer sur le droit naturel des minorités annulait un contrat de vente parce qu'une clause de ce contrat spécifiait que la propriété en cause ne pourrait, en aucun cas, appartenir à un Juif. Ces faits concomitants semblent démontrer qu'en Ontario, les descendants d'Abraham ont plus de droits que ceux de Louis Hébert.

D. B.

L'aide attendue

Les paroisses françaises de l'Ouest se tournent vers Québec. La semaine dernière, la "Terre de Chez Nous" relatait que des cultivateurs de Zenon-Park, en Saskatchewan, ont fondé un cercle et qu'ils demandaient l'affiliation à l'U.C.C. Nous recevions, à peu près en même temps, une lettre de l'Alberta. Le signataire demandait si, en sa province, on pouvait fonder des syndicats professionnels comme dans Québec. Cela prouve que les cultivateurs de langue française du dehors attendent l'aide du Québec. L'U.C.C. est une association provinciale. Cependant, les cultivateurs de langue française des autres provinces peuvent fonder leurs cercles et leurs associations. C'est fait déjà — et bien fait! — en Ontario. Le tour du Nouveau-Brunswick, nous l'espérons, sonnera bientôt. Par les lettres déjà mentionnées et par des conversations, nous savons déjà que les parties françaises du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan songent à créer des associations agricoles analogues à l'U.C.C. — Quand ce sera fait, il sera facile de fédérer ces diverses associations provinciales et, partant, d'exercer une influence plus grande dans tout le pays. Les coopérateurs de tout le Canada français viennent de donner un bel exemple en créant à Québec le Conseil canadien de la Coopération. Ils auront des imitateurs, souhaitons-le. Notre province doit être prête à fournir son concours, sans esprit de domination, à tous les groupes qui se tournent vers elle.

D. B.

Un succès réel

Comme le note notre confrère M. Poulin en page 15, des milliers de personnes ont subi le premier examen du Cours à Domicile de l'U.C.C. — Si notre ambition n'était que de distribuer des diplômes, nous arrêterions devant ce succès. Mais nous attendons plus et mieux. L'établissement des jeunes est le plus pressant des sujets d'étude parce que c'est un problème irrésolu. Après avoir retourné la question et l'avoir examinée de tous les angles, il faudra aboutir aux solutions pratiques. Dans l'U.C.C., nous étudions pour agir. Il faut donc que le Cours à Domicile de 1946-47 aboutisse à des résultats concrets. Que, grâce à ce cours, des familles réussissent à placer leurs membres; que des cercles créent des comités permanents d'établissement; que des hommes entreprenants transportent la doctrine prêchée et les suggestions offertes dans le réalisme de la vie, voilà les résultats que nous attendons.

D. B.

"Tout ce qui brille n'est pas or..."

En Saskatchewan, où règne la C.C.F., il y a dans le ministère un ministre de la Coopération. Le ministère de la Coopération, en cette province, publie chaque mois un bulletin qui répond au nom de "Cooperative Development". Le numéro de janvier annonce avec fierté qu'une autre "ferme coopérative" vient d'être constituée. Neuf personnes, — six hommes et trois femmes —, mettent en commun leurs biens et leur travail. Ils recevront en retour un intérêt sur le capital investi, un salaire mensuel, des ristournes tirées des profits nets. On voit qu'en ce système la propriété privée disparaît. Il est évident aussi qu'une ferme coopérative ne peut pratiquer le principe coopératif de "la porte ouverte". Cet aperçu sommaire sur l'agriculture de la C.C.F. incline déjà à la répulsion. On verra à quoi aboutiront les expériences de la Saskatchewan. Pour le moment, il est bon de noter que ces fermes dites coopératives n'en portent que le nom. Ce n'est pas là de la coopération, mais du socialisme. "Tout ce qui brille n'est pas or . . ."

D. B.

CHARDONS SECS

Voulez-vous vous enrichir ? Donnez votre argent et vos biens à vos voisins. C'est comme cela que le Canada fait du commerce et qu'il est prospère . . .

A Québec, la semaine dernière, au Château Frontenac, les coopérateurs de tout le Canada français ont décidé de s'unir, de faire cause commune et de conduire leurs propres affaires. En fait de conférence et de bons résultats pour nous, ça bat d'un grand bout la célèbre entrevue Churchill-Roosevelt !

"Erreur n'est pas compte"... mais c'est souvent mécompte !

Un centenaire nous donne le secret de sa longévité: "Chaque fois, dit-il, que le goût me venait de boire une prétendue liqueur douce, je prenais un verre de lait . . ."

On donne encore des médailles aux pauvres diables que le commandement impérial a envoyé tuer à Dieppe. Il est rare qu'une lamentable défaite mérite tant de décorations !

Une dame qui travaillait à la Commission des Prix quitte cet organisme pour un magasin de corsets. C'est en vertu de l'expérience acquise: elle s'était habituée à "corser" le public . . .

La "Gazette", quotidien anglais de Montréal, fait l'éloge de George Arliss, acteur anglais décédé. Elle écrit: "La nouvelle de sa mort va rappeler un flot d'AGREABLES souvenirs à des milliers de personnes" . . . Une fin réjouissante, comme on voit. C'est comme si George Arliss avait "acté" sa propre mort. Malheureusement ce n'était pas une répétition: il jouait sérieusement !

A Ottawa, le ministère des anciens Combattants publie un journal bimensuel pour aider au rétablissement des vétérans dans la vie civile. Comme cette publication est totalement rédigée en anglais, le gouvernement de tout le monde n'aide ainsi que les vétérans de langue anglaise. Vous demandez: "Et les Canadiens français ?" — Et voici la réponse qu'on pense sans la donner: "Y avaient beau à se faire tuer" ! . . .

Le FAUCILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Et déjà voilà dix ans . . .

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous", le 11 février 1931, — il y a quinze ans— et le 12 février 1936,—il y a dix ans—nous tirons les quelques notes qui suivent.

On remarque un article sur l'industrie laitière qui signale le trop grand nombre des petites fabriques, recommande une certaine centralisation et préconise la formule coopérative pour les fabriques de beurre et de fromage.

L'Association avicole provinciale tient une grande exposition à Montréal. Les progrès se traduisent par 241 classes qui se chiffrent par 2500.

Un coup d'oeil sur les prix en 1931: Le porc de choix se vend $9.50; le veau de lait $10.50; l'agneau $8.50; la douzaine d'oeufs, $0.28. A noter que nous sommes en pleine crise économique. Comparons avec les prix d'aujourd'hui.

M. Gérard Filion annonce la tenue d'une nouvelle enquête, comme complément à celle qui portait sur les opérations du Prêt agricole. Elle porte cette fois-ci sur les caisses populaires. Le questionnaire renferme dix questions.

Par le trou de la serrure

Le téléphone sonna à tout rompre dans le corridor . . . Madame Lavallée, échappa sa cuiller de bois dans la pâte à tarte qu'elle était en train de préparer dans un bol en pyrex, s'essuya les mains sur son tablier fleuri et courut vers l'appareil . . .

— Allo!

— Monsieur Lavallée est-il à la maison? demanda une voix rauque à l'autre bout du fil . . .

— Non, il est au village. Seulement il sera ici vers l'heure du diner . . . Si vous voulez laisser votre numéro, je lui dirai de vous appeler quand il sera de retour.

— Vous lui direz de sonner à l'Hôtel Commercial, 2639 . . .

— 2639, c'est bien, merci! . . .

Et madame Lavallée revint à ses tartes.

A 12 hrs 30, Albert avait dételé son cheval et, portant un "sac à magasiner" sous le bras, fit son entrée dans la maison. La table était servie et une soupe fumante trempait dans les assiettes aux deux extrémités de la nappe en lin. Quand Lavallée, après le Benedicité, se fut assis, sa femme lui dit:

— Quelqu'un t'a appelé tout à l'heure au téléphone.

— Un homme? . . .

— Ç'a l'air à ça . . .

— Y a pas dit ce qu'il voulait . . .

— Non, c'est un type qui est à l'hôtel Commercial et il t'a demandé de le rejoindre en appelant le numéro . . . voyons où l'ai-je mis ce papier-là . . .

Estelle fouilla dans sa poche de tablier et sortit une petite feuille jaune . . .

— Ah, bon . . . le numéro 2639 . . .

— 2639, répéta Lavallée . . . Il y eut un silence.

— Je me doute un peu qui c'est, reprit le cultivateur au bout d'un instant . . .

— Un inspecteur?

— Non . . . un voyageur . . . C'est le type qui avait coutume de passer chaque année pour les engrais chimiques. Il pense que c'est encore moé qui ai l'agence...

— Ça se peut . . .

Après le repas, Albert se rendit au téléphone.

— Numéro 2369 . . . s'il vous plait.

— Allo . . .

— C'est Albert Lavallée qui parle . . . J'ai eu un appel tout-à-l'heure de la part d'un type qui est à l'hôtel . . .

— Attendez un instant, je vais m'informer.

Le chasseur entra dans la salle à diner de l'hôtel et cria: "Quelqu'un a-t-il demandé Albert Lavallée au téléphone." Un gros bonhomme se leva, déposa sa serviette sur la table et sortit.

— Allo! M. Lavallée?

— Oui, c'est lui-même . . .

— Etes-vous occupé cet après-midi? . . .

— J'ai du grain à battre . . . Qui c'est qui parle?

— Je peux pas vous le dire, mais j'irai vous voir dans le cours de la veillée . . .

— Ce soir, je vais être absent . . .

— En tous les cas j'essayerai de vous rejoindre. Et en baissant la voix, l'étranger ajouta: "Vous avez gagné $4,000.00 piastres à la loterie!"

— Correct: je vais être à la maison toute la journée!

Jean Blanchet

Les arbres voyagent

D'après des chiffres rendus publics par le service des wagons du Canadien National, un record a été établi, l'an dernier, dans le transport du bois de pulpe. Le transport de 169,908,480 pieds de bois a nécessité, en 1944, 88,494 wagons du Canadien National tandis qu'il a fallu, l'an dernier, 106,961 wagons pour en transporter 205,365,120 pieds. Comme par les années passées, une grande proportion de ce bois a été exportée aux Etats-Unis.

CE QUI ARRIVE QUAND DEUX CULTIVATEURS PLAIDENT

La détermination des besoins alimentaires mondiaux

Par Louis-Philippe Poulin

Lorsqu'elle poursuivra son travail de détermination des ressources agricoles mondiales, nous pouvons supposer que l'Organisation des Vivres et de l'Agriculture dirigera concurremment l'évaluation des besoins alimentaires des différents pays. Ce sont des travaux qui se complètent et il est nécessaire que les nécessités alimentaires soient bien établies si l'on veut bien y ajuster les ressources agricoles.

Aujourd'hui, la détermination des besoins alimentaires d'un pays est chose relativement facile. La science a étudié les exigences de l'organisme humain et nous savons d'une façon assez précise ce que la nourriture doit fournir au manoeuvre, à l'employé de bureau, à l'enfant, en matière de protéines, de matières grases, de minéraux, de vitamines, etc. Les exigences alimentaires sont évaluées en "calories", unité de mesure adoptée par les diététistes pour mesurer l'énergie nécessaire au corps humain au cours de sa croissance ou pour ses activités. En tenant compte de l'âge et de l'occupation de la population, la détermination de ses besoins énergétiques devient donc un problème de mathématique. La quantité d'énergie demandée par l'homme varie avec certains autres facteurs, comme le climat, par exemple, mais il est facile d'apporter aux moyennes les corrections nécessaires.

Une fois ces exigences connues, il sera facile de les comparer aux ressources agricoles du pays et d'analyser la nature de ces ressources pour voir si elles fournissent la quantité et la qualité d'aliments requises. Car, il n'y a pas que la quantité, il y a aussi la qualité d'un aliment: à poids égaux, la viande et les céréales, par exemple, ne fournissent pas la même valeur d'énergie. Certains aliments fournissent des protéines en quantités convenables, mais sont pauvres en matières minérales, lesquels minéraux devront être recherchés dans un autre aliment, et ainsi de suite. Chaque aliment a ses richesses et ses déficiences et pour avoir un régime alimentaire bien balancé, il faut assortir les aliments de telle façon qu'ils se complètent entre eux. Alors, un pays peut avoir tel ou tel aliment en abondantes quantités, mais être déficitaire pour tel ou tel autre tout aussi nécessaire. Il faudra donc déterminer les exigences des différents pays en quantités et en qualités. On sera probablement surpris de constater le nombre de nations qui ne peuvent, par elles-mêmes, se donner un régime alimentaire bien balancé.

L'étude des besoins alimentaires d'un pays ou d'un groupe de pays doit être complétée par une deuxième étude: celle des niveaux alimentaires. Est-ce que les citoyens de telle région, suivant leurs occupations, consomment, en moyenne, suffisamment d'aliments d'une qualité convenable ? L'on constatera des choses que tout le monde sait, à savoir que le bas niveau des salaires est responsable de la sous-alimentation de plusieurs classes de travailleurs, qu au moins quatre-vingt pour cent des gens ne savent pas se nourrir même quand ils ont l'argent nécessaire pour s'accorder une diète convenable, que tout le monde croit être bien nourri quand la peau du ventre est bien tendue, etc. La guérison du mal se fera donc par l'éducation populaire et l'amélioration des conditions économiques, lesquelles solutions relèvent d'abord des pays intéressés avec la collaboration, bien entendue, des autorités de l'O.V.A.

Cet établissement des besoins alimentaires et des ressources agricoles disponibles pour y répondre permettra à l'Organisation des Vivres et de l'agriculture d'orienter la production des aliments et le mouvement mondial des vivres dans le sens des vrais besoins de l'humanité. Les difficultés d'ordre politique ou économique ne rendront pas ce travail très facile. Au contraire, c'est une besogne de longue haleine, mais qui est possible avec la collaboration de tous les pays. Les articles qui suivront montreront quelques-uns des facteurs qui conditionneront le succès de l'O.V.A. et qui, malheureusement, ne sont pas de sa compétence.

Journaux et Revues

Amnistie pour les déserteurs

Au journal "Le Front Ouvrier", M. Joseph Pelchat reprend cette question. Il démontre en peu de mots que l'amnistie s'impose.

Le volontariat obligatoire, savamment machiné par le gouvernement fédéral, a créé une nouvelle classe de désoeuvrés. Ce sont les "déserteurs" de l'armée. Ils vivent en marge de la société. Ils ne peuvent trouver place nulle part. Ils craignent toujours d'être traqués. Le vol est parfois le seul moyen de vivre. Le gouvernement fédéral doit accorder une amnistie générale. S'il n'y avait pas tant de lois stupides et vexatrices, peut-être les gouvernements auraient plus d'autorité et ils mériteriteraient plus la confiance du peuple. *

Ce drôle de commerce . . .

Au début du conflit, une expression a fait fortune en France. Tout le monde répétait: "Cette drôle de guerre". Le Canada, après s'être mêlé de "cette drôle de guerre", fait du "drôle de commerce". Non content d'avoir donné des milliards à l'Angleterre, il s'apprête à payer ce pays de nouveau pour lui vendre des produits de nécessité. Le "Family Herald", hebdomadaire agricole de langue anglaise, loue cette politique. Il tient que le Canada doit prêter un milliard à l'Angleterre sans exiger d'intérêts et sans réclamer tout son capital. Il écrit notamment:

Nous ne devrions pas exiger d'intérêt sur ce prêt, d'une part parce qu'en payant de l'intérêt il serait plus difficile pour l'Angleterre de dépenser de l'argent au Canada à l'avenir et, d'autre part, parce que nous ne rendons pas un service en vue d'obtenir une rémunération sur notre argent comme le fait une banque, mais dans le but de maintenir l'agriculture prospère et d'éloigner le chômage. Evidemment, nous ne pouvons pas demander à la Grande-Bretagne de nous payer intérêt pour cela.

Le "Family Herald" en vient ensuite au remboursement du capital. Il a toujours à coeur d'éviter des difficultés à l'Angleterre. Il aime mieux que le Canada les prenne pour lui. Il demande si l'Angleterre pourra amasser les réserves suffisantes pour rembourser notre pays et il conclut:

A cette question, le coeur doit répondre autant que la raison. Jusqu'où ira notre rigueur en cette affaire? Jusqu'où ira notre libéralité? Un prêt considérable et sans intérêt n'est rien d'autre chose qu'une bonne affaire; ce n'est pas de la générosité. En matière de remboursement, nous pouvons être aussi exigeants ou aussi généreux que nous voulons, et notre avis, c'est qu'une partie au moins du prêt fait par les Canadiens à leurs frères malheureux de Grande-Bretagne, ne devrait jamais être remboursée.

Le régisseur de Kapuskasing

"Le Droit", d'Ottawa, est aussi d'avis qu'en toute justice, on devrait nommer un régisseur de langue française à la Station expérimentale de Kapuskasing. Il appuie la "Terre de Chez Nous" sur ce point. Montrant que le régisseur devra traiter avec les cultivateurs de l'Ontario-Nord, de l'Abitibi et du Témiscamingue québecois dont les cinq-sixièmes sont canadiens-français, il conclut en ces termes:

Nous voulons croire qu'au ministère fédéral de l'Agriculture, on tiendra compte de cette situation. Il ne manque point de techniciens agricoles, capables de parler notre langue, pour remplir le poste de régisseur à la station expérimentale de Kapuskasing.

Se Sent Bien! Grâce au NOVORO!

Lorsque la constipation fonctionnelle persiste et vous rend misérable, nerveux et sans goût pour rien et que vous souffrez de ses symptômes—maux de tête, mauvaive haleine, dérangements d'estomac, indigestion, perte de sommeil, manque d'appétit, et que votre estomac se sent surchargé à cause de gaz et de gonflement: procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et réconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui le Novoro du Dr. Pierre. Précaution: Usez le seulement comme indiqué.

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

EXTRA **Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de**

LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE— — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raides et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que; indigestion et aigreurs.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Inclus vous trouverez $1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille régulière de 11 onces de **Novoro** de $1.00 et extra, une bouteille d'essai de **Liniment** et une de **Magolo** (une valeur de 60¢).

☐ C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. C176-27F
2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Pour être aidé, j'aide les autres: je suis membre de l'U.C.C.

La Coopérative Fédérée de Québec

Notre assemblée générale

L'assemblée générale de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, Montréal, les 28 février et 1er mars 1946. Les réunions de jour auront lieu à la Salle Dorée (au premier étage) et la réunion du soir (banquet), à la Salle de bal.

L'hôtel Mont-Royal est situé rue Peel, près de Ste-Catherine (côté nord). La rue Peel est la continuation de la rue Windsor, qui passe devant l'hôtel Queen's, et le Mont-Royal est à cinq ou six arpents du Queen's.

Vous trouverez plus loin tous les détails concernant cette assemblée. Nous vous prions de les lire au complet et **très attentivement.**

Délégué et substitut

Les coopératives affiliées ont reçu, ces jours derniers, trois exemplaires de la formule de lettre de créance. Les secrétaires locaux doivent remplir et certifier cette formule, et nous en retourner un exemplaire au plus tôt, soit au plus tard le 23 février. Ils remettent les deux autres exemplaires au délégué et au substitut, pour fins d'identification à l'assemblée.

Les délégués et substituts devront s'inscrire à l'entrée de la salle des délibérations et présenter leurs lettres de créance. Un insigne sera remis à chacun pour identification.

Attention, MM. les délégués!

Pour des raisons majeures, nous avons dû, cette année, choisir l'hôtel Mont-Royal, pour la tenue de notre assemblée générale. Nous comprenons que ce changement causera peut-être certains ennuis aux délégués et nous nous en excusons à l'avance.

Le problème du logement est assez compliqué et nous demandons votre plus entière collaboration pour le résoudre.

Voici les accommodations disponibles:

Hôtel Mont-Royal: aucune chambre disponible.

Hôtel Queen's: 25 chambres.

Hôtel Plaza: (446 Place Jacques-Cartier, Marché Bonsecours, près de la Fédérée).

Hôtel Taft: 25 chambres. (voisin du Plaza).

Hôtel Ford: 25 chambres. (1425, ouest, Dorchester; la rue Dorchester est voisine de Ste-Catherine, au sud; et le Ford est à cinq coins de rue de Peel).

Les chambres sont très rares, comme vous le voyez, et nous comptons absolument que vous tiendrez compte des recommandations ci-dessous.

Chaque délégué devra communiquer directement avec un des hôtels mentionnés plus haut, en indiquant que l'accommodation désirée est pour la réunion de la Coopérative Fédérée. La plupart des chambres offertes sont des chambres doubles, et quelques-unes sont pour trois ou quatre personnes.

Nous insistons pour que les personnes ayant des parents ou des amis à Montréal se retirent chez ces parents et amis pour permettre aux autres de pouvoir se loger. Nous regrettons d'avoir à vous imposer ce contretemps de vous loger peut-être un peu loin du lieu de la réunion, mais nous comptons sur votre collaboration habituelle pour que l'assemblée de 1946 soit la plus nombreuse et la meilleure de toute l'histoire de la Fédérée.

Coopérative (Fédérée) de Québec

Avis est, par la présente, donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, Montréal, jeudi, le 28 février 1946, à 10 heures du matin. L'assemblée se continuera le lendemain, 1er mars, pour les affaires qui n'auront pas été terminées le premier jour.

Donné à Montréal, le 30 janvier 1946.
Roméo Martin,
Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi 28 février 1946:

9 h. 30 a.m.—Ouverture de l'assemblée par le président; Lecture de l'avis de convocation et du procès-verbal par le secrétaire; Lecture du bilan et commantaires par le gérant général. Question — adoption. Election du conseil d'administration.

2 h. 00. p.m. — Revue des affaires de chaque département.

7 h. 30 p.m. — Banquet. Quelques discours et probablement des films sur la coopération.

Le vendredi 1er mars 1946:

9 h. 30 a.m. — Revue des affaires de chaque département (suite et fin). Affaires diverses. Résolutions et voeux.

N.B.—Cet ordre du jour est à peu près le même chaque année. Nous le donnons ici pour permettre aux nouveaux délégués d'avoir à l'avance une idée de la succession des délibérations.

Membres

Les membres de la Coopérative Fédérée de Québec sont ceux qui détiennent des actions ordinaires: individus et coopératives affiliées (sociétés et syndicats).

Droit de vote

Les individus actionnaires n'ont droit qu'à un vote, quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent.

Les associations, sociétés ou syndicats affiliés, qui ont souscrit des actions ordinaires de la Fédérée pour un montant égal en valeur au dixième de leur capital ordinaire payé, ont droit à un vote par action.

Comme dans le cas des coopératives locales, pour avoir droit de vote il faut que les actions aient été souscrites (affiliation) au moins trois mois avant la tenue de l'assemblée et payées au moins trois jours avant.

Composition de l'assemblée générale

L'assemblée générale se compose du délégué ou substitut de chaque coopérative affiliée et des autres détenteurs d'actions ordinaires. Personne ne peut utiliser de procuration.

Les délégués ou substituts régulièrement nommés votent pour la coopérative qui les a choisis.

Pour exercer leur droit de vote:

a) Les individus doivent pouvoir se faire identifier;

b) Les délégués sont tenus de produire une copie certifiée de la résolution passée par l'assemblée générale de leur coopérative locale et les désignant comme représentants à l'assemblée de la Fédérée (lettre de créance).

Délégué et substitut

Le délégué et le substitut doivent:

a) être membres de leur locale;

b) avoir été nommé par l'assemblée générale et non par le bureau de direction.

Payement de l'affiliation

La loi prévoit que l'affiliation doit être payée au moins trois jours avant la tenue de l'assemblée.

Nous ne refuserons pas les sommes qu'on voudra bien verser lors de l'assemblée en payement du capital d'affiliation, mais il est bien entendu que cela n'apportera aucun changement aux votes auxquels chaque société aurait pu avoir droit. Le nombre de votes auquel chaque société a droit sera établi suivant les montants apparaissant à nos livres le 23 février 1946.

Il sera inutile d'insister.

A messieurs les gérants

Les gérants de coopératives sont toujours les bienvenus aux assemblées. Leur présence est même désirée.

Toutefois, s'ils ne sont pas membres d'une coopérative locale, ils ne peuvent voter, même s'ils ont été désignés comme délégués par l'assemblée d'une locale.

En résumé:

1. L'assemblée générale, et non le bureau de direction, comme le délégué et le substitut. Les deux doivent être des membres.

2. Le délégué ou le substitut, a droit à autant de votes que sa coopérative possède d'actions ordinaires de $25.00 (capital d'affiliation).

3. Les lettres de créance doivent nous parvenir le plus tôt possible, soit au plus tard le 23 février.

4. Chaque locale, pour pouvoir figurer suivant son droit, doit mettre son compte d'affiliation en règle au moins trois jours avant la date de l'assemblée.

N.B.—Les réductions sur billets de chemin de fer ne peuvent être obtenues cette année.

Nous espérons que toutes les coopératives affiliées tiendront à prendre part à l'assemblée générale de leur Centrale. Ce sera peut-être la plus importante jamais tenue.

Pour qu'une assemblée de plusieurs centaines de personnes soit fructueuse, il faut qu'il y ait de l'ordre. Que chacun fasse sa part!

Le secrétaire,
Roméo MARTIN.

Grains et moulées en 1946

Nous tenons à attirer dès maintenant l'attention des coopératives sur la situation à prévoir pour l'année 1946.

Wagons complets de grains en vrac

Actuellement, les stocks de blé, d'orge et d'avoine sont suffisants pour répondre à la demande. Il est à prévoir que la situation sera beaucoup plus difficile — surtout pour le blé et l'orge — à compter des mois de mai et juin, alors que les réserves seront dangereusement basses et qu'il nous faudra attendre l'arrivée de la nouvelle récolte. **Il serait donc sage de tenir vos "carrés" bien remplis et de placer vos commandes quelques semaines à l'avance.**

Pour nous permettre de vous donner le meilleur service possible et aussi de faire des achats suffisants, nous vous demandons de nous faire connaitre dès maintenant vos besoins approximatifs **en nous disant le nombre de wagons de grains en vrac qu'il vous faudra, mois par mois, d'ici mai prochain.**

Vous désirez du service et nous croyons que vous êtes en droit de l'exiger. Nous sommes absolument de votre avis, mais pour répondre le mieux possible à vos besoins, il nous faut les connaitre de façon précise et un peu à l'avance.

Suppléments protéiques et moulées balancées

Nous croyons sincèrement être en mesure de répondre à la demande de ces aliments en 1946. Comme il nous faut prévoir certains retards possibles dans la livraison des matières premières actuellement sous contrat, nous vous demandons, pour vous éviter des déceptions accidentelles, **de tenir vos inventaires à jour et de placer vos commandes deux ou trois semaines à l'avance,** pour qu'il nous soit toujours possible de vous livrer à temps ce dont vous pouvez avoir besoin.

Disponibilité d'ingrédients simples: drèches, tourteaux et autres protéines

Pour fournir des suppléments protéiques aux coopératives qui fabriquent localement des moulées, et des moulées complètes à celles qui n'en fabriquent pas, nous avons dû, en 1945, restreindre la distribution de ces ingrédients simples. **A moins de changements non prévus, il faudra restreindre davantage la distribution des ingrédients protéiques simples parce que les approvisionnements seront moins abondants en 1946.**

Notre responsabilité est de distribuer le plus équitablement possible les protéines disponibles pour l'alimentation des animaux de la ferme.

Pour les coopératives qui fabriquent elles-mêmes des moulées, nos suppléments contiennent tout ce qui est nécessaire pour répondre aux exigences des différentes espèces animales. Pour celles qui ne fabriquent pas, nos moulées balancées répondent à ces mêmes exigences.

Nous comptons que vous lirez attentivement ces remarques et que vous voudrez bien:

1. **Tenir vos "carrés" de grains bien remplis;**
2. **Nous faire connaitre dès maintenant le nombre de wagons de grains dont vous aurez besoin en février, mars, avril et mai;**
3. **Commander vos suppléments protéiques et vos moulées balancées deux à trois semaines à l'avance;**
4. **Vous rappeler que les protéines, telles que drèches et tourteaux, sont contenues dans les suppléments et les moulées balancées en quantité suffisante pour répondre aux besoins des animaux de la ferme.**

H. BRABANT.

Les coopérateurs...

(Suite de la première)

qu'on mettra sur pied, elle vivra par la collaboration des coopérateurs. Nous voulons, dit-il, que ce mouvement que nous voulons mettre sur pied soit un mouvement bien défini et que tous les coopérateurs canadiens en fassent partie. Nous avons cru, en convoquant cette séance, qu'il serait dans l'intérêt des coopérateurs de langue française de créer un Conseil canadien de la Coopération qui sera pour le Canada ce que le Conseil supérieur de la Coopération est pour les coopérateurs du Québec. C'est le but de la réunion et l'idée de ce congrès.

Les délégués

Après la nomination d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire d'assemblée, on fit l'appel des délégués. Il y en avait en tout plus d'une quarantaine, quelques-uns étant présents à titre d'observateurs. Sauf la province de Québec, pour qui il était beaucoup plus facile de se faire représenter en raison des distances, le Nouveau-Brunswick comptait la plus nombreuse délégation. On en comptait une quinzaine venus de tous les centres français et représentant les organismes coopératifs les plus divers. On remarquait même la présence d'un délégué de la Rivière-la-Paix, M. Paul Sicotte, qui fut nommé vice-président de l'assemblée; un délégué de la Saskatchewan, M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Maple Creek, qui représentait la Fédération des caisses et des magasins coopératifs de langue française; le R. P. Louis-Marie Parent, O.M.I. De la Nouvelle-Ecosse, on remarquait M. l'abbé A. Poirier, curé d'Arichat. L'Ontario avait délégué, outre M. Ernest Denis, nouveau membre du comité exécutif, le R. P. Gérard Forcier, MM. Jacques Towner, de l'U.C.C.F.O., Louis-J. Billy, Edmond Perrault et A.-B. Macdonald, de l'Union coopérative du Canada, ce dernier venu à titre d'observateur. Les délégués du Nouveau-Brunswick étaient très nombreux. On remarquait, entre autres, M. Martin Légère, membre de l'exécutif, M. François Blanchard, M. J.-D. Levasseur, M. A. Durepos, MM. les abbés C.-V. Leclerc, Livain Chiasson, L. Morin, Michel Maillet et B. Saindon. La délégation de Québec était également très nombreuse. Mentionnons, outre ceux déjà nommés, le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., du Conseil supérieur de la Coopération, le R. P. Bélanger, o.p., MM. J.-A. Pinsonneault, président de la Coopérative Fédérée, l'hon. Cyrille Vaillancourt, Me Marie-Louis Beaulieu, M. Laurent Letourneau, de la Fédération des Caisses populaires, M. René Monette, de la Corporation des agronomes, M. Raynald Ferron, M. Roméo Martin, M. A. Belzile, et plusieurs autres.

Discussion générale

La première journée en fut surtout une d'étude et de discussion générale. Chacun des délégués fut invité à donner son opinion sur l'objet de ce congrès et sur l'opportunité de fonder un Conseil canadien de la Coopération. Dès le début, on tomba d'accord sur le principe et la nécessité de fonder un organisme destiné à englober tous les coopérateurs du Canada pour une orientation et une doctrine communes à donner au mouvement coopératif. M. A. B. Macdonald a exposé, de son côté, le ponit de vue des coopérateurs de langue anglaise et insisté sur la nécessité de l'union des coopératives anglaises et françaises pour la défense du mouvement coopératif. Il a sur-

(Suite la page 19)

Tous les citoyens peuvent entrer au Parlement, sinon comme députés, du moins comme électeurs. Avec l'ouverture de la session provinciale, l'usine législative reprend vie. Aujourd'hui même à Québec, selon "l'usage antique et solennel", conseillers législatifs et représentants du peuple entendent la lecture du discours du Trône. L'immeuble sacré, vers lequel aspirent tant d'ambitions inassouvies, est vu ici de la rue St-Louis ou Grande Allée.

(Photo de CHEZ NOUS

La politique provinciale

La deuxième session du présent Parlement s'ouvre aujourd'hui même à Québec — Discours du Trône et premiers débats.

Aujourd'hui même, à 3 hrs de l'après-midi, s'ouvrira la deuxième session du Parlement de Québec. On verra se dérouler le cérémonial habituel. Conseillers législatifs et députés se réuniront pour entendre le discours du Trône que lira le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset. Bien que le représentant du Roi aie l'obligeance de lire ce document, il n'est pour rien dans la rédaction. Le discours du Trône indique vaguement la politique du parti au pouvoir et il est d'ordinaire l'oeuvre du premier ministre.

Premier débat

Le discours du Trône ouvre la voie à un libre débat. Il est assez général pour permettre aux orateurs de traiter tous les sujets dans leurs discours. Selon la coutume, un député proposera qu'une humble adresse soit votée pour remercier Sa Majesté. Le proposeur de l'adresse, cette année, sera M. Georges-Octave Poulin, député de Beauce, élu lors de l'élection partielle dont chacun se souvient. Le secondeur sera M. Antoine Marcotte, député de Roberval. Au Conseil législatif, même jeu. L'hon. J.-L. Baribeau y sera le proposeur de l'adresse et l'hon. P. Bertrand en sera le secondeur. Dans les deux chambres, ces orateurs ne manqueront pas de louer à fond l'oeuvre accomplie par le gouvernement depuis son accession au pouvoir. Le Chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, montrera les choses sous un autre angle lorsqu'il exposera les vues du parti libéral. Le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, lui donnera la réplique. Chacun pourra ensuite greffer son discours sur le débat ainsi amorcé.

Changements

Lors de la dernière session, le député élu de Beauce, M. Edouard Lacroix, n'avait pas paru en Chambre. Il appartenait au Bloc Populaire. Le comté de Beauce sera représenté cette fois par M. Poulin, de l'Union Nationale. M. David Côté, député de Rouyn-Noranda, s'était fait élire sous la bannière de la C.C.F. — Il a brûlé son drapeau. On présume qu'il se changera du côté des libéraux. Le comté de Compton n'aura pas de représentant à la Chambre, car son député, M. Duffy, est décédé dernièrement. Au lieu de quatre, le Bloc Populaire, que dirige M. André Laurendeau, n'aura que trois représentants. Il peut compter sur l'appui de M. René Chaloult, député nationaliste de Québec-Comté, qui prêche le plus souvent les mêmes principes. Au Conseil législatif, M. Edouard Asselin, avocat de renom, prend le siège laissé

(Suite la page 21)

L'horizon international

Staline tient responsable des deux guerres les démocraties capitalistes

Dans un discours prononcé à la veille des élections tenues dimanche en Russie soviétique — Il accuse les capitalistes d'avoir fomenté les deux grandes guerres — Programme de production de cinq ans — La dispute au sujet de l'Indonésie et l'attitude de l'Angleterre et de la Hollande.

L'horizon international est encore chargé de gros nuages noirs qui laissent présager des orages à plus ou moins brève échéance. La Russie se montre de plus en plus intransigeante à mesure qu'elle voit les nations capitalistes lui faire des courbettes et prend de plus en plus conscience de sa force et de son influence sans cesse grandissantes.

Discours de Staline

Le récent discours de Staline est une nouvelle preuve, après tant d'autres, que la Russie a l'intention d'imposer sa politique de domination en Europe orientale et centrale en attendant de pouvoir l'imposer au monde. Dans un discours de 56 minutes prononcé à la veille des élections qui ont eu lieu dimanche dernier en Russie soviétique et qui constitue une farce de première grandeur, comparable aux plébiscites de feu Hitler en Allemagne, Staline a accusé et rendu responsables les pays capitalistes des deux guerres qui se sont succédé en moins d'un quart de siècle. Jusqu'ici on nous avait dit que nous étions alliés à la Russie pour combattre le fascisme pour la démocratie et le christianisme. Voilà maintenant que le généralissime de toutes les Russies, Staline en personne, déclare que les grandes démocraties capitalistes sont aussi coupables que les fascistes et les nazistes d'avoir déclenché les deux guerres précédentes. C'est à en faire dresser les cheveux sur la tête ! N'ayons cependant pas d'illusion, il va sûrement se trouver des gogos pour atténuer l'effet du discours du dictateur soviétique.

Elu président du Brésil en décembre, le général Eurico-Gaspar Dutra a assumé ses fonctions le 31 janvier. Pour la circonstance, le Canada a délégué en ce pays un ambassadeur extraordinaire, le général MacNaughton. Le Brésil a une population qui dépasse aujourd'hui 40 millions. Encore en plein développement, il est appelé à devenir l'une des grandes puissances d'Amérique et du monde.

Plus de cinq ans

Après avoir dénoncé l'influence capitaliste dans le monde comme principal facteur de guerres, Staline a annoncé l'établissement d'un nouveau plan de production couvrant une période de cinq ans et comportant un énorme programme de production "afin de mettre notre pays en mesure de faire face à tout imprévu". Il a prédit que les savants soviétiques pourront "non seulement rivaliser avec ceux de d'étranger, mais encore les surpasser". Il n'a fait aucune allusion à la bombe atomique. Il a promis que le rationnement cesserait sous peu et que l'on élèverait bientôt le niveau de vie de l'ouvrier russe. Affirmant que la guerre était la conséquence de l'économie capitaliste et des forces conjuguées de la politique et des monopoles, Staline déclare qu'on aurait peut-être pu éviter la catastrophe de la guerre s'il avait été possible de faire une redistribution périodique des matières premières et des marchés entre les divers pays, d'après leurs besoins économiques et par des moyens pacifiques et à l'aide de la collaboration. Mais, dit-il, cela est impossible avec le présent développement de l'économie capitaliste mondiale. C'est ainsi que de la première crise économique mondiale est sortie la première grande guerre. La seconde est la conséquence de la deuxième crise économique.

Le cas de l'Indonésie

La question de l'Indonésie, soulevée d'ailleurs par la Russie elle-même, est un autre exemple de l'abîme et du conflit d'intérêts qui séparent la Russie soviétique de ses anciens alliés. La Russie poursuit sa politique de façon unilatérale sans se soucier des intérêts des autres grandes puissances et des revendications des petites nations. Elle sait parfaitement où elle va et n'entend pas qu'on barre la route à ses ambi-

(Suite à la page 23)

La politique fédérale

Rédistribution des sièges électoraux — Remaniement du cabinet — Prêts à l'Angleterre et à tout venant

Bien que la guerre soit terminée, Ottawa reste une source de grandes nouvelles et un lieu de fortes dépenses. On est bien modeste là-bas lorsqu'on se borne à parler de millions; ceux qui se respectent n'ont rien à dire à moins de calculer en milliards. Il est donc question ces jours-ci d'un prêt d'un milliard et demi à l'Angleterre. Les négociations sont entamées. On connait d'avance le résultat à moins de n'avoir rien appris en ces dernières années. La Grande-Bretagne aura ce qu'elle voudra et les Canadiens, ce qu'ils pourront. Il est à redouter que notre générosité de guerre se perpétue. Beaucoup de gens au Canada s'apitoyent davantage sur le sort du contribuable britannique que sur celui du contribuable canadien. Par exemple, un journal agricole de langue anglaise, le "Family Herald", considère que le prêt à l'Angleterre ne doit pas porter intérêt, bien plus qu'il ne devrait pas être remboursé en entier. De cette variété de prêts aux cadeaux purs et simples, la marge est mince. Est-ce que les dettes du Canada seront payées ? Et si oui, par qui, sinon par les Canadiens ? Notre gouvernement joue au riche parvenu, mais les contribuables trouvent que ce luxe et que cette prodigalité leur coûtent cher.

223.000 chômeurs

Tandis que le gouvernement multiplie les prêts et les cadeaux, le nombre de ceux qui sont en état de payer des taxes diminue. On annonce, en effet, que le 24 janvier, le nombre des chômeurs au Canada atteignait le chiffre de 223,000. C'est le record depuis la guerre. Pour sa part, Québec avait le tiers des sans-emploi, soit 76,000. Evidemment, c'est la période de "conversion". Mais s'il faut que le chômage reprenne comme avant, on demandera au ministre de la Reconstruction de tenir les mirobolantes promesses de prospérité qu'il a faites pendant la guerre.

Les sièges électoraux

La redistribution des sièges électoraux aurait dû être faite depuis longtemps. Le Parlement fédéral a fait adopter une loi d'exception pour la remettre après la guerre. Il est allé jusqu'à faire amender la constitution canadienne afin de conserver 7 ou 8 députés de trop aux provinces anglaises. Il est de nouveau question de la redistribution des sièges électoraux. Il est probable que le problème sera confié à une commission parlementaire lors de la session fédérale en mars prochain.

Remaniement ministériel

Un quotidien de Montréal a parlé la semaine dernière de changements dans le cabinet de M. King. D'après cette nouvelle,

(Suite à la page 20)

L'EVAPORATEUR LUSSIER

Reconnu par les autorités pour son ECONOMIE D'OPERATION, LA QUALITE DU SIROP ET LA RAPIDITE D'EVAPORATION. Nous fabriquons tout l'outillage de sucrerie; chaudières fortement galvanisées, couvercles, chalumeaux, réservoirs d'emmagasinage, réservoirs de ceuillette, poêles à finir, etc.

Demandez notre circulaire générale

LUSSIER & FILS

862, rue Main, Dépt N, Waterloo, Qué.

EXTENSION DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE RURAL

Peu d'habitations rurales dans Québec et Ontario sont hors d'atteinte des lignes téléphoniques—même les fermes isolées peuvent espérer obtenir le service.

Un nouveau type de fil d'acier très résistant permet d'étendre le service téléphonique rural plus économiquement. Posé sur poteaux espacés de 350 pieds au lieu de 175, ce nouveau perfectionnement réduit sensiblement le coût des poteaux.

Nos projets relatifs au progrès du téléphone rural visent deux objectifs: développer les territoires privés du service et améliorer les facilités actuelles.

SOULAGEMENT DOUX ET EFFICACE DE LA LOURDEUR

De deux à quatre cuillerées à soupe de Lait de Magnésie Phillips' prises avec de l'eau au coucher vous soulageront de la constipation d'une façon douce et remarquablement efficace. Vous vous réveillerez frais et plein d'entrain. De plus, le Lait de Magnésie Phillips' est reconnu par la science comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac. Demandez le véritable Lait de Magnésie Phillips' aujourd'hui à votre pharmacien . . . rappelez-vous que

cela ne vous coûte que 25¢ pour avoir ce qu'il y a de meilleur

FABRICATION CANADIENNE

Groupe de délégués et observateurs photographié au Château Frontenac, à Québec, à la séance de clôture du congrès de fondation du Conseil canadien de la Coopération. Les coopérateurs de langue française de sept provinces du Canada étaient représentés à ce congrès: la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta. Le Manitoba avait délégué M. l'abbé Dugas de la Saskatchewan pour le représenter. On remarque dans le groupe MM. Henri-C. Bois, Gérard Filion, Martin Légère, Ernest Denis, René Paré, le T. R. P. Lévesque, o.p., MM. les abbés D. Dugas, Livain Chiasson, A. Poirier, MM. Laurent Létourneau, Roméo Martin et autres.

Cours agricoles aux vétérans

A la Ferme-école provinciale de Deschambault

Une vingtaine de vétérans de la dernière guerre se préparent, intelligemment, à faire leur chemin dans la vie civile, en suivant durant les prochains trois mois des cours agricoles à la Ferme-école provinciale de Deschambault.

Organisés par le département de l'Etablissement rural des soldats, en collaboration avec le Service provincial de l'enseignement agricole et celui de l'Aide à la Jeunesse, ces cours ont débuté mardi dernier. Monsieur J.-Chas Magnan, directeur du Service provincial de l'enseignement agricole, qui avec le Lt. Colonel L.-P. Cliche, surveillant régional à Québec de l'Etablissement rural des soldats, a vu à l'organisation de ces cours, a également confié à MM. Pierre Caron et L.-P. Paquette, agronomes-propagandistes, la tâche d'agir comme professeurs.

Les élèves recrutés principalement dans la région de Québec et même dans celle du Bas St-Laurent, forment un beau groupe d'anciens militaires sérieux, bien disciplinés, très soucieux d'acquérir, grâce à ces journées d'études, la formation agricole dont ils auront besoin plus tard pour cultiver leur terre ou s'adonner à la spécialité agricole de leur choix. Lors de l'inauguration des

(Suite à la page 23)

Feu M. Raoul Dionne

M. Raoul Dionne, agronome, directeur du Service de l'Industrie animale au ministère provincial de l'Agriculture, est décédé la semaine dernière, à sa résidence, Ave Belvédère, à l'âge de 49 ans. Il a succombé à une crise d'angine survenue dans la soirée, vers 11 heures.

M. Dionne est né à St-Arsène de Rivière-du-Loup de parents cultivateurs. Il fit ses études classiques au Séminaire de Rimouski et son cours d'agronomie à l'Ecole Supérieure de Ste-Anne-de-la-Pocatière où il obtint son parchemin de bachelier en science agricole en 1918.

Nommé chef-adjoint du Service de l'Industrie animale au 1er mars 1940, il en fut promu directeur le 1er septembre suivant, poste qu'il a toujours occupé jusqu'à sa mort.

L'Heure catholique

L'Heure catholique du 17 février débutera à 2 h., au poste CKAC, par une brève allocution de M. Eugène Thérien président général de la campagne de 1946 de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises. Il y aura ensuite un morceau d'orgue, suivi de la troisième causerie d'une série consacrée aux "Merveilles de Fatima", par le R. P. M. A. Lamarche, O.P. Cette troisième causerie est intitulée: "Les miracles de Fatima". La bénédiction du T. S. Sacrement, irradiée de la cathédrale de Montréal, terminera l'émission.

Terres à vendre dans l'Ouest

Les immenses espaces de l'Ouest canadien ont, autrefois, fasciné bien des Québécois. Plusieurs des nôtres y sont allés et la plupart d'entre eux ont fait un succès de leur entreprise agricole. De sorte qu'aujourd'hui, nous voyons de jolis villages agricoles français en tous points semblables aux nôtres. Comme il arrive dans nos paroisses, quelques-uns de nos compatriotes des Prairies sont obligés, pour une raison ou pour une autre, d'abandonner la culture. Ils le font bien à regret, car la terre est si riche, si productive. Ces fermes, mises en valeur par les nôtres, ne doivent pas rester en friche. Ces Canadiens français tiennent à ce que soit des mains françaises qui continuent à labourer et à semer la terre qu'ils doivent quitter. Désir bien légitime et qui part d'un bon naturel.

L'U.C.C. sait que plusieurs cultivateurs québécois, jeunes ou d'âge mûr, caressent le rêve d'aller un jour s'établir dans l'une ou l'autre des trois provinces de l'Ouest du pays. Plusieurs craignent de tomber dans un milieu complètement étranger ou bien ils ne savent pas où aller. Le Secrétariat général se tient au courant de toutes les fermes à vendre dans les paroisses françaises, il en possède une certaine description qui lui permettra de fournir des renseignements assez complets à tous ceux qui sont désireux d'en acquérir une. La valeur de ces fermes varie de trois mille cinq cents dollars à vingt-cinq mille, et la grandeur, de cent soixante à quatre cent quatre-vingt acres. Nous pouvons également fournir quelques renseignements sur l'état des bâtiments.

Les cultivateurs intéressés sont donc invités à faire parvenir leur demande au Secrétariat général, 515, avenue Viger, Montréal 24. Nous les prions de nous faire connaître le capital dont ils disposent, leur âge, le nombre des enfants, les principaux articles de roulant qui pourraient être transportés là-bas, le genre de culture qu'ils désireraient pratiquer et tout autre renseignement qu'ils croiront utile de nous fournir.

Nous leur dirons s'il y a actuellement une ferme qui leur convient et nous leur dirons à qui s'adresser pour obtenir des renseignements plus précis et entrer en relations avec le propriétaire actuel.

Avis aux producteurs de légumes

Assemblée générale des Producteurs-Maraîchers pour Fins Industrielles — Conférences de grand intérêt — Subsides du gouvernement fédéral

On invite tous les cultivateurs qui produisent des légumes pour la mise en conserve à se rendre nombreux à l'assemblée générale trimestrielle des Producteurs-Maraîchers pour Fins Industrielles, qui aura lieu à St-Hyacinthe, mercredi le 20 février prochain. Cette assemblée se tiendra à la Salle paroissiale des Pères Dominicains, coin des rues Girouard et Bourdages, à 10.00 heures de l'avant-midi.

Le président de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Armand Pinsonneault, de Sherbrington, prononcera une causerie à la radio jeudi, le 21 février. Comme on s'y attend, il traitera de coopération. M. Pinsonneault invité du Service provincial de l'Information et des Recherches, parlera à l'émission "Le Réveil Rural" que diffusent les postes de Radio-Canada de 12 hrs 35 à 1 heure p. m.

Plusieurs questions d'intérêt général pour les producteurs seront étudiées. On y discutera particulièrement les subsides accordés par le gouvernement fédéral sur les productions de légumes pour la conserve.

Deux conférenciers présenteront des travaux d'une grande importance. Le premier, un agronome-cultivateur, M. Alpha Mondou, parlera du but et des bienfaits de l'Association fondée le 6 mars dernier au Jardin Botanique de Montréal.

Le deuxième conférencier, M. Chas.-A. Ste-Marie, régisseur associé à la Station expérimentale de l'Assomption, traitera de la culture des pois et de la tomate. "Comment augmenter les rendements de nos récoltes", tel sera le sujet de sa conférence, laquelle ne manquera pas d'intéresser le cultivateur. Deux grands films sonores sur les couches chaudes et l'égouttement illustreront cette conférence.

Les cultivateurs auront aussi l'avantage d'entendre M. Stanislas Chagnon, directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, qui prononcera une allocution sur certaines cultures spéciales, connexes à l'industrie laitière.

L'agronome régional de St-Hyacinthe, M. Domina Fortin, tirera les conclusions de la journée.

Donc, tous ensemble, producteurs de légumes, unissez-vous et faites-vous un devoir de vous rendre à St-Hyacinthe, le 20 février, à la Salle paroissiale des Pères Dominicains.

G. GIROUX,
secrétaire-trésorier.

25 ans maire de sa paroisse

Dimanche, le trois février, en la salle paroissiale de l'Enfant Jésus d'Ely, avait lieu une fête en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire à la mairie de M. Damase Daigneault. M. Daigeault est maire depuis 1921. Après l'adresse usuelle, lue par M. R. Blanchette, secrétaire de la municipalité, on présenta, en reconnaissance des longs services de M. Daigneault à la mairie, un bouquet de roses et une jolie montre-bracelet. Un goûter fut servi. Cette fête, toute d'intimité et de simplicité, avait été organisée par M. le curé A. Belval, aidé des organisations de la paroisse. M. Daigneault est un des membres fondateurs du cercle de l'U.C.C. qui compte soixante-dix membres alors que le village possède 65 familles. Il fait également partie de la Commission de Crédit de la Caisse Populaire de la paroisse.

Contant Petit, secrétaire du cercle de l'U.C.C.
L'Enfant Jésus d'Ely, Québec.

M. Brûlé a été réélu président

Les membres de l'Association forestière québecoise ont élu leur bureau de direction pour 1946. Au nombre des nouveaux directeurs, on compte: MM. Paul Sauvé, Emile Lemire, H. Magnan et l'hon. W. Hamel. Le choix des nouveaux membres de l'Exécutif pour 1946 fut le suivant: M. J.-D. Brûlé, i.f., prés., MM. R. Bock et V. Johnson, vice-présidents, M. Henri Kieffer, trésorier et M. J.-A. Breton, i.f., gérant. Parmi les faits saillants du programme de l'année 1946, on note l'organisation de fêtes d'arbres.

On fête M. April

Le 31 janvier, l'école d'Agriculture de Ste-Martine fêtait l'anniversaire de son directeur, M. Nolasque April, b.s.a. et agronome du district. M. Jean-Paul Lettre, chef du service de l'Enseignement agricole au ministère provincial, étant de passage à l'école, rehaussa de sa présence l'éclat de cette fête. Tout le personnel de l'école fut neureux d'offrir à son directeur ses meilleurs voeux de bonheur et de reconnaître son dévouement.

Mérite reconnu

Mlle Lorette Bigras, institutrice de l'école no 3, rang St-Louis, St-Chrysostome de Châteauguay, a obtenu du Département de l'Instruction publique une prime de $20 pour succès dans l'enseignement, par l'entremise de M. François Cloutier, inspecteur des écoles, pour l'année 1944-45.

l'ASPIRIN CALME VITE les DOULEURS NÉVRITIQUES ET NÉVRALGIQUES!

C'EST PRÊT À AGIR EN 2 SECONDES

Vous soulagez vite la douleur quand vous prenez un comprimé d'Aspirin, parce qu'il commence à agir presque immédiatement. Pour vous en *assurer*, faites-en tomber un dans de l'eau. Ce que vous verrez est exactement ce qui se produit dans votre estomac—le comprimé commence à se désagréger dans l'espace de *deux secondes!* C'est pourquoi l'Aspirin fait cesser si rapidement les douleurs névritiques et névralgiques. Achetez de l'Aspirin aujourd'hui. Le nom "Bayer" en forme de croix sur chaque comprimé vous garantit que c'est bien de l'Aspirin.

ASPIRIN
MAINTENANT... Nouveaux bas prix!
Petite boîte de 12 . . . . seulement 18c
Flacon économique de 24 . seulement 29c
Gros flacon de 100 . . . . seulement 79c

'LICIDE' TUE LES POUX-

Traitement par saupoudrage approuvé pour tuer les poux des chevaux, du bétail et des porcs—ainsi que les tiques des moutons. Résultats merveilleux.

Achetez de votre fournisseur

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

ATTENTION

CULTIVATEURS - COOPERATIVES
SYNDICATS COOPERATIFS

Il nous fait plaisir de vous présenter une ligne complète de machines agricoles modernes et améliorées.

Nous sommes représentants pour la Province de Québec des fameuses trayeuses "FORDS" et "NATIONAL", électriques ou à gazoline, ainsi que des systèmes électriques automatiques et à gazoline et des moulins à vent "AERMOTORS" reconnus pour leur qualité et leur longue durée.

Nous traitons de préférence avec toute organisation agricole reconnue et plusieurs coopératives et syndicats nous représentent actuellement, et ce à leur avantage.

Voyez notre représentant dans votre localité ou écrivez à:

La Mécanique Agricole Moderne, Ltée

750, rue St-Gabriel, Suite 13

Montréal

M. Jean Bégin, agronome, et directeur de service à l'U.C.C., continue de former des équipes qui pourront aider les cultivateurs à résoudre les difficultés que crée le payement de l'impôt sur le revenu. La semaine dernière, à la salle du secrétariat général de l'U.C.C. à Montréal, il donnait deux jours de cours à des cultivateurs des paroisses de St-Blaise, de Napierville, de St-Edouard et de St-Rémi de Napierville. Une photographie du groupe a été prise devant l'immeuble de l'U.C.C. — On reconnaît ici M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., M. Jean Bégin, agronome. Le R. F. Dion, c.s.v., M. Yvan Ménard, agronome de St-Rémi, MM. Raphaël Martineau, Emeril Serres, Wilfrid Serres, Gérard Demers, Aimé Martel, agronome, et autres.

Sous ce titre, **nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits.** Comme l'espace **dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.**

Est-il dans l'intérêt public de transformer une paroisse rurale en champ d'atterrissage?

Pourquoi pas plutôt des terrains incultes? — Le cas de Cacouna, près de Rivière-du-Loup.

Cacouna, le 1er février 1946.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de mettre vos lecteurs au courant du danger qui menace actuellement une partie notable des cultivateurs de notre paroisse. D'autres centres ruraux auront peut-être, dans un avenir rapproché, à résoudre le même problème que celui auquel nous sommes acculés présentement.

Cacouna est une paroisse agricole, située sur la rive sud du fleuve et voisine de la ville de Rivière-du-Loup.

Les habitants de cette ville ont l'ambition légitime de promouvoir le développement et la prospérité de leur cité et leurs dirigeants ont à coeur de ne pas rester en retard du progrès moderne. Voici pourquoi, il y a quelques mois, le Conseil de ville de Rivière-du-Loup a décidé de procurer à ses subordonnés les avantages du transport aérien. Mais comme la ville ne possède pas dans ses limites de terrain propice à l'aménagement d'un champ d'aviation, on a fait faire des sondages dans les paroisses environnantes, afin de choisir le site le plus avantageux pour un aérodrome.

C'est Cacouna qui a eu l'honneur de mériter le choix définitif des experts et des arpenteurs ont été employés tout l'automne à mesurer les terrains en vue d'ériger un aéroport dans la partie ouest de notre paroisse.

Mais nous trouvons que l'honneur qu'on veut nous faire va nous coûter trop cher, car on choisit pour ériger le champ d'aviation, les plus belles terres de Cacouna et, si on réalise les plans qui ont été annoncés, près de la moitié des cultivateurs de la paroisse seront expropriés, toutes nos associations et nos coopératives agricoles en seront complètement désorganisées, aussi bien que nos organisations scolaires ou municipales.

Les cultivateurs de Cacouna se résigneraient assez volontiers à leur sort si l'aérodrome du calibre que l'on propose était nécessaire à la défense nationale — ce qui n'est évidemment pas le cas — ou bien encore un chainon nécessaire d'une voie de transport national ou international, — ce qui n'est pas non plus le cas — ou enfin, s'il était absolument exigé par les besoins du transport aérien dans la région, ce qui est loin d'être démontré.

En effet, d'après un des plans, ledit aérodrome devrait mesurer deux milles par deux. Cela voudrait donc dire une superficie de quatre milles carrés pour un champ d'aviation local, destiné seulement à des fins civiles et qui devra desservir une ville qui ne compte que 9,361 habitants. Or, cette superficie est le tiers de l'aérodrome de Dorval qui dessert une population cent fois plus considérable, qui sert à des fins à la fois militaires et civiles, et qui est une escale importante de plusieurs voies de transport aériennes nationales et internationales.

Les dirigeants de Rivière-du-Loup sembleraient se rendre compte de l'extravagance du plan que nous venons de mentionner, car depuis quelques semaines on parle de dimensions, des dimensions du futur aérodrome à un mille de largeur par deux milles de longueur.

Malgré cette réduction, le projet paraît encore extravagant. Les dimensions proposées sont celles de l'aérodrome de Mont-Joli. Or tout le monde sait que l'aménagement de cet aéroport a coûté plus de dix millions. Des gens qui se disaient bien renseignés citaient même le chiffre de quinze à dix-huit millions.

Mais le coût d'aménagement ne paraît pas effrayer les promoteurs du projet, car ils comptent que les travaux d'aménagement du nouvel aérodrome seront classés parmi les travaux de chômage et que tous les frais de construction seront assumés par le gouvernement fédéral.

Mais même dans ces conditions, il n'est pas évident que le projet soit recommandable au point de vue économique et financier.

En effet, peut-on espérer que les recettes de l'aérodrome égaleront les dépenses que représentent l'entretien, hiver comme été, d'un terrain d'un mille par deux, l'entretien et le chauffage des bâtisses, l'éclairage, les salaires du personnel, etc. Des hommes d'affaires bien au courant de la situation économique de la région prédisent que les recettes suffiront à peine à payer les frais de l'éclairage. A leur avis, la création d'un aéroport comme celui que l'on propose, serait une entreprise qui causera des déficits annuels considérables que les contribuables de Rivière-du-Loup devront combler chaque année jusqu'à ce qu'enfin l'on décide de se débarrasser de cet éléphant blanc en fermant l'aéroport et en laissant en friche plus de 3,000 arpents d'excellente terre arable soustraits à notre domaine agricole déjà trop restreint.

Qu'on ne se méprenne pas cependant. Nous ne prétendons pas que Rivière-du-Loup n'a aucun besoin de transport aérien. Mais nous croyons qu'il lui suffirait d'un aérodrome plus modeste. Rimouski, qui est dans une situation économique semblable et qui doit desservir par avion une bonne partie de la Côte Nord, n'a qu'une simple piste de décollage et d'atterrissage qui mesure trois arpents de largeur par environ un demi mille de longueur, et tout le monde sait que ce champ d'aviation suffit amplement aux besoins de toute cette immense région, y compris actuellement celle de Rivière-du-Loup. Si les dirigeants de cette dernière ville voulaient se contenter d'un aérodrome proportionné à leurs besoins réels présents, il leur serait facile de trouver un site favorable sur un terrain inculte des environs et si les ingénieurs déclaraient que Cacouna est le seul site propice, on n'aurait qu'à placer l'aérodrome au fronteau du premier et du deuxième rang; une piste de trois ou quatre arpents de large sur un mille de long ne forcerait aucun cultivateur à abandonner la culture de sa terre. L'entretien d'un pareil champ d'aviation serait minime et il serait facile de l'agrandir à mesure que le développement économique de la région l'exigera.

Si les hommes d'affaires de Rivière-du-Loup persistent à vouloir réaliser le plan grandiose qu'ils ont rêvé, nous demandons à nos gouvernements de Québec et d'Ottawa de ne pas permettre qu'on se lance à l'aveugle dans une aventure dont le succès est plus que douteux, qui coûtera plusieurs millions aux contribuables du Canada, qui aura pour effet de désorganiser à peu près complètement une paroisse agricole et de réduire au rang d'ouvriers en quête de travail une cinquantaine de propriétaires qui gagnent à l'heure actuelle largement leur vie dans l'agriculture.

Un Cultivateur de Cacouna.

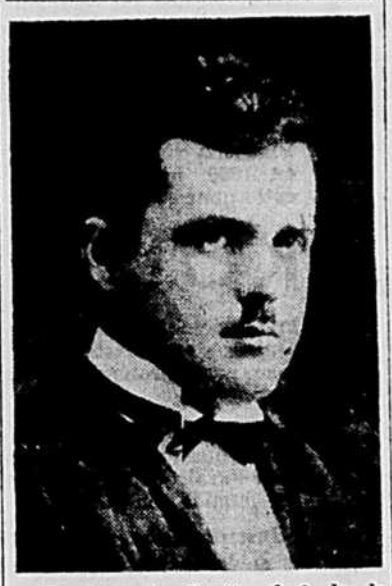

M. Auguste Scott, chef de la Division des Sols au Ministère provincial de l'Agriculture, donnera une causerie à la radio le 23 février sur l'amélioration des sols. Il parlera aux postes de Radio-Canada à 12 h. 35 p.m.

Après une histoire encore une autre . . .

St-Narcisse, le 10 janvier 1946.

Monsieur le Rédacteur,

Pour la première fois, je viens solliciter un petit espace dans la "Terre de Chez Nous", le seul journal qui défend si bien les intérêts du cultivateur.

Mais dans la vie, il est permis de se récréer un peu et avec raison. On dit souvent: "Chaque chose en son temps, chaque chose à sa place et une place pour chaque chose".

L'autre jour, je voyais sur une page, un record qu'on disait établi par un bûcheron pouvant bûcher 10 cordes de bois de pulpe dans une journée. Ce doit être un bon homme . . .

Comme de raison, pendant les fêtes du jour de l'An, les parents se rassemblent et on parle de différentes choses, sans oublier l'U.C.C. Quelques-uns de mes amis qui se croient des bons hommes ont été un peu mortifiés de ce record établi, mais comme on dit en termes de Canayens: "Toute histoire mérite d'être relancée".

Moi, j'ai un chien de traîne bien dompté et capable de traîner de mille à douze (mille) cents livres dans n'importe quelle côte sur le chemin du roi à la preuve de plusieurs membres de l'U.C.C., mais je fais partie de mon association en cultivateur convaincu; je suis membre depuis la fondation; je me fais propagandiste et c'est mon chien qui emporte **tous mes livres.**

O.C.P.,
St-Narcisse,
Comté Champlain.

Poussins – Poulettes

P.R.B. x N.H.
P.R.B. et N.H.

Achetez dès maintenant vos poussins d'un couvoir certifié, c'est votre garantie. Coqs R.O.P. à la tête de nos troupeaux. 0% de réacteur à l'épreuve du sang.
Poulettes P.R.B. et poulettes hybrides à disposer en février, mars et avril. Demandez nos prix.

COUVOIR COOPERATIF CERTIFIE ST-ANTOINE
Co. Verchères. ..... Tél: 52

Il n'existe qu'une publication à défendre constamment et sans jamais flancher les intérêts des cultivateurs canadiens-français: c'est la "Terre de Chez Nous" qui leur appartient.

SEMOIR ET ÉPANDEUR EN LIGNES COCKSHUTT No 11

● En tant que cultivateur entreprenant, vous êtes intéressé à avoir de meilleures récoltes et de plus gros profits . . . et c'est pourquoi le Semoir et Epandeur d'Engrais en lignes Cockshutt No 11 vous intéressera. Cette machine agricole vraiment bien comprise sème et fertilise en une seule opération. L'engrais entoure immédiatement la semence qui est enfouie sous terre et nourrit la plante. Cette machine de qualité Cockshutt joint la précision à l'économie. Il n'est donc pas surprenant qu'elle assure de meilleures récoltes et de plus gros profits.

CONSIDERÉZ CES CARACTÉRISTIQUES
- Armature rigide tout acier
- Roue solides en acier
- Essieu en fusée . . . joints universels
- Gros semoirs, faciles remplir
- Lubrification Alemite

DE QUALITÉ COCKSHUTT
- Roulements Hyatt
- Engrenages dans bain d'huile
- Mesure agraire à mécanisme d'horlogerie
- Utilisable avec cheval ou tracteur

BRANTFORD CANADA — COCKSHUTT PLOW COMPANY LIMITED

Voyez Votre MARCHAND COCKSHUTT AUTORISÉ Aujourd'hui

COCKSHUTT

PLOW COMPANY LIMITED

SMITHS FALLS TRURO MONTREAL **BRANTFORD** WINNIPEG REGINA SASKATOON CALGARY EDMONTON

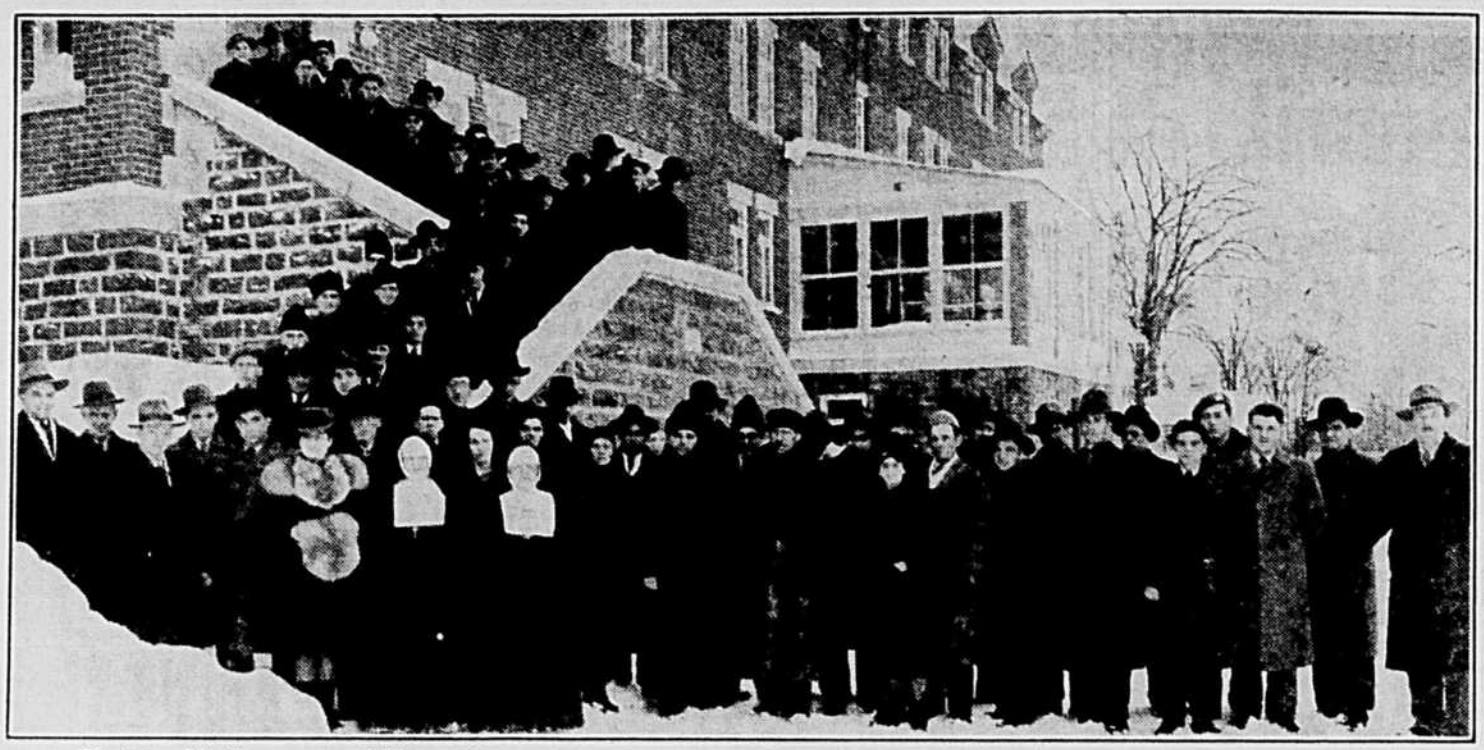

Photographie d'un groupe d'élèves qui ont suivi les cours d'apiculture donnés à la Villa St-Vincent, Gros-Pin, Québec. Ces cours organisés par le service de l'Aide à la Jeunesse en collaboration avec la division de l'apiculture du ministère provincial de l'Agriculture ont été suivis par 63 élèves. 75% ont conservé 15 points et plus sur un maximum de 20.

Nouveau cercle à St-Augustin

Les dirigeants diocésains de l'U.C.C. de Chicoutimi se rendaient, vers la fin d'octobre dernier, dans la paroisse de St-Augustin de Roberval pour fonder un nouveau cercle de l'U.C.C. Ce nouveau cercle compte déjà plus de 30 membres. Il promet d'être très actif, si l'on en juge par la séance tenue le 13 janvier de la présente année.

En l'absence du président, M. Eugène Larouche présidait l'assemblée. M. l'aumônier insista sur la nécessité de se grouper pour promouvoir les intérêts des cultivateurs. Il traça un programme bien défini pour les équipes d'étude et suggéra de préparer une boite aux questions. Il termina en invitant tous les cultivateurs à étudier particulièrement la coopération.

M. Larouche exposa ce qu'est l'U.C.C. La réponse est évidemment que c'est une bonne chose pour les cultivateurs. MM. Theodule Gagnon et Lionel Savard parlèrent des fondateurs de l'U.C.C. et de l'augmentation du nombre de membres depuis la fondation. On décida de tenir une assemblée tous les quinze jours, le dimanche. On protesta énergiquement contre toute mesure de service militaire obligatoire au Canada. Enfin on demande au ministère des Postes d'établir un service de distribution de la malle rurale dans chaque rang de la paroisse. Le président remercia M. l'aumônier et l'on se promit de recruter le plus de membres possible dans toute la paroisse.

Le bureau de direction du nouveau cercle se compose comme suit: président, M. Charles St-Pierre; vice-président, M. Joseph Brassard; directeurs, MM. Achille Roy, Antoine Simard, Pierre Gauthier, Eugène Larouche et Cyrille Gagnon. Le secrétaire est M. Gabriel Pedneault.

Le Secrétaire

Des félicitations à M. R. Lapalme

Au cours d'une réunion du bureau de direction de la Société coopérative agricole de St-Simon de Bagot, tenue le 1er février dernier sous la présidence de M. Uldège Vermette, les membres du bureau de direction ont décidé à l'unanimité d'offrir leurs félicitations au fabricant-gérant de la beurrerie coopérative, M. Roméo Lapalme, pour le magnifique succès qu'il a remporté lors du récent concours provincial les fabriques de beurre et de fromage organisé par le ministère de l'Agriculture de Québec.

La coopération dans le transport du lait

Bilan satisfaisant du Syndicat Coopératif laitier de St-Benoit. — Entreprise d'un genre particulier

A une assemblée générale annuelle des membres du syndicat coopératif laitier de St-Benoit, tenue le 29 janvier 1946, le secrétaire a donné connaissance du rapport financier de l'année 1945 dont voici un résumé:

Actif		
Balance en caisse et compte dû	$ 497.51	
Inventaire; Camion et accessoires	1600.00	
Total		$2097.51
Passif		
Capital social souscrit par les sociétaires		310.00
Surplus de l'actif		$1787.51
Revenus		
Transport de lait moins déduction pour certains frais d'administration	$5105.46	
Divers	7.97	
Total		$5113.43
Dépenses		
Salaires	$1240.25	
Gaz, huile, graisse	1224.50	
Agrandissement de la vanne, réparation et accessoires	656.25	
Pneu, assurances, licences	521.52	
Intérêts et loyer	66.01	
Divers	470.09	
Total		$4178.62
Surplus revenu		$ 934.31

L'inventaire étant maintenant de $1600.00, il devra être diminué du surplus revenu une somme de $231.20; il restera donc un surplus net pour l'année de $703.61.

A la suggestion des directeurs, il a été décidé de payer une ristourne d'un sou par bidon de lait transporté pour être vendu en nature pendant l'année 1945.

Le transport qui avait été chargé à 16 sous du bidon se trouve réduit à 15 sous. L'avoir propre du syndicat se trouvera de $1481.39 après payement de la ristourne.

Le nombre de bidons transporté au cours de 1945 a été de 31,703. Le nombre des membres est passé à 31.

Le bon service donné et la confiance de tout le monde dans le syndicat, fait que l'on doit refuser des demandes d'admission, faute d'espace pour le transport.

A cette même assemblée, les sociétaires ont adopté des règlements et statuts concernant leur syndicat.

Le secrétaire-gérant,
René LAURIN.

La Coopérative Agricole de Chicoutimi

Chiffre d'affaires de $878,261.17 au cours de 1945

En 1945, la Coopérative Agricole, de Chicoutimi a fait un chiffre d'affaires de $878,261.17, sans tenir compte du caveau à pomme de terre qui appartient à une coopérative associée de près à la coopérative agricole de Chicoutimi.

La section des moulées, la première établie, a fait des ventes pour $665,426.80, le chiffre d'affaires de la section de la meunerie est de $183.680.28; l'entreposage, à l'entrepôt frigorifique, a rapporté $8,951.43; des poussins ont été vendus pour une somme de $21,202.66.

L'augmentation des affaires sur 1939, première année d'opération, est de $600,000 pour la section des moulées seulement.

Décédé à 101 ans

M. J.-A. Pelletier est décédé à Rivière-Ouelle, le jour même de son 101e anniversaire de naissance. En M. Pelletier, disparaissait le doyen de la paroisse. Il fut un citoyen et un paroissien modèle; son esprit social et d'initiative fut mis pendant de longues années au service des siens.

Un marché central de gros à Montréal

On reparle à Montréal d'établir un marché central de gros qui profiterait non seulement à cette ville, mais aussi à toutes les municipalités de la banlieue et des environs, voire même à toute la province. Les autorités municipales s'occupent de ce projet. On cherche présentement à obtenir la collaboration financière des villages du territoire métropolitain et des gouvernements. Ce n'est qu'après avoir approché les groupements intéressés que la ville de Montréal pourra prendre une décision définitive. On espère que cette question sera réglée d'ici un siècle ou deux...

Chevaux expédiés vers la France

Il y a loin des premiers temps de la colonie alors que les premiers chevaux venu d'Europe débarquaient des bateaux à voile sur le sol de la Nouvelle-France. Ce fut vers 1565 que fut amené à Tadousac le premier cheval et les habitants en firent présent à M. de Mésy, alors gouverneur de la petite colonie.

Aujourd'hui, les rôles sont renversés. C'est le Canada qui fournit à la France des chevaux de travail tout autant que des chevaux d'abattoir. Au début de la semaine, 374 chevaux venant des provinces de l'Alberta et de la Saskatechewan ont quitté les Montreal Stock Yards par train spécial du Canadien National composé de 22 fourgons à bestiaux. Un autre lot de chevaux quittait le Canada quelques jours plus tard, à destination de la France. Ces expéditions se répéteraient toutes les deux semaines en autant qu'il y aurait de l'espace disponible dans les navires. Tous ces chevaux sont en excellente santé et aucun ne pèse moins de 1,700 livrs.

Ninaki Lodge

Minaki Lodge, situé dans le district du Lac des Bois, dans le nord de l'Ontario, sera réouvert aux touristes le 20 juin prochain.

GRATIS ELEVEUSE naturelle SMITH

Adressez une carte aujourd'hui pour plus amples détails

$4.75 d'avance pour les plans et la chauffe-rette.

ELEVAGE MOINS COUTEUX, PLUS SIMPLE, à l'aide de ce SYSTEME SURPRENANT

Au lieu d'acheter un poulailler d'élevage de $60 et un poêle de $10, vous pouvez vous procurer une éleveuse naturelle Smith qui combine les deux. Tout ce que vous avez à payer pour ce qui vous est fourni est $4.75

Chaque unite d'elevage loge jusqu'à 150 poussins

Chaque unite peut recevoir jusqu'à 150 poussins pendant 6 à 8 semaines — utilise un gallon de kérosène par semaine. Vous pouvez élever autant de poussins que vous désirez en employant plus d'unités.

Facile à nettoyer — Sûre — Sanitaire

C'est le système le meilleur marché que nous connaissions. Pas nécessaire de se lever la nuit pour voir si les poussins sont chaud! Sûre! Sanitaire — plus d'entassement! Construit à la maison, rapidement, facilement, d'après des plans simples que peut comprendre un garçon de 15 ans, utilisant du bois de rebut, des vieilles boites, ou du bois neuf si désiré. Plans et poêle fournis pour la somme de $4.75 payée d'avance. Informez-vous de cette invention surprenante dès maintenant — avant que vos poussins vous arrivent! Nous expédions port payé et nous occupons de tous les détails de douane.

Demandez tous les détails aujourd'hui, une carte postale suffira.

J. A. SMITH CO.
Boite 5618-B, 2214 Dolman St.,
St-Louis, Mo., U.S.A.

FAITES DE L'ARGENT
VENDEZ NOS SEMENCES DE CHOIX
— $ $ $ — $ $ $ —
LES PLUS FACILES A VENDRE > GROS PAQUETS DE 10¢ - LES SEULS DU GENRE AVEC DIRECTIONS COMPLETES EN FRANCAIS ECRITES SPECIALEMENT POUR LA PROVINCE
LES PLUS PAYANTS A VENDRE > NOUS PAYONS LES PLUS HAUTES COMMISSIONS - 33⅓ 40 ET MÊME 50
AUCUN RISQUE > ENVOYEZ NOUS VOS NOM ET ADRESSE - NOUS VOUS ENVERRONS 75 PAQUETS DE 10¢ - NOUS VOUS FAISONS CONFIANCE VOUS N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT - DONC AUCUN RISQUE...
LES SEMENCES Laval SONT SANS EGALES
8671 HENRI - JULIEN
MONTREAL - 10 QUE

LE LINIMENT **SLOAN**
Soulage plus vite...
les Entorses, Foulures et Douleurs

La tavelure des pommes a été sévère en 1945 – Attention en 1946!

Beaucoup de pluie, une longue période pendant laquelle les arbres étaient en fleurs, les difficultés d'arroser au bon moment à cause de l'état du terrain et le peu d'empressement à dépenser du temps et de l'argent pour les arrosages alors que la récolte semblait pauvre — toutes ces raisons ont contribué à répandre la tavelure dans plusieurs vergers.
La tendance sera vers l'intensification de l'infection ce printemps.

Plusieurs vergers où on a employé le Kolofog avec confiance en 1945, présentent une belle promesse de bonne récolte cette année.

KOLOFOG

le fongicide à base de bentonite et de soufre, s'est constamment montré efficace pour protéger les vergers contre la tavelure.

Soyez prêt à bonne heure. Procurez-vous votre approvisionnement à temps pour l'avoir en cas de température chaude, humide, en 1946.

Distributeurs pour la Province de Québec: La Coopérative Fédérée de Québec.

NIAGARA BRAND SPRAY CO. LIMITED
BURLINGTON, ONT

Les caisses populaires et les coopératives d'électricité

Par Jean Blanchet, agronome

Dans notre province, depuis plus de trente-cinq ans, on invite les classes laborieuses à se grouper dans des coopératives de tous genres en vue de subvenir elles-mêmes à leurs besoins et afin d'améliorer les conditions économiques et sociales de leur existence.

Grâce à cette campagne d'éducation entreprise par le journal, la revue, les conférences, les cercles d'étude, la radio, par le travail des chefs et le dévouement d'une élite qui veut le bien général, le mouvement coopératif a pris chez nous une ampleur qui a dépassé même les espérances de ses propagandistes les plus enthousiastes. Il suffit de mentionner que nous avons, à date, au delà de 950 caisses populaires et plus de 600 coopératives agricoles; le benjamin des services coopératifs, celui de l'électricité, établi il y a à peine huit mois, va sans cesse de l'avant: nous comptons aujourd'hui environ 83 nouvelles coopératives électriques dont le but est d'apporter à nos populations rurales la lumière, la chaleur, le froid et la force motrice, merveilleux instruments de travail et de progrès.

Education perpétuelle

La formation coopérative des individus n'est certes pas terminée. Au contraire, plus les entreprises de coopération progressent, plus l'éducation des membres doit s'intensifier. D'une façon générale, on peut dire que la première partie du programme est réalisée: la semence coopérative a été jetée dans une terre favorable à sa germination, et notre peuple éclairé par une doctrine sûre, se dirige de jour en jour vers un meilleur ordre social, vers une forme plus concrète de sa libération économique. Nous attendons encore beaucoup de la formation individuelle des coopérateurs, mais si ce problème conserve toujours un caractère important, il n'est pas le seul qui mérite de retenir notre attention.

Relations coopératives

En effet, nous sommes rendus maintenant à un tournant de notre histoire coopérative où il est urgent de déterminer les rapports qui doivent exister entre les divers services coopératifs. C'est la deuxième phase que l'on pourrait appeler: **période de rapprochement et de collaboration entre toutes les entreprises coopératives.** Sur le plan provincial cette besogne relève du conseil supérieur de la coopération, sur le plan régional, des conseils régionaux, et sur le plan local, des conseils paroissiaux. Et ceci explique pourquoi nous devrions nous hâter de constituer cellule par cellule, cet ensemble d'organismes qui se montrent de plus en plus indispensables chez nous au bon fonctionnement et au progrès de la coopération.

En cas de conflit

L'expérience, les faits quotidiens attestent qu'il peut exister des conflits, des frictions, des mésententes entre services coopératifs, s'inspirant de la même doctrine, mais qui poursuivent des fins immédiates différentes et souvent opposées. C'est le cas des coopératives de production et des coopératives de consommation où les intérêts des membres ne sont pas toujours identiques. Comment concilier les besoins et les activités de ces deux services? Comment les amener à se rencontrer et à collaborer sur le plan respectif? C'est par l'entremise des conseils de coopération où l'on étudie et discute les problèmes à la lumière de l'intérêt général.

D'autres difficultés ou malentendus surgissent parfois quand il s'agit de relations à établir entre les caisses populaires et les divers organismes coopératifs locaux. Et pour mieux illustrer cet exemple, j'aimerais expliquer de quelle façon la caisse populaire et la coopérative d'électricité d'une paroisse pourraient s'entendre, s'entr'aider et travailler à l'expansion du mouvement coopératif.

La caisse populaire

En premier lieu, **retenons que la caisse populaire, c'est une affaire et que la coopérative d'électricité en est une autre.** Elles ont chacune leur statut propre, leur bureau d'administration distinct, leurs règlements particuliers, leurs activités nettement délimitées. Ne perdons jamais cela de vue.

Une caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit, où les gens d'une même paroisse déposent leurs économies petites et grandes pour amasser des capitaux de réserve et les prêter à bon compte à ceux d'entre eux qui en ont besoin. En résumé, elle est une oeuvre sociale, un service d'épargne et une institution de crédit.

La coopérative d'électricité

Une coopérative d'électricité est une association libre de personnes légalement constituée, dans le but de fournir à ses membres et aux meilleures conditions possibles, les services de l'énergie électrique. En résumé, elle est une oeuvre de portée sociale qui veut mettre à la disposition des gens de la campagne tous les avantages de l'électricité.

Si la caisse populaire n'a pas toujours besoin de la coopérative d'électricité, la coopérative d'électricité aura presque toujours besoin de la caisse populaire. Cherchons ensemble la croisée des chemins où ces deux services sont appelés à se rencontrer et voyons de quelle façon elles peuvent se donner la main.

Pour financer l'installation de sa ligne électrique, il faut à la coopérative beaucoup de capital. C'est une entreprise qui exige une mise de fonds assez considérable. On estime qu'un mille de ligne coûte environ deux mille dollars. L'Office de l'électrification rurale prête le montant nécessaire pour défrayer 75% du coût d'installation de la ligne et l'autre 25% est fourni par le capital social des membres qui souscrivent généralement chacun dix parts de dix dollars formant un montant total individuel de cent dollars dont une partie est payable comptant, et l'autre partie est remboursée par versements annuels qui varient selon les règlements des coopératives.

Divers cas possibles

Or plusieurs cas peuvent se présenter, nous en retiendrons deux:

1—Un membre de la coopérative, cultivateur honnête, solvable, qui a hâte de bénéficier des avantages de l'énergie électrique sur sa ferme, souscrit un montant de cent dollars dans l'entreprise. Mais le jour où son premier versement de vingt-cinq dollars devient échu, il n'a pas d'argent sous le pouce pour l'acquitter.

2—Une coopérative a dix milles de ligne électrique à construire; ils coûteront environ vingt mille piastres. L'office prêtera quinze mille piastres et la société locale contribuera un montant de cinq mille piastres. Cependant, après avoir souscrit toutes les parts sociales des membres, la coopérative constate qu'elle ne peut compter que sur quatre mille piastres, il lui manque donc mille piastres pour compléter sa contribution de 25%.

Problème et solution

Comment résoudre ce double problème? Je répondrai: **en ayant recours aux services de la caisse populaire locale.** Loin de moi l'idée d'envisager la caisse populaire comme une vache à lait dont la production est intarissable et dont la principale fonction consiste à nourrir, au moyen d'un tube fixé à chaque trayon, toutes les oeuvres coopératives de la paroisse. Si la caisse est foncièrement une institution sociale d'épargne et de crédit qui travaille au bien commun d'une localité, elle n'est pas une association de frères mendiants, ni une société St-Vincent de Paul. Et on n'a pas le droit d'attribuer à elle seule le peu d'entente ou de collaboration que l'on constate en certains endroits à l'égard de l'ensemble du mouvement coopératif. Ce qui a manqué le plus dans ce cas, comme dans bien d'autres, c'est un organisme vivant et représentatif qui relie les services coopératifs entre eux, et qui permet aux dirigeants régionaux ou locaux de se rencontrer pour mieux étudier leurs problèmes, pour mieux connaître les lois et les règlements propres à chaque entreprise. Nous n'aurons jamais trop de conseils de la coopération, ni de cours de formation de chefs.

Quand on veut . . .

Mais revenons aux deux questions qui nous intéressent:

1—La caisse peut-elle prêter $25.00 à un membre d'une coopérative d'électricité qui, pour une raison ou pour une autre, n'a pas d'argent comptant pour payer un versement échu? Il n'y a rien dans ses règlements qui l'en empêche, à la condition que l'usager de la coopérative soit membre de la caisse et que le prêt soit autorisé par la commission de crédit. Voici donc une première forme de collaboration indirecte entre la caisse et la coopérative locales.

2—Dans le deuxième cas, cette collaboration devient plus tangible, plus directe. La coopérative d'électricité a besoin de mille dollars pour compléter le montant de son capital social. Par l'entremise de son bureau de direction, porteur d'une résolution adoptée à une récente assemblée générale spéciale par au moins les deux-tiers des membres présents, elle demande un prêt de mille dollars sur un billet à la caisse locale. Il ne saurait être question ici de prêt sur hypothèque, car la ligne électrique sert déjà de garantie hypothécaire à l'Office qui a avancé 75% du coût de la construction. Or dans toutes les caisses populaires, il y a un règlement qui détermine le montant maximum des prêts à être consentis sur billet. A la caisse qui nous occupe, ce montant était de 500 dollars. Le gérant expliqua la situation et fit comprendre aux directeurs de la coopérative qu'il n'était pas autorisé à accorder un prêt sur billet qui dépassait du

(Suite à la page 19)

HARNAIS

DE FERME ET DE CHANTIER

robustes et durables

Demandez à votre marchand la marque "Alligator"

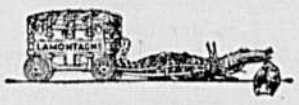

renommée depuis 75 ans.

Hector Lamontagne Inc.

MONTREAL

Toute lettre ou tout communiqué adressé à nos bureaux doit porter la signature véritable de l'envoyeur. Donner son nom et son adresse complète, c'est le moyen le plus sûr d'obtenir une réponse. Si l'on oublie ce détail essentiel, c'est comme si l'ou oubliait d'écrire . . .

LA TRAYEUSE DE LAVAL MAGNETIC SPEEDWAY VEUT DIRE

DE L'ARGENT EN BANQUE

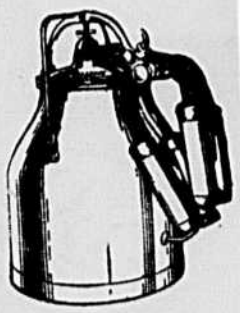

MEILLEURE TRAITE PLUS RAPIDE

ÉPARGNE DE TEMPS ET DE MAIN-D'ŒUVRE

QUALITÉ SUPÉRIEURE DU PRODUIT

SANTÉ AMÉLIORÉE DU TROUPEAU

On trait les vaches pour en faire de l'argent . . . et vous voulez traire vos vaches de la façon la plus payante possible. La réponse est une Trayeuse De Laval Magnetic Speedway fournissant une traite vraiment excellente et de très bons résultats . . . soit des déboursés inférieurs avec des profits supérieurs. Renseignez-vous — Parlez-en avec nous aujourd'hui même.

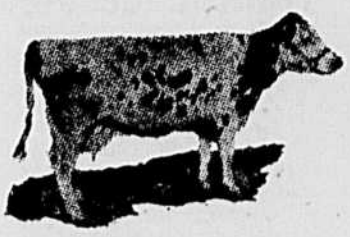

De Laval—Trayeuse de championnes

Colony Fleta Hello, championne canadienne pour toute une vie avec un record accompli en huit lactations de 216,142 lbs. de lait donnant 7,208 lbs. de gras. Elle appartient au célèbre troupeau De Laval de Colony Farm, Essendale, C.A.

COMMENCEZ BIEN AVEC UNE DE LAVAL

Écrémeuses de Laval

. . . pour l'écrémage le plus propre, la durée la plus longue et le coût le plus bas par année d'usage. Lavage facile. Une grosseur et un modèle convenant à toutes les bourses. Manuelles ou mécaniques — bases élevées ou basses.

Trayeuses de Laval Sterling

. . . assure la qualité de traite De Laval à un coût modéré. Le Pulsator Sterling n'a que deux pièces mobiles. Traite merveilleusement accomplie.

LA CIE DE LAVAL LTEE

135, rue St-Pierre, Montréal. 22, rue St-Jacques, Québec

consultez! JUTRAS d'abord!

★ *Pour obtenir de meilleures récoltes*

L'ÉPANDEUR ultra-léger "JUTRAS"

Il se vend plus d'épandeurs JUTRAS que toutes les autres marques, au Canada, des milliers de cultivateurs en font usage. Il est sur le marché depuis au delà de 40 années consécutives, c'est la machine idéale de la ferme canadienne. La boîte en bois résiste à l'acide du fumier. Roues de traction forgées, de plus longue durée. Arbres de couche laminés à froid, plus durables. Mécanisme simple à engrenage, traction plus douce. Poids bien partage, ne laisse pas de traces profondes. Etend uniformément et économiquement, facile à charger. Le plus léger de tous, moins tirant pour les chevaux. Lubrification parfaite, plus longue durée avec le Nouveau système de graissage LINCOLN et fusil automatique à pression.

LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
VICTORIAVILLE, QUÉ.

La Coopération de St-Bruno se réunit

Les directeurs de la Coopérative d'électricité du comté ont tenu leur première réunion le 21 janvier à St-Bruno du Lac-St-Jean sous les auspices du cercle local de l'U.C.C. et sous la présidence de M. l'abbé Azarias Tremblay, aumônier du cercle.

M. Adolphe Claveau, président du cercle et président de la nouvelle coopérative, souhaita à tous la bienvenue. Il remercia chacun des membres présents de s'être rendus à cette réunion malgré la mauvaise température. M. Raoul Tremblay, de St-Jérôme, vice-président de la coopérative, fit remarquer qu'il est impossible pour des étrangers de connaître nos besoins aussi bien que nous-mêmes et de mettre à notre disposition l'énergie électrique de façon aussi pratique qui si nous le faisions nous-mêmes.

Il insista particulièrement sur le fait qu'il n'est pas logique d'attendre les avantages que peut donner l'électricité sans faire notr epart. Lorsque nous achetons ou construisons une nouvelle propriété, il faut fournir quelque chose: soit du capital, soit du travail qui donne de la valeur au capital. Il fut convenu de faire adopter un règlement pour faire payer les parts d'ici le 1er mars prochain, afin que la nouvelle coopérative puisse fonctionner le plus tôt possible en tenant compte des besoins et de la possibilité de se procurer du matériel. L'assemblée générale de la coopérative aura lieu le 11 mars

Henri BOUCHARD.

Tranche de vie à Val d'Espoir

S'il y a du chômage quelque part, il n'y en a certes pas à l'Ecole d'agriculture de Val d'Espoir, en Gaspésie. Ces jours derniers, les élèves étaient en plein dans les examens. La grippe n'a pas empêché tout le monde de travailler ferme. Les dix premiers aux derniers examens sont les suivants dans l'ordre que voici: MM. Joseph Lemieux, Gustave Côté, Viola Beaudoin, L.-P. Dubé, Toussaint Beaudry, Léandre St-Laurent, Raynald Felletier, J.-B. Poirier, Alcide Lapierre et Réal Babin

Nous avons eu la visite de M. Garon, de Rimouski, qui a donné une série de cours sur la sylviculture. Il a illustré ses cours d'une séance de vues animées. M. l'agronome Houle viendra prochainement donner des cours de coopération. Le 27 janvier, avait lieu une réunion du cercle Saint-Isidore. M. Léandre St-Laurent, de St-Joachim, a donné une conférence sur l'électrification rurale. M. Joseph Lemieux a parle de coopération et M. Léonce Babin, de St-Charles de Caplan, a traité de la fondation d'un magasin coopératif à l'Ecole. Enfin MM. Edgar Allard, Richard Berger et Alcide Lapierre ont présenté une pièce sur la coopération. Les acteurs ont donné une magnifique interprétation de la pièce. Ils méritent nos félicitation.

Gustave COTE, sec.

La Coopérative de Mont-Joli

La Coopérative agricole de Mont-Jolie a connu une année tres fructueuse en 945. C'est ce que l'on a appris à l'assemblée annuelle tenue récemment. Elle compte 245 membres. Elle a fait un chiffre d'affaires de $368,886,-28 au cours des 2 derniers mois. Le trop-perçu e autres recettes s'élèvent à $4,000. Cette coopérative possède un service de classification des patates, un poste de mirage d'oeufs et une meunerie. Elle a été fondée il y a 12 ans et elle a sans cesse progressé depuis.

La classification obligatoire des produits de l'érable

Une loi du gouvernement provincial oblige les producteurs de sucre et de sirop d'érable à classer leurs produits. Cette mesure a été passée dans le but de protéger à la fois les producteurs et les consommateurs. Les premiers obtiennent de produits classés une rénumération conforme à l'application constante apportée à l'amélioration de la qualité, tandis que les consommateurs, d'autre part, obtiennent une valeur correspondante à l'argent qu'ils déboursent.

Dans le but de permettre au producteur de classer lui-même le sirop d'érable selon les standards de qualité établis, le Ministère de l'Agriculture de Québec a préparé un appareil dit colorimètre au moyen duquel le fabricant peut facilement déterminer la qualité du sirop selon sa couleur. Le colorimètre est expédié sur réception de 25 sous aux producteurs du Québec, lorsqu'il se vend $1.00 aux acheteurs d'en dehors de la province.

On fait observer que le colorimètre peut servir deux saisons consécutives; après cette durée, les couleurs changent et s'éloignent par conséquent des standards établis. Sauf donc, ceux qui se sont procuré de ces classeurs pour la saison 1945, tous les autres producteurs sont tenus de remplacer les anciens colorimètres cette année. Et pour être sûrs de s'en procurer, les intéressés sont instamment priés de faire parvenir leurs commandes avant le 25 février au Ministère de l'agriculture de Québec, Division de l'Industrie sucrière.

Le service de Librairie de l'U.C.C. fournit aux cultivateurs de langue française toutes les publications dont ils ont besoin.

POUR
TOUX OU RHUME-
RIEN NE VAUT
BUCKLEY'S MIXTURE

LE COTON n'est pas cultivé au Canada—notre climat étant trop froid. Les Etats-Unis produisent très peu de Nickel—les gisements de Nickel qui y ont été découverts jusqu'ici ne pouvant être exploités avec profit. Donc, le Canada importe du coton américain et les Etats-Unis importent du Nickel Canadien. Chacun de ces produits aide à payer l'autre.

Le Canada fournit 90 pour cent de la production mondiale de Nickel, mais en utilise moins de trois pour cent. Nous devons donc continuer à exporter du Nickel Canadien afin de continuer à procurer du travail aux milliers de Canadiens qui sont employés dans les mines, fonderies et usines d'affinage de Nickel et à des milliers d'autres qui produisent le bois, l'énergie électrique, l'acier, les explosifs, les machines, l'outillage et les fournitures qu'il faut à l'industrie du Nickel Canadien.

Le Canada ne peut continuer à importer des autres pays, à moins de continuer à exporter des produits canadiens. En s'efforçant continuellement d'accroître l'usage du Nickel au Canada et à l'étranger, l'industrie du Nickel Canadien contribue à assurer de nouveaux avantages au Canada et aux Canadiens.

"The Romance of Nickel", (en anglais seulement) un livret de 60 pages avec nombreuses illustrations, sera envoyé gratis, sur demande, à toute personne intéressée.

INCO
ALLIAGES DE NICKEL

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED, 25 King Street W., TORONTO

L'éducation de nos jeunes ruraux

La politesse

Le dévergondage du modernisme asphyxie l'une des qualités qui distingua de tout temps notre race: la Politesse. La femme, qui veut poser à l'homme exagère en tous sens pour accentuer davantage son caractère masculin, et elle croit y réussir, en rejetant les règles les plus élémentaires de la politesse et des manières convenables. On peut alors se faire une idée de ce que devient la politesse et la réserve chez l'homme...

C'est la femme qui donne l'éducation à ses petits garçons et petites filles; si la mère reste indifférente à cet enseignement de la politesse, des bonnes manières; les enfants n'en devineront rien; ils se laisseront emporter par le courant moderne qui, même chez nous, s'américanise et qui est synonyme d'effronterie, de gaminerie.

Vous vous dites: il n'y a pas de danger pour nous, à la campagne! Vos enfants les voient encore beaucoup trop ces touristes, ces voyageurs de toutes sortes qui viennent respirer le bon air de nos campagnes du Québec et l'empoisonner en retour. Etudiez ces petits et vous verrez qu'ils copient l'attitude, le langage de tous ces gens de passage et qu'ils ont à peine entrevus à l'occasion d'une panne, d'un pique-nique près de chez-vous...

Vous alléguez une autre excuse: la politesse, les bonnes manières, nos enfants l'apprendront à l'école; ils ont des livres pour ça qu'ils apprennent par coeur?... Oui! Ces leçons apprises par coeur, sans mise en pratique continuelle à la maison, je vous assure que c'est un vernis qui ne dure pas l'année!

Il n'y a pas à se renvoyer la pierre. Seuls, le père et la mère viendront à bout d'inculquer aux enfants la politesse et tout ce que comprend ce terme: bonne tenue, prévenance. Et la leçon est à recommencer, chaque jour, jusqu'à un certain âge.

Il importe que cette réforme de nos moeurs prenne source dans nos familles rurales, sans quoi, tout sera perdu de cette qualité qui a fait la renommée de notre race française, à travers le monde. Il est plus facile qu'ailleurs d'apporter le remède; chez nous, dans nos campagnes, parce que la corruption n'est pas encore généralisée. Mais, soyons aux aguets et ne tolérons, chez nos jeunes, aucune licence sur ce point. L'homme et la femme polis, distingués dans leurs paroles et leur tenue commandent le respect de tous et nous, les mères, nous comprenons pourquoi nos jeunes filles surtout doivent commander le respect; c'est la sauvegarde de la vertu tout simplement. Nos jeunes ruraux sauront ainsi tenir à distance les audacieux aux moeurs sauvages qui parcourent nos routes champêtres durant la belle saison et ils permettront à la fleur de la civilisation française de s'épanouir pleinement à nos foyers paysans et chrétiens.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Des bas de nylon sur le marché

On fabrique, actuellement, des bas de nylon qui se vendront à des prix aussi bas que ceux de 1941, et en certains cas, à des prix inférieurs à ceux-ci. On a établi quatre catégories de bas: qualité spéciale; inférieure ou dissemblable; deuxième qualité et enfin troisième qualité. C'est donc dire qu'il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Tant qu'on en voudra !

La Commission des prix a rendue publique sa 56e ordonnance, ce qui signifie, pour les femmes, la fin des prix maxima sur les cosmétiques, les produits de beauté et les parfums, les accessoires de coiffure, les bijoux et les articles de modes.

Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

Un secret

Tu es brave, Marcelle, de venir me voir, par ces mauvais chemins !

—Le soleil me faisait signe de sortir. Tu sais, je sentais le besoin de m'évader, cette après-midi. Tout me pesait, à la maison: la couture, les enfants... Grand'mère m'a offert de les garder, alors j'en profite. Tu ne sens pas, toi aussi, le besoin de changer d'atmosphère, parfois ?

—Nous passons toutes par ces heures d'ennui, de dégoût. Cela ne veut pas dire que nous n'aimons pas notre besogne, nos devoirs de femme; les plus grands saints connurent ces heures là ! C'est consolant... Pour moi, je ne peux pas sortir facilement. Il n'y a pas de grand'mère pour prendre soin des petits, durant mon absence; il faudrait qu'une bonne voisine vienne plus souvent me voir durant ces moments difficiles... Elle me changerait les idées...

—Oui, c'est tout un problème que de vivre sans aide, avec de jeunes enfants, loin du village. Impossible de sortir, à moins que le papa puisse garder et il a son travail, au dehors; une femme ne peut pas abuser ainsi de son mari. Cela me rappelle le souvenir de cette étrange épouse. Elle aimait à se changer les idées, celle là... Toujours mal en train, il lui arrivait souvent de ne pas pouvoir vaquer aux travaux les plus urgents pour une maman. Mais quand son mari rentrait de la manufacture, les forces lui revenaient un peu; les douleurs se calmaient et pour se ramener, elle allait visiter sa mère, ses amies. Pendant ce temps, le pauvre homme débarbouillait et couchait les petits et il finissait sa veillée par le lavage des couches...

"... Prenons le temps de lire quelques pages préférées"

—Un bon mouton qu'elle possédait là, cette drôle de femme !

—Elle le possède encore et il reste toujours bon mouton...

Pas tout à fait dans le même ordre d'idée... Mais j'ai une inspiration, Cécile ! Quand tu voudras sortir, rien de plus simple, conduis-moi tes marmots; ils s'amuseront avec les miens et tu seras libre. Tu comprends, ce serait une fête pour les petits et quant à moi, trois de plus ou trois de moins, pour quelques heures...

—Sais-tu, Marcelle, que je me suis trouvé un bon remède pour me remettre de ces moments de dégoût ? Dans chaque pièce de la maison, je plaçai un objet qui me plait beaucoup. Quand ça va mal, je concentre mon attention sur ce paysage, ce beau vase orné de fleurs, sur ces portraits qui me mettent en communication avec des êtres aimés; je tiens à ma main les livres qui me font le plus de bien. Je me dis, si je sortais, je ne ferais pas telle besogne alors prenons le temps de lire quelques pages préférées, de regarder, pour me remplir l'âme de la beauté de ce coin de nature, de m'asseoir, ici, face à cette statue de la Vierge et de penser, de méditer, de converser avec Elle, ne serait-ce que quelques minutes. Je crois que rien au monde ne fait autant de bien au coeur, à l'esprit et à l'état physique aussi puisque tout se tient si étroitement en notre être.

—Tu as raison, Cécile. Il faut que j'essaie...

—Vois-tu, j'ai fait placer ma table de travail, juste à cette fenêtre, parce que le paysage qui s'y encadre est celui que je préfère, de notre coin, ainsi j'ai toujours le remède... sous les yeux.

—Tu es sage, Cécile ! Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

Je regarde les yeux

Quand la tristesse souffle sur mon âme, comme un vent d'automne; un vent mauvais cassant les branches avec des sifflements haineux, je suis lasse de tout: du présent, de l'avenir, de ma vie monotone, des tâches quotidiennes. Mon caractère devient hargneux... Je regarde les yeux enjoués de mes petits et la tristesse s'envole.

Souvent, le mal rôde autour de moi et je me sens méchante. Le coeur faiblit, à cause des tentations qui le harcèlent.

Je méconnais la vertu et pourtant, un autre jour, sa voix touchante aurait vaincu ma volonté, mais, aujourd'hui, elle cède aux voix infidèles.

Alors, je regarde les yeux purs de mes petits et le désir du mal s'envole.

Quand je suis heureuse, parfaitement heureuse, que mon âme monte, légère, dans la lumière, et que mon coeur aime, de toutes ses fibres, les êtres, les choses, la nature, la vertu. Quand tout va bien et que je sais tenir le bonheur, je regarde les yeux aux reflets infinis de mes petits et vers les cimes, je m'envole.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

A la Villa St-Joseph

Du 15 au 18 février, une retraite fermée pour dames et demoiselles sera prêchée par M. l'abbé Lesieur, sulpicien. A la clôture de la retraite, il y aura réception de la médaille miraculeuse. Les personnes qui désirent prendre part à cette retraite sont priées de donner, le plus tôt possible, leur nom à la directrice des retraites, 4122, rue Delorimier, Montréal. (Tél.: AM 2944). A la villa, on donne aussi des retraites individuelles pour dames et demoiselles, sous la direction d'un Père Jésuite.

L'éducation de la jeune fille moderne

Voici quelques lignes extraites d'un discours de S.S. Pie XII, sur les Devoirs de la Femme, dans la Vie sociale et politique.

"Une éducation adaptée au sexe de la jeune fille et, souvent aussi de la jeune femme devient donc une condition nécessaire de sa préparation et de sa formation à une vie digne d'elle. L'idéal serait évidemment que cette éducation commençât dès l'enfance, dans l'intimité du foyer catholique et sous la direction de la mère elle-même. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas; ce n'est pas toujours possible. Il est cependant possible de suppléer en partie à cette déficience en procurant à la jeune fille qui doit, de toute nécessité, travailler en dehors de la maison une de ces occupations qui sont jusqu'à un certain point un terrain de préparation, une sorte de noviciat en vue de la vie à laquelle elle se destine. A cette fin correspondent aussi les écoles d'enseignement ménager qui ont pour but de faire de la fillette et de la jeune fille d'aujourd'hui l'épouse et la mère de demain".

Plats de base dans les repas

D'après un rapport de spécialistes, la proportion des personnes et surtout des adolescents possédant dans l'organisme les protéines ou vitamines nécessaires est très basse.

Voici, pour aider les bonnes maîtresses de maison, comment fournir à chacun la proportion qui lui est due.

Un oeuf, au déjeûner fournira les 2 onces exigées.

Au diner, 3 onces de viande ou poisson.

Au souper, 1 once de fromage.

Cette proportion pour chaque personne plus une chopine de lait en breuvage ou dans les aliments, pour les adultes.

Pour les adolescents on s'en tiendra à quatre ou cinq onces suivant la taille et le poids, plus une chopine de lait.

Pour les enfants de six ans, deux onces plus une chopine et demie de lait. Il est bien entendu que ces quantités ne donnent que les protéines indispensables, il faut compléter la ration, pour qu'aucune vitamine ne manque avec des céréales, du pain, des légumes et des fruits.

On veut un peu plus de sucre

L'association des fermiers de la Colombie canadienne est d'avis que le partage du sucre n'est pas équitable et favorise grandement les citadins au détriment des villageois et fermiers.

Dans un télégramme à M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, cette association affirme que les citadins peuvent acheter des bonbons, des gâteaux, des tartes au magasin, alors que les fermiers sont obligés de préparer ces friandises à la maison et à même leur petite ration de sucre. Elle réclame une modification complète des allocations de sucre aux fermiers.

Le Sommeil

Guérit les nerfs fatigués

Si votre énergie nerveuse est épuisée par suite d'ennuis, de surmenage, d'un train de vie à haute tension, vous avez dû perdre le sommeil, souffrir d'indigestion et de fatigue chronique.

Le repos et une détente vous sont alors nécessaires ainsi que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs afin de reconstituer votre organisme déprimé; pourquoi ne pas commencer aujourd'hui?

Demandez la nouvelle bouteille de forme économique de

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

60 pilules—60 cts
180 pilules—$1.50

ÊTES-VOUS **PÂLE, FAIBLE?** PARCE QUE VOUS SOUFFREZ d'**ANÉMIE** *Simple?*

Voici un bon moyen de vous refaire du SANG ROUGE!

Vous mesdames, qui souffrez d'anémie 'simple' au point où vous êtes pâles, fatiguées, faibles, "rendues à bout", votre sang est probablement pauvre en fer.

Alors, essayez, aujourd'hui, les TABLETTES de Composé Lydia E. Pinkham avec addition de fer — un des meilleurs toniques ferrés que vous puissiez acheter pour vous refaire du sang rouge, vous redonner des forces et de l'énergie.

Les TABLETTES Pinkham redonnent à votre sang sa belle couleur rouge (très important) en aidant à renforcer l'hémoglobine des globules rouges.

Faites l'essai des Tablettes Pinkham pendant 30 jours — et voyez si vous aussi n'en bénéficiez pas.

TABLETTES DE COMPOSÉ

Lydia E. Pinkham's

avec addition de fer

"Je vous écris pour vous dire tout le bien que votre remède a fait à mes deux enfants contre la mauvaise habitude de mouiller leur lit. Ils ne mouillent plus leur lit maintenant et ils sont si heureux. Je me souviendrai sûrement de votre remède et si aucun de mes jeunes enfants était affligé de la même manière. Je demanderai une autre quantité de votre remède et je le dirai aux autres". Mme David H. Johnson, Canterbury Station, N.B. Essayez le traitement VANDERHOOF à la maison, il renforcit les organes et aide à corriger cet état nerveux qui cause cette habitude. $1.05 pour une boîte ou 15c pour un traitement d'essai.

Vanderhoof & Co., Ltd
Boîte 247, Dépt. 71-H-2
Windsor, Ontario

Cette mère canadienne est en train de tailler un habit neuf dans le veston du papa ! Voilà une scène familiale qui s'est souvent répétée en temps de guerre, alors que le tissu était rare et qu'il fallait économiser pour éviter l'inflation. "A Vous, Mesdames", un documentaire de l'Office National du Film, (série En Avant Canada) a été réalisé pour faire mieux connaitre le rôle qu'ont joué les femmes de notre pays dans l'obtention de la victoire.

L'Évangile du laboureur

La parabole du vanneur

par le R. P. G. Dallaire, S.J.

"Après moi — dit saint Jean-Baptiste — un autre viendra qui est plus fort que moi, il aura le van à la main et vannera son grain pour séparer la menue paille du froment; il recueillera le froment dans son grenier et jettera la menue paille au feu qui ne s'éteindra jamais." (En saint Mathieu, c. III, v. 12.)

Tout cultivateur sait très bien ce qu'est le van: une large corbeille fabriquée de bois léger, en forme de demi-lune et munie de deux anses. Nos grands-pères s'en sont servi bien des fois, après le battage au fléau, pour séparer l'avoine de la balle. Aujourd'hui, l'on reconnait encore à ce vieil instrument sa commodité pour nettoyer les batteries et soigner les animaux.

Bien avant Notre-Seigneur, van et vannage étaient de mode. On y soumettait le grain à des secousses successives: le grain plus lourd retombait dans la corbeille, tandis que la menue paille, entraînée par l'agitation de l'air, revolait à l'extérieur. Les bras bien musclés se faisaient un jeu de sasser et ressasser cette portion de grain mélangé à la balle, mais la répétition du geste, à coeur de journée, finissait par les lasser.

De nos jours, grâce au progrès du machinisme, il n'est plus question de vannage. La batteuse mécanique a supprimé tout ce travail. L'on parle plutôt de criblage: opération qui consiste à éliminer du bon grain les saletés et les autres graines plus petites qui s'y trouvent mélangées.

Comme au temps de Notre-Seigneur, on dépose le bon grain au grenier. Quant à la paille et aux autres déchets, il arrive souvent qu'on les fasse brûler. Voilà à quoi se résume l'aspect matériel de la parabole!

La semaine prochaine, nous tenterons de dégager le sens caché de ces paroles vigoureuses du Précurseur à l'adresse des Pharisiens.

Montréal-Londres

Air-Canada exploitera désormais trois envolées hebdomadaires dans les deux sens, entre Montréal et le Royaume-Uni. Les passagers payants peuvent maintenant réserver leur place à bord des avions affectés à ce service.

Nous ne vendons pas de coton à tisser

Nombre de fermières nous écrivent pour nous demander du coton à tisser. Nous ne tenons aucun commerce de ce genre. On devrait plutôt s'adresser aux marchands généraux ou aux magasins de la ville la plus proche. Par ces temps difficiles, c'est encore le plus sûr moyen d'obtenir le produit désiré.

Chez les fermières de Saint-Alexis

En septembre dernier, on procéda aux élections du bureau de direction; les membres de l'an dernier furent élus par acclamation. Monsieur le Curé Rosario Forest est l'aumônier. La présidente est Mme Osias Mailhot et la vice-présidente, Mme Georges Liard. Cinq directrices ont été nommées: Mmes Bernard Marsolais, Georges-Albert Ricard, Conrad Allard, Léon Ricard et Mme Aubin Ricard. Mme Arthur Perreault est secrétaire.

Le cercle compte 55 membres, soit 20 membres de plus que l'an dernier. Les fermières organisent, présentement, une soirée récréative. Tous les amis de l'U.C.F. sont cordialement invités à cette soirée qui aura lieu le 23 février, dans la salle paroissiale.

Mme Arthur Perreault,
secrétaire

Le cantique de l'aiguille

Sur le seuil de sa porte que le soleil dore, notre vielle tante nous regarde venir en souriant.

Elle répond à notre affectueuse salutation par une gracieuse révérence des temps anciens. Et ce geste d'un cérémonial délicieux est à la fois si éloquent, si beau qu'il rouvre le sillon de cet autrefois, nous donne soudain le désir de glaner encore dans les fleurs du passé.

Soulevant une tenture avec une grâce charmante, elle dit, malicieuse, un brin taquine: "Venez, petites collectionneuses, dans mon cénacle; mais parlez bien bas de peur d'éveiller les souvenir de quatre générations qui dorment ici, veillée par ma tendresse. Un invisible écran cache à notre regard, ces choses qui sommeillent, bonne amie, dans le recul tendre et lointain de vos ans! Voulez-vous, pour nous, soulever la housse poussiéreuse du temps pour nous dire une foule de ces choses qui vont surgir?

Vestiges de leur gloire défunte, de chauds rayons passaient encore dans les yeux qui se levaient vers nous, pendant que, recueillie, elle posa sur le guéridon, un cousinet de forme surannée, aux tons vieillis sur lequel était une aiguille enfilée. Notre amie nous dit: "La narration que je vais vous faire ne date pas d'hier. Ce n'était plus les premiers jours héroïques de la colonie, mais c'était encore les défrichements difficiles, les durs labeurs et le temps des héros obscurs qui ont fait si beau notre pays. A l'heure où débute ma relation, elle était, comme vous, une jeune fille jolie, enjouée, pleine d'entrain. Dans sa vie neuve, sa vie toute de joie et de désirs ardents, palpitait un beau rêve; mais en attendant l'accomplissement, le manoir familial résonnait de ses romances; s'emplissait de rires jusqu'au matin douloureux, où, brutal, un événement vint briser d'un coup les sublimes envolées.

La petite était paralysée, percluse des deux jambes. Devant la grandeur du sacrifice, un cri déchirant, lamentable, plein de sanglots convulsifs, puis mouillés de pleurs apaisés, une prière: "Doux Jésus, soyez béni!" Ce fut tout.

La vie reprit son cours. Dès lors, dans les jours froids, le profil de l'infirme se dessinait derrière la fenêtre close avec un page fidèle: son aiguille. De même, quand les beaux jours revenaient avec leur polka, on trouvait la douce malade parmi les myosotis accompagnée toujours de sa suivante: son aiguille. Résignée, elle s'astreignit à une besogne qu'elle avait voulue, choisie: coudre et broder.

De l'aube à la veillée, son aiguille travailla, active et vaillante, pour ne s'arrêter qu'au moment ultime où Dieu coupa le fil de son existence.

Son aiguille! Quel émouvant solo n'a-t-elle pas chanté! Quelle captivant cantilène n'a-t-elle pas interprétée! Son aiguille! Quel cantique d'amour n'a-t-elle pas modulé! Son aiguille! Que d'oraisons n'a-t-elle pas dites tout le long de ses quatre-vingt-dix ans!

Cependant, sa vie austère de recluse lui donnait une revanche ignorée de tous en lui offrant une vraie oasis de beauté: le rêve. Si elle faisait la pauvre! de ces courses, toute la journée longue alors que les étoffes s'empilaient autour d'elle!

Aujourd'hui, c'est une robe de mariée qu'elle pique de perles. Entre ses doigts, l'aiguille enfilée d'un fil ténu s'agite, va, vient, fait un travail de fée: mais la fée songe. Jamais, je ne revêtirai la toilette d'épousée; jamais personne ne me fera de doux serments. Jamais, je ne connaîtrai la douceur de dire: "Mon mari" d'attendre son retour, de sentir sur mes lèvres la saveur de son baiser. Jamais pour moi, ce bonheur Mais donnez-le aux autres femmes, pleinement, mon Dieu, je vous en prie, en échange de ma détresse infinie.

Une autre fois, dans du cachemire blanc, son aiguille ouvrage des dessins variés, fleuris. C'est à une lavette que la brodeuse

(Suite à la page 19)

Un SOULAGEMENT pour
FEMMES ET JEUNES FILLES

Les suppositoires "Orange Lily" sont un traitement local destiné à soulager femmes et jeunes filles souffrant d'inflammation, congestion, état catarrhal, ainsi que démangeaison et irritation causées par la leucorrhée. Ils aident à soulager les douleurs mensuelles et favorisent la régularité. Sûrs, antiseptiques, détersifs et cicatrisants, ces suppositoires contribuent à diminuer les souffrances physiques et à sauvegarder la bonne apparence personnelle. Format régulier, prix $2.00. En vente partout dans les pharmacies et magasins à rayons.

Mme LYDIA W. LADD (Dépt. 85
B. P. 191 Windsor, Ont.

Essai de dix jours Envoyez 10c

Graines de légumes et de fleurs

pour jardiniers-maraîchers
jardiniers amateurs
et fermières

PRIX MODERES
Escompte ou primes
Demandez notre catalogue

L'UNION DES JARDINIERS, Enrg.
1, rue Victoria Lévis, P.Q.
Dépt. 3

"Que l'on favorise, au contraire, l'association libre, sous la protection des lois de l'Etat et la sauvegarde de celles de l'Eglise, et l'association professionnelle rendra à la province tous les services que la sociologie catholique exige".

REFROIDISSEUR A LAIT BONNY

Nouveau refroidisseur à lait 1946.

Le plus économique sur le marché.

Refroidit rapidement et sûrement le lait.

Toute grandeur de 4 à 20 bidons.

Agitateur automatique pour un refroidissement uniforme dans tout le bassin.

Nouvelle pompe toute en aluminium.

Nous représentons trois fabricants — CURTIS COPELAND BRUNER

Plusieurs modèles portatifs, plaque magique et avec serpentin
Prix à partir de $195.00.

Représentant exclusif de CURTIS pour la province de Québec

BONNY REFRIGERATION
53, RUE DECELLES VILLE ST-LAURENT, Qué.

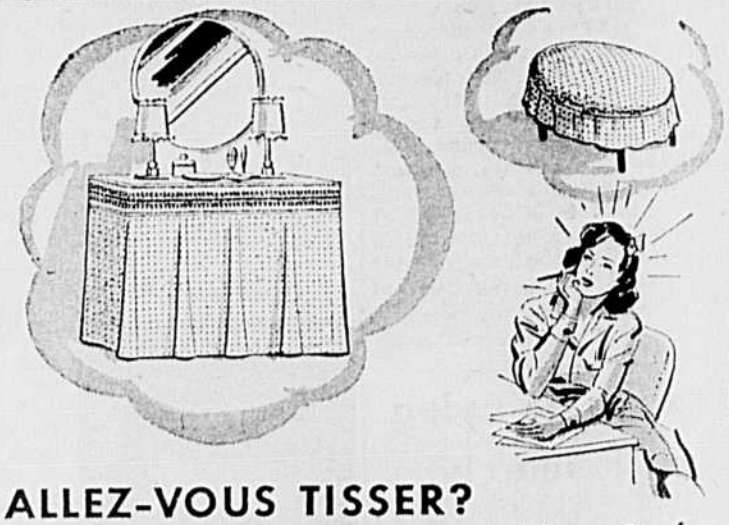

ALLEZ-VOUS TISSER?
Profitez de ce conseil amical . . .

Une des choses les plus difficiles à comprendre pour la plupart des tisseuses est qu'environ soixante-quinze pour cent des beaux tissages sont faits loin des métiers à tisser. Par exemple, il faut du temps et de l'imagination pour se préparer à se mettre au métier à tisser, préparer le plan pour le travail, préparer les combinaisons de couleurs et les patrons, etc., car la couleur est au tissage ce que le cadre est au tableau.

C'est une fausse économie que d'essayer, pour un beau travail fait à la main, d'obtenir des "couleurs dont vous n'êtes pas sûre" en utilisant des "teintures dont vous n'êtes pas sûre", surtout quand les artisans habiles nous disent que le charme et la beauté des travaux d'artisanat sont grandement rehaussés par les couleurs VIVES, RÉELLES et BON TEINT.

Pour leurs travaux, des milliers d'artisans habiles préfèrent les Teintures Diamond. Ils savent qu'avec les Teintures Diamond ils obtiendront les meilleurs résultats parce que ces teintures sont faites avec des anilines de qualité supérieure qui ont fait leurs preuves, ce qui assure des couleurs fortes, vives et permanentes.

Ils savent aussi que, bien souvent, un travail d'artisanat est jugé d'après le "coup d'oeil"—c'est-à-dire d'après l'ensemble des couleurs.

Essayez les Teintures Diamond pour ce que vous faites. Voyez comme vous pouvez les employer avec succès, facilement et économiquement. Vous serez émerveillée des résultats.

Teintures DIAMOND
Meilleures parce que plus Riches en Anilines Pures

Pour teindre les tissus pure laine, achetez les Teintures Diamond dans le Paquet Bleu. Pour teinter ou teindre des tissus contenant de la laine, du coton, du lin, de la rayonne ou un mélange de ceux-ci, achetez les Teintures Diamond dans le Paquet Blanc. Dans les pharmacies et magasins généraux.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Elle en sera ravie

PATRON 4677

par Anne Adams

Votre petite préfèrera cette robe à toute les autres quand les jours chauds seront arrivés. Le patron No. 4677 comprend une petite robe accompagnée d'un "jacket", vous pouvez aussi lui confectionner une robe soleil.

Le patron No. 4677 est présenté pour les tailles 2, 4, 6, 8 et 10 ans. La grandeur 6 ans requiert 1⅝ verge d'un tissu de 35 pouces pour la robe, et ⅞ verge pour le "jacket".

Aucun patron envoyé C. O. D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Pour les futures mamans

PATRON 4960

par Anne Adams

Quelques-unes désirent une fille. les autres un garçon, mais toutes veulent paraître jolies. Voici un patron qui vous ira très bien. Il est ajustable à volonté. L'encolure est des plus nouvelles, un ruban de velour sera bien joli.

Le patron No. 4960 est présenté pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20 ans. La taille 16 ans requiert 3⅛ verges d'un tissu de 39 pouces.

Aucun patron envoyé C. O. D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse) Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

Le Gland et la Citrouille

Dieu fait bien ce qu'il fait. Sans en chercher la preuve
En tout cet univers, et l'aller parcourant,
Dans les citrouilles, je la trouve.
Un villageois considérant
Combien ce fruit est gros, et sa tige menue:
"A quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela?
Il a bien mal placé cette citrouille-là!
Eh! parbleu, je l'aurais pendue
A l'un des chênes que voilà;
C'eût été justement l'affaire:
Tel fruit, tel arbre, pour bien faire.
C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré
Au conseil de Celui que prêche ton curé;
Tout en eût été mieux: car pourquoi, par exemple,
Le gland, qui n'est pas gros comme mon petit doigt,
Ne pend-il pas en cet endroit?
Dieu s'est mépris; plus je contemple
Ces fruits ainsi placés, plus il semble à Garo
Que l'on a fait un quiproquo"
Cette réflexion embarrassant notre homme:
"On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit."
Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme.
Un gland tombe: le nez du dormeur en pâtit,
Il s'éveille, et, portant la main sur son visage,
Il trouve encor le gland pris au poil du menton.
Son nez meurtri le force à changer de langage.
"Oh! oh! dit-il, je saigne! et que serait-ce donc
S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde,
Et que ce gland eût été une gourde?
Dieu ne l'a pas voulu: sans doute il eut raison;
J'en vois bien à présent la cause."
Garo retourne à la maison.

La FONTAINE

Les publications les plus récentes

La rareté du papier et le manque d'espace qui en découle nous obligent à ne donner qu'une sèche énumération des dernières publications reçues à nos bureaux.

Brochures de l'Ecole Sociale Populaire

"La situation présente du catholicisme au Canada, par Mgr Paul Bernier. Prix, 0.15—

"La Charité chrétienne", par M. Eugène Thérien. Prix, 0.10—

"Bases essentielles de l'Union panaméricaine", par le P. Guillermo Gonzalez, S. J. Prix, 0.10—

"Le centenaire de la conversion de Newman", par le R. P. Alexandre Dugré. Prix, 0.10 (16 pages)—

"Le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada". Prix, 0.15 (132 pages).—

"La Moralité publique", par le R. P. Archambault, S.J., Prix, 0.15 (32 pages).—

Le Secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, où l'on peut se procurere ces brochures, est situé au numéro 1969 rue Rachel, est, Montréal (34)

Publications des Editions Fides:

"Fleurs vivantes", par Madame Jeanne l'Archevêque-Duguay. Album illustré de 48 pages, en vente au prix de $0.25. Par la poste $0.30.

"Julot chez les fées", par Louise Marchand, volume de 82 pages illustrées, en vente au prix de $0.40, (par la poste $0.45).

Les Editions Fides inaugurent une nouvelle Collection de volumes où seront reproduites les principales oeuvres des grands maitres de la littérature française. SELECTA, c'est le titre de la Collection, comptera une quarantaine de volumes de format identique et de 96 pages chacun.

RONSARD, le premier ouvrage de la collection, vient de paraître. Prix $0.35 (par la poste: $0.40).—

Les Editions Fides sont situées au numéro 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1.

La bibliothèque de l'Institut d'Oka

Entendez-vous parler de bibliothèques, aussitôt vous vous représentez d'énormes volumes à la reliure aussi riche que variée, d'une rareté inimaginable, bref des ouvrages que, en définitive, l'on ne saurait regarder et encore moins toucher. Drôle de conception d'une institution qui, pourtant, a un rôle d'une haute importance et d'une envergure quasi sans limites à remplir!

Il n'est pas étonnant que vous ne songiez pas alors à devenir bienfaiteurs émérites d'un établissement de ce genre. Aussi, que de documents précieux jetés au panier ou au feu, conservés indéfiniment et inutilement dans le grenier, dans l'armoire ou la cave! Aussi que de services fort appréciables inconsciemment refusés à toute une pléiade de chercheurs, de techniciens, de professeurs ou d'étudiants qui seraient si reconnaissants et si heureux de pouvoir toucher, au moment voulu de tels documents malheureusement rendus inserviables ou affreusement confisqués!

A la bibliothèque de l'Institut Agricole d'Oka (La Trappe, P.Q.), où l'on sait apprécier et conserver jusqu'à la moindre feuille de 2 pages, telle une simple liste de prix des marchés, où il y a également un service d'échanges actif et apprécié, on accepte avec vive reconnaissance tout imprimé: livres, brochures, tracts, feuillets, de tout pays, de toute langue, de toute époque ayant trait aux sujets et publié sous quelque forme que ce soit: périodique, revues pieuses, tirés-à-part, annuaires, almanachs, prospectus et palmarès, rapports statistiques, rapports ou compte rendus de sociétés, publications officielles et gouvernementales, journaux de collèges et d'universités, etc, etc.

Procurez-vous le plaisir d'une visite ou encore écrivez au bibliothécaire de l'Institut Agricole d'Oka et vous ne regretterez pas votre démarche. La question de nos bibliothèques canadiennes-françaises de la province de Québec est une question tout-à-fait actuelle et décisive qui doit attirer singulièrement l'attention de tous nos concitoyens et ne laisser absolument personne indifférent. Ne sait-on pas que l'économie bien comprise et bien ordonnée est de nature à accomplir des merveilles indicibles?

Dernier rapport de l'U. C. F.

L'organisation centrale de l'Union Catholique des Fermières enregistre encore une augmentation dans le nombre de ses cercles durant la semaine du 27 janvier. En effet, se sont affiliés les cercles de Saint-Valentin, (St-Jean) avec 44 membres, et de Sainte-Gertrude (Nicolet). A Rouyn (Témiscamingue), le cercle a reçu de nouveaux membres. Le nombre de cercles de L'U.C.F., dans la province, est donc maintenant de 118 avec un effectif de 4597 membres.

Marie-Anna CARON,

Soulagez les pénibles souffrances du

CATARRHE AIGU

DE PLUS EN PLUS de victimes du catarrhe aigu découvrent le soulagement merveilleux que procurent... quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol. Cela calme les souffrances, soulage l'enchifrènement... facilite réellement la respiration.

MÉDICAMENT À 3 FINS... Le Va-tro-nol doit tout son succès à ce qu'il fait trois choses importantes à la fois: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse du nez; (2) il dégage les fosses nasales, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!

VICKS VA-TRO-NOL

SEMENCES PLANTES ET ACCESSOIRES DE JARDIN

NOUVEAU CATALOGUE GRATIS

"Chez PERRON tout est bon." 38

W.H. PERRON & CIE LIMITÉE

GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES

935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL

GRATIS! traitement contre les Echantillons d'un

MALADIES D'ESTOMAC

(DUES A L'EXCEDENT D'ACIDE GASTRIQUE)

C. P. Shea, Campbell's Bay, Québec, nous écrit: "Je souffrais depuis 22 ans, d'indigestion, de douleurs et de gaz d'estomac après chaque repas et je fus soulage après qu'un ami m'eut parlé de votre traitement. Dès la première journée que je fis usage des Tablettes Von Canadiennes, je crois qu'elles me firent un bien considérable. Je ne saurais jamais en faire trop d'éloges". Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, gastralgie, gonflement, irritation causée par l'acide, douleurs après les repas ou de quelques autres troubles d'estomac de même nature dû à l'excédent d'acide gastrique, vous devriez, vous aussi être promptement soulagé. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Une brochurette gratuite est incluse. Ecrivez à

CANADIAN VON Co.

Dépt 41-E — WINDSOR, Ontario.

VITE et FACILE!

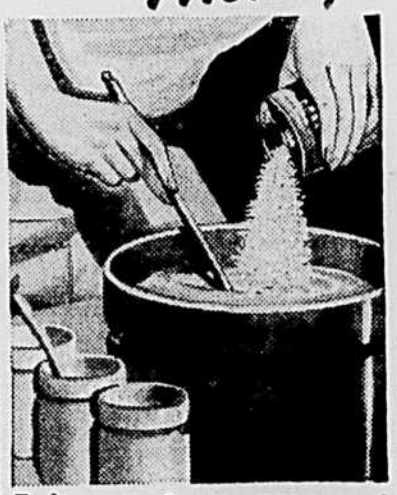

Faites votre savon avec la Lessive Gillett

Fabrication canadienne

● Rien de plus facile! Vous pouvez faire assez d'un excellent savon de ménage pour durer 2 mois en utilisant une boite de Lessive Gillett et vos restes de graisse de cuisine. Temps: 20 minutes. Coût: moins de 1¢ le pain.

La Gillett épargne temps et argent et facilite les gros travaux de ménage —enlève graisse et saleté, désodorise et nettoie. Garde les cabinets extérieurs propres et inodores en *en détruisant complètement le contenu!*

En solution* la Lessive Gillett est un puissant nettoyeur pour la laiterie et les bâtisses de ferme. Vaporisée sur l'outillage, elle protège les bestiaux. Achetez-en aujourd'hui même.

***Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.**

M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., l'un des experts au programme du "Choc des idées" donné aux postes de Radio-Canada lundi, le 18 février. Cette émission porte sur les mutuelles-incendie agricoles.

Questionnaire

Que pensez-vous et qu'en dites-vous?...

Quelques questions pour aider au travail des équipes d'étude avant et après l'émission radiophonique

"Les mutuelles-incendies agricoles", tel sera le sujet à l'étude à la dixième émission de "Choc des idées", le 18 février prochain. Pour entamer une discussion, rien de mieux que se poser des questions et d'essayer d'y répondre soi-même. Si on manque des connaissances voulues pour le faire, on peut toujours appeler les autres à son secours ou écouter attentivement l'émission qui se donne à la radio. Voici quelques suggestions choisies au hasard qui peuvent servir d'orientation à la discussion:

1) *Combien y avait-il dans la province de Québec, en 1945, de mutuelles-incendie agricoles: a) de municipalité?, b) de paroisse? c) de comté?*
2) *Quel montant de risques agricoles ces mutuelles couvraient-elles?*
3) *Quelle somme a-t-elle payée en réclamations?*
4) *Combien y aurait-il de risques à couvrir à la campagne?*
5) *Pour quelles raisons les cultivateurs ont-ils organisé des mutuelles-incendie agricoles? —Enumérez-les.*
6) *Nos mutuelles-incendie rendent-elles de grands services aux cultivateurs? — Pouvez-vous en énumérer quelques-uns?*
7) *Nos mutuelles-incendie sont-elles parfaites ou ont-elles des inconvénients? — Auraient-elles besoin de réformes?—Enumérez-les.*
8) *Que pensez-vous d'une fédération provinciale des mutuelles-*

(Suite à la page 16

La betterave dans St-Hyacinthe

La production de la betterave à sucre dans le comté de St-Hyacinthe a donné en moyenne, au cours de 1945, 11,183 tonnes à l'acre. Les producteurs, au nombre de 98, livrèrent à la betteraverie de St-Hilaire 1668.596 tonnes de betteraves, récoltées sur une superficie de 149.20 acres. Cette production moyenne dépasse sensiblement celle de 1944 qui fut d'environ 6 tonnes à l'acre. Voici les chiffres par paroisse: St-Denis, 14,725 tonnes; St-Thomas d'Aquin, 12,866; La Présentation, 11,811; St-Hyacinthe, 11,759; St-Barnabé; 10,803; St-Damase, 10,133; St-Charles, 10,005; Ste-Madeleine, 9,513; St-Bernard, 7,232 tonnes. Les cultivateurs ont triplé leurs contrats pour 1946. On compte dans le comté 105 producteurs qui ont signé leurs contrats et se sont engagés à ensemencer 351 acres au cours de la prochaine saison.

Le forum agricole du 18 février

Sujet d'étude: la protection contre le feu dans les municipalités rurales

Exposés de M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., et de M. Wheeler Dupont, du service des Assurances du ministère provincial de l'Agriculture

Le feu est un visiteur qui ne se fait guère annoncer d'avance. Il éclate au moment où on s'y attend le moins. Il peut profiter de votre sommeil pour tout raser: maison, dépendances, grange, porcherie, hangar, etc. Il importe d'être toujours aux aguets, le jour comme la nuit, pour se protéger soi-même d'abord, en prenant toutes les précautions indispensables, et ses biens ensuite, en les assurant dans une bonne mutuelle-incendie. Il en existe un bon nombre dans la province. Mais nos mutuelles sont-elles ce qu'elles devraient être ou seraient-elles susceptibles d'amélioration, si nos cultivateurs veulent en retirer toute la protection possible?

C'est à cette importante question que l'on répondra au forum agricole donné aux postes de Radio-Canada le 18 février prochain. Les deux experts au programme sont MM. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., et Wheeler Dupont, du Service des assurances au ministère provincial de l'Agriculture.

M. Gérard Filion

M. Filion s'y connait en assurances mutuelles, puisqu'il était au service de l'U.C.C. quand fut fondée la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Il a été aussi l'un des principaux artisans de la fondation de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. en 1944. Dans sa causerie, M. Filion commence par donner un bref aperçu de la situation de nos mutuelles-incendie. Il note d'abord que l'on comptait, en 1945, 320 mutuelles-incendie de paroisse, de municipalité et de comté. Elles couvraient des risques agricoles pour près de $200,000,000 et ont payé, au cours des dernières années, pour environ un demi-million de réclamations. Il estime à $500,000,000 les biens agricoles périssables par l'incendie dans la province. Nos mutuelles agricoles couvent à peu près les deux tiers de ces risques.

Les avantages

M. Filion énumère ensuite les raisons qui ont poussé les cultivateurs à organiser des mutuelles-incendie: 1) Les compagnies ne sont pas intéressées; 2) Les taux sont trop élevés; 3) La mutualité pratiquée sur une base locale et régionale permet d'éliminer les mauvais risques et donner satisfaction en cas de sinistre. Il énumère les services rendus aux cultivateurs par nos mutuelles. Pour eux, dit-il, la mutuelle, c'est tout et, hors de la mutuelle, il n'y a rien. Un des principaux avantages des mutuelles, c'est qu'elles ont été fondées pour rendre service et non pour faire de l'argent, et elles agissent en conséquence. M. Filion admet qu'elles ne sont pas des oeuvres parfaites et qu'elles auraient besoin de réformes, mais il laisse aux auditeurs le soin de trouver les remèdes.

M. Wheeler Dupont

M. Wheeler Dupont décrit lui aussi les différentes mutuelles agricoles de la province. Il y a huit mutuelles de comté, 237 mutuelles de paroisse et 77 mutuelles de municipalité. La plus ancienne mutuelle de comté remonte à 1852. Toutes ces mutuelles ont été fondées par les cultivateurs, pour les cultivateurs. Il décrit ensuite leur mode d'opérations. Dans la pratique, dit-il, les services rendus aux agriculteurs par ces diverses mutuelles sont considérables. Il mentionne le fait pour les mutuelles d'accepter des risques jusqu'ici refusés par les compagnies et le prix modique de l'assurance obtenue. C'est, ajoute M. Dupont, le règne de la bonne foi, de l'équité, de l'entente à l'amiable.

Les désavantages

Mais il y a aussi des désavantages. M. Dupont énumère la protection insuffisante, la limite du montant des polices, aucune réassurance, peu ou pas de réserve, aucune classification des risques. La conséquence, dit-il, c'est que les bons risques et les mauvais sont sur le même palier. Comme réformes, M. Dupont insiste sur le besoin d'une fédération de nos mutuelles-incendie agricoles, l'uniformisation des méthodes d'affaires, l'adoption d'un système de comptabilité clair et uniforme, l'établisse-

(Suite à la page 19)

M. C.-E. BENOIT, chef du Service de l'Aviculture à Québec, donnera une causerie à la radio sur la production avicole de 1946. Il parlera aux postes de Radio-Canada samedi le 16 février à 12 h. 35 p.m.

Propagande pour les caisses

Des assemblées de propagande en faveur des caisses populaires ont eu lieu en fin d'années dans la paroisse de Perkins, comté de Papineau. On a formé cinq réunions d'équipes dans les différents rangs de la paroisse.

M. le curé de Perkins, M. l'abbé J.-V. Croteau, aumônier du cercle et propagandiste des caisses populaires pour la région d'Ottawa, a présenté les visiteurs, MM. V. Falardeau, gérant de la caisse de Notre-Dame de Hull, M. Mondoux, gérant de la caisse de Gatineau. M. Lessard, rédacteur au Droit, et le R. P. Courchesne, O.M.I., des syndicats catholiques.

M. Lessard a fait l'historique des caisses. A son avis, l'oeuvre des caisses est la plus belle, la plus intéressante et la plus nécessaire. Il ne regrette qu'une chose, c'est que le mouvement de fondation ait marché au ralenti depuis 20 ans. M. le curé dit qu'il espère que le temps perdu sera repris et que très bientôt les caisses seront plus nombreuses dans la région.

Quant au R. P. Courchesne, il parla des caisses au point de vue social et dit ce que l'Eglise en pense. Il traita du libéralisme économique, du fascisme et du nazisme, du socialisme, qui conduit au communisme, et du communisme qui nie le droit de propriété. Il opposa à toutes ces doctrines le corporatisme. Le rôle social d'une caisse, dit-il, c'est de permettre à une paroisse de contrôler ses argents. D'où vient l'esprit d'économie et d'épargne, de charité et d'entr'aide fraternelles. Avec les caisses populaires, on en vient à améliorer le bien-être religieux, moral et financier des gens d'une paroisse. C'est pourquoi l'Eglise préconise la fondation d'une caisse populaire paroissiale.

Enfin, M. Falardeau et M. Mondoux traita des aspects pratiques de la caisse et donnèrent certains renseignements sur la manière de fonder une caisse et son fonctionnement. M. le curé remercia les visiteurs et exhorta ses paroissiens à pratiquer les vertus de charité, de justice et d'honnêteté.

Le Service des

Arts féminins

de la Terre de Chez Nous

Que dites-vous de ce modèle?

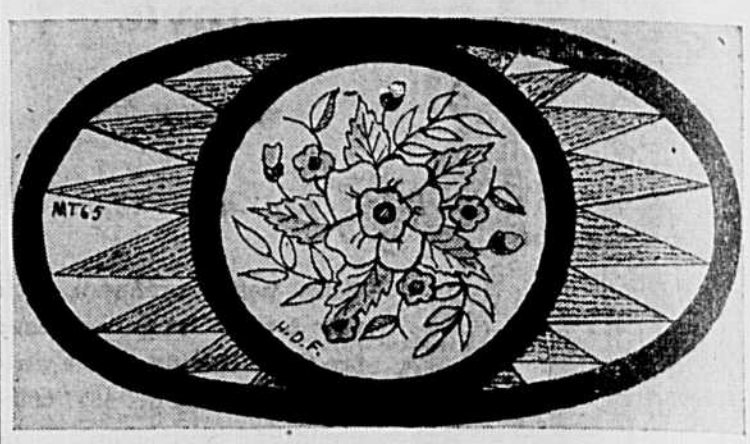

No MT 65 — Modèle de tapis ovale, facile et court à faire Dans ce dessin, vous pouvez utiliser toutes couleurs de chiffons pour les pointes, en alternant du pâle au foncé. Patron du tapis, grandeur 24 x 36 pcs; prix 35c. Papier carbone, 10c par feuille. Taxe en plus.

Pour tous les goûts

Numéro S-33 — Voici 4 modèles de silhouettes que vous pourrez travailler à la peinture noire sur vitre, à l'encre de chine ou découper sur bois. Pour les 4 modèles, 5 x 7 pouces, 25c.; 4 modèles 4 x 10 pouces, spécial 35c. ou 15c. chaque sujet au choix. Feuille de papier carbone pour tracer 10c. Taxe de 2% en plus.

VEUILLEZ NOTER que le payement doit accompagner la commande. Nous ne faisons pas d'envoi C.O.D.

FAITES-VOUS DES AMIS — Les personnes qui ne reçoivent pas la "Terre de Chez Nous" prendront un vif intérêt à jeter un coup d'oeil sur les patrons et modèles publiés dans les pages féminines. Quand vous les rencontrez, saisissez l'occasion de leur montrer le journal. Elles s'intéresseront comme vous aux travaux d'arts domestiques. Vous leur rendrez un service dont ellese garderont de la gratitude. Et vous aurez des amies de plus . . .

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'ETABLISSEMENT DES JEUNES

Seizième leçon

La famille et l'établissement des jeunes

par l'abbé Ernest Arsenault, missionnaire-colonisateur

COMPARAISON:

Autrefois, on battait au fléau: deux gaules unies par une lanière de cuir, une aire (batterie) étanche, un van, deux bons bras, du coeur et "vlan"; ça battait.

Plus tard, sont venues les batteuses mécaniques, avec "horse-power". C'était plus compliqué mais quand le cheval était pesant, bien ferré, que le grain était sec, la batteuse en ordre, on pouvait battre de 75 à 100 minots par jour.

Aujourd'hui, c'est 600 à 800 minots. La machinerie est plus perfectionnée, le pouvoir plus fort, et les hommes d'aujourd'hui, pas plus fins que ceux d'il y a 100 ans, battent cent fois plus.

On peut comparer la société à une batteuse. Les pièces: cylindres, estomacs, poulies, courroies, rateaux, cribles, etc.: ce sont les familles.

Toute la batteuse: c'est la société.

Le batteur: le Gouvernement.

CAUSES DU MALAISE DE LA SOCIETE:

La société a subi, depuis 100 ans, le même sort que la batteuse. Elle s'est énormément compliquée: les familles comme les pièces de la batteuse sont plus nombreuses, ont plus de relations les unes envers les autres.

Comment se fait-il que le progrès et la science, tout en compliquant la batteuse, l'ont rendue si perfectionnée et si commode, tandis qu'ils ont compliqué la société, sans l'améliorer?

C'est que, dans l'évolution de la batteuse, les mécaniciens ont suivi un plan et ont coulé ou tourné les pièces pour qu'elles s'adaptent à telle batteuse, tandis que dans l'évolution de la société les mécaniciens, c'est-à-dire les parents qui préparent les cellules de la société n'ont pas suivi le plan ou ont adopté toutes sortes de plans-fantômes. C'est pour cela qu'il y a tant de morceaux, de pièces, de familles à ne rien faire et tant d'autres qui s'ajustent, très mal, à n'importe quelle société.

UN PLAN CHRETIEN

Chez nous, il y a toujours eu des hommes patriotes, clairvoyants et éclairés, chez les laïcs comme chez les religieux, qui ont fait le plan de la société française, au Canada: Ils voulaient une société originale, parce que les Canadiens français ne ressemblent pas aux autres et habitent un pays beau et riche comme il y en a peu.

Dans leur plan, chaque famille devait avoir sa propriété et ses responsabilités; il devait y avoir de l'équilibre dans notre organisme social et cet organisme, plutôt lent dans ses opérations, devait donner un rendement beaucoup plus élevé que celui de notre société actuelle,

UN PLAN MATERIALISTE

Des étrangers sont venus, avec leurs plans, eux aussi. Pour eux, il fallait aller vite, suivre le progrès, faire comme les autres, inutile de songer à avoir notre société à nous, Canadiens français, il fallait prendre nos familles et les adopter à leur société.

Beaucoup de parents se sont laissé prendre; quand ils ont moulé leurs familles, ils l'ont fait d'après un plan anglais, américain ou juif, sans trop s'en rendre compte, surtout, sans se douter que dans le plan de société de ces étrangers, les familles Canadiennes françaises devaient toujours servir au déblayage, qu'elles seraient, dans la société, ce que sont dans la batteuse, les rateaux qui reculent la paille; tandis que les familles des autres nationalités seraient surtout intéressées à l'empochage.

Notre peuple, dans les plans de la Providence, devait être agricole et missionnaire. La majorité des familles qui le composent, n'ont pas été faites d'après les plans. C'est pour cela que ça ne marche pas. Inutile d'essayer de monter une batteuse avec des pièces de différentes compagnies; il vaudrait mieux reprendre le fléau.

POUVONS-NOUS REVENIR A NOTRE PLAN?

Oui, si les pères et mères de familles de campagne le veulent. Ce sont eux qui façonnent les futures cellules de la société. Ils se donnent généralement beaucoup de peine pour élever leurs enfants; ils s'inquiètent de leur avenir, à quoi servirait de les préparer pour une société où ils ne seront jamais autre chose que des exploités. Qu'ils les façonnent donc pour le rôle qui les attend: rôle noble et magnifique: celui de constituer un état français et catholique, sur la terre d'Amérique. Rôle qui serait déjà atteint si les familles de nos campagnes canadiennes ne s'étaient pas laissé aveugler par les doctrines païennes et les promesses d'une prospérité factice qui venaient de l'étranger.

On a voulu manier les armes des autres: non seulement elles n'ont été d'aucune utilité pour notre défense, mais nous nous sommes estropiés. Revenons aux nôtres: la croix et la charrue, et reprenons notre oeuvre colonisatrice et missionnaire.

Notre plan à nous, Canadiens français, ce n'est pas de construire des tours de Babel, mais de multiplier des foyers autonomes sur chaque 100 acres de terre arable, c'est qu'au centre de chaque 20,000 âcres un clocher s'élève, que dans 100 ans nos paroisses rurales soient doublées; que nos familles fécondes aient essaimé, par milliers, dans les terres neuves.

Notre plan, c'est encore de fonder des paroisses, dans notre belle forêt canadienne, de faire profiter les familles des richesses que la Providence a semées à pleine main, dans nos 430,000 milles carrés de forêt vierge.

DES FAMILLES ET DES PAROISSES

Notre plan ce n'est pas de devenir un peuple puissant, en argent, en huile et en ferrailles, mais de rendre chaque famille heureuse et indépendante, sur son coin de terre; ce n'est pas de compliquer la vie, en préparant des guerres, mais de la simplifier, en affermissant la paix; ce n'est pas de nous servir du progrès pour détruire le passé, mais pour continuer plus aisément et plus rationnellement ce qui a été commencé miraculeusement.

NOTRE HAUTE VOCATION

Habitants de nos campagnes: Dieu et la Terre continuent d'appeler vos fils et vos filles à travailler à ce plan que seuls des chrétiens peuvent exécuter. Leurs réponses dépendront de la formation qu'ils auront reçue, dans la paroisse et au foyer.

Ils répondront "oui", si les parents ont choisi le plan canadien français et catholique.

Ils répondront "non", si les parents renient leurs ancêtres pour se louer à des étrangers.

Dès maintenant, le soir, au coin du feu, songez à l'avenir de vos enfants et dites-vous: "Nous avons 6, 8, 10, 12 enfants. Pour que la société de demain soit meilleure et plus heureuse que celle d'aujourd'hui, pour que l'équilibre soit rétabli entre la population de la campagne et celle des villes; pour que la race canadienne-française devienne forte et l'Eglise catholique conquérante, il nous faudrait donner à la terre les deux tiers de nos enfants et l'autre tiers à l'Eglise.

Quel problème que celui de préparer nos enfants à d'aussi nobles missions.

Nous avons bien besoin des lumières du bon Dieu.

Priez, travaillez et ayez confiance, le bon Dieu n'est pas à bout de ses miracles.

Questionnaire

1—Comment se fait-il que le progrès et la science ont compliqué la société, sans l'améliorer?

2—Que devait être notre peuple, dans les plans de la Providence?

3—Quel devrait être notre plan à nous, Canadiens français?

4—Quel doit être le rôle de la famille dans la préparation de l'établissement?

Succès magnifique

Le nombre des élèves qui se sont présentés au premier examen dépasse de beaucoup nos espérances. Nous n'en connaissons pas encore le nombre exact, mais nous ne serions pas surpris s'il approchait les trois mille. Succès magnifique! On a la preuve que les ruraux savent étudier et qu'ils y trouvent un réel plaisir, à la condition évidemment que le sujet soit à leur portée. La proportion des adultes nous semble plus considérable qu'au cours des années précédentes. C'est là une constatation intéressante quand l'on considère que le sujet étudié cette année s'adresse surtout aux parents.

Nous voudrions souligner ici le dévouement apporté à la cause par certaines personnes. Nous nous en abstiendrons parce que nous craignons que notre indiscrétion leur soit déplaisante. Les bonnes âmes préfèrent habituellement travailler en silence et à l'écart et nous nous en voudrions de troubler leur quiétude. Qu'il nous soit tout simplement permis de les féliciter et de les remercier au nom des jeunes et des moins jeunes qu'elles savent si bien encourager et stimuler.

La correction d'un si grand nombre de copies prend nécessairement assez de temps. D'autant plus qu'il n'y a qu'un seul correcteur, qui voit s'amonceller devant lui ces milliers de réponses en se demandant comment il réussira à passer à travers tout en évitant deux ou trois maux de tête! Il faudra donc être patient et attendre son tour. Une deuxième cause qui pourra peut-être retarder l'envoi des cartes-certificats est la difficulté qu'ont les imprimeries de livrer les commandes à temps. Notre imprimerie nous a promis les cartes-certificats pour le quinze du mois, mais il faut vous attendre à quelques jours de retard. Pour ces raisons, nous ne pouvons pas fixer la date de reprise dès maintenant. Ceux qui ne réussiront pas le premier examen, c'est-à-dire ceux qui n'obtiendront pas 35% des points, auront tout le temps voulu pour préparer leur reprise, car nous leur ferons connaître la date d'examen au moins deux semaines d'avance.

Maintenant, il y a ceux qui, pour différentes raisons, n'ont pu se présenter à l'examen du 3 février. Nous les avertissons donc qu'il n'est pas trop tard et qu'ils peuvent se présenter à la date que le surveillant voudra bien fixer. La façon de procéder est toujours la même: trouvez-vous un surveillant, qui nous demandera le nombre de questionnaires désiré. Vous discuterez de la date avec lui et vous vous présenterez en temps et lieu. Le surveillant nous fera parvenir les copies que nous lui retournerons quand elles seront corrigées. Voilà, c'est très simple; et, il n'y a pas de raison pour que tous ceux qui ont étudié notre cours n'aient pas la chance de prouver leur savoir.

L. P. POULIN

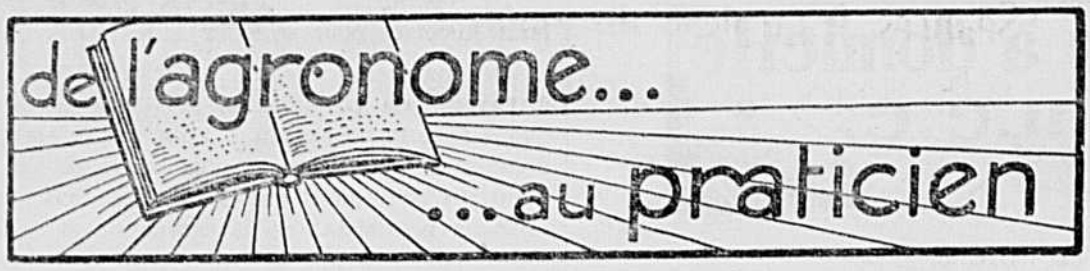

Chez les éleveurs de bovins canadiens

Par J.-R. Proulx, agronome au Servicevincial e l'Information et des Recherches

Le troupeau de bovins canadiens de la Ferme-Ecole de Deschambault vient de passer l'inspection en vue de la classification d'après le type. Ce sont deux agronomes et deux éleveurs qui ont procédé au classement; MM. Ernest Sylvestre et Alexandre Fournier, tous deux ex-présidents de la Société des Eleveurs de bovins canadiens et MM. Napoléon Jourdain et Bruno Gaudette, agronome. Ce dernier, en outre de ses fonctions agronomiques possède une ferme d'élevage d'animaux canadiens de grand mérite, à St-Philippe-de-Néri.

En vue de la sélection

Cette classification des bovins canadiens d'après le type est une initiative toute récente nous communique le Lt. Colonel Maurice Hallé, un "retour du front", qui est président de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens. Il a passé récemment quelques jours au bureau du secrétariat en vue du remaniement de certains détails administratifs.

La classification d'après le type, dit-il, a pour but de mettre en vedette les individus les plus conformes au modèle de la race, favorisant ainsi la sélection des sujets d'élevage chez les petits et les grands éleveurs. Elle sert également de guide aux acheteurs éventuels.

A la ferme de Deschambault

Quarante trois sujets en tout furent classifiés à la Ferme-Ecole de Deschambault. Le pourcentage moyen de points conservés, d'après l'échelle de pointage adoptée par l'Association est de 86.5, ce qui est très bon.

Sept vaches ont été jugées excellentes, 19 très bonnes, 17 bonnes et aucune passable. Bon nombre de jeunes vaches pourront passer dans une catégorie supérieure quand elles seront parvenues à leur complet développement. La classification des troupeaux d'après le type suscite beaucoup d'intérêt chez les éleveurs de bovins canadiens, et l'on prévoit qu'elle sera un puissant atout dans la propagation de la race. Le classificateur attitré de la Société est M. Andréa St-Pierre, directeur de la Ferme-Ecole de Deschambault. Le comité nommé pour classifier ce troupeau n'a qu'une existence temporaire. Il a été formé pour éviter que l'éleveur lui-même classifie le troupeau dont il a la surveillance.

Ferme en vedette

Le dernier rapport trimestriel du secrétaire des éleveurs de bovins canadiens signale à l'attention du public la magnifique performance du troupeau canadien de la ferme de l'Hospice St-Charles, à Cap-Rouge. Ce troupeau de 19 vaches a produit une moyenne de 9,505 livres de lait et 475 livres de matières grasses, soit 5.01%. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que le troupeau est surtout composé de jeunes vaches, soit 8 de deux ans, 4 de trois ans, 2 de quatre ans et seulement cinq vaches adultes.

Cette lignée d'animaux remarquables par la richesse de leur lait descend des sujets élevés sur l'ancienne ferme expérimentale de Cap-Rouge par feu le Dr Gustave Langelier, un des plus ardents promoteurs de la race bovine canadienne.

Cas particuliers

Plusieurs vaches canadiennes dans les diverses régions de la Province se sont signalées par la haute production laitière et beurrière qu'elles ont maintenant à leur crédit, nous communique M. Marc Leclerc, secrétaire et propagandiste de la race bovine canadienne. **"Mariette de la Pérade,** appartenant à M. Willy Bigué de Ste-Anne de la Pérade, a une production cumulative de 82,492 livres de lait et 3,794 livres de gras (4.59%) en 8 lactations.

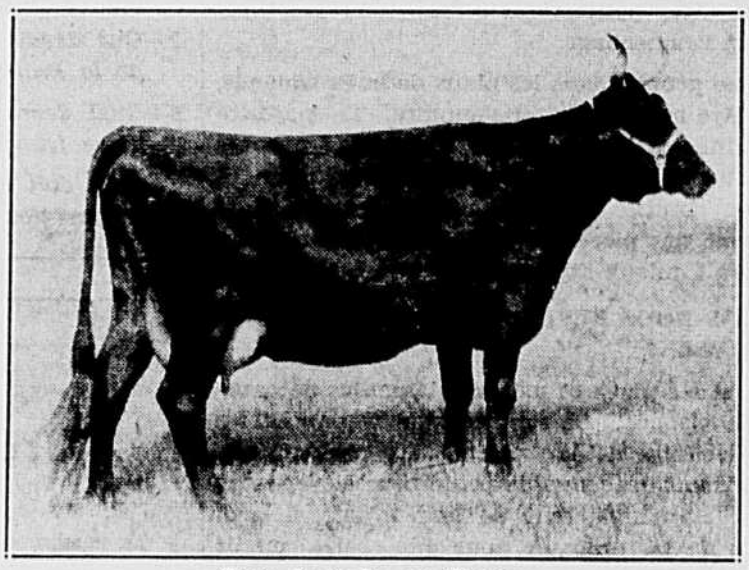

Type de vache canadienne

"Princesse de St-Ours, appartenant à M. Charles Sansoucy a donné en neuf lactations 79,262 livres de lait et 3,513 livres de gras. **Xillia de Cap-Rouge,** propriété de l'Hospice St-Charles a à son crédit, 65,938 livres de lait et 3,641 livres de gras (5.52%) en 8 lactations. Ces trois vaches ont mérité le diplôme "Médaille d'argent" au cours de l'année.

Dans la classe dite "Médaille de bronze" cinq vaches se sont qualifiées pour ce diplôme, lequel est accordé pour un rendement cumulatif de 2,250 à 3,375 livres de gras. Ce sont: **Julienne Landry,** propriété de Mme Théodore Landry de St-Anselme, comté de Dorchester, **Minette D'Amqui** appartenant à M. Paul-Emile Belzile, d'Amqui, **Mariette de la Pérade,** à M. Willy Bigué, **Préférée de Lévis,** propriété des R.R. S.S. Trappistines, de Pont Etchemin, et **Denise de l'Ecole,** propriété de la Ferme-Ecole Provinciale de Deschambault.

Voici maintenant la liste des vedettes de l'année avec mention de leur rendement:

	Lbs Lait	Lbs gras	% moyen
DIVISION DE 365 JOURS			
Classe de 4 ans			
"TOPAZE DE CLAIREAUX", propriété de Léo Duquette, fulford, Brome	11,399	565	4.96
Classe de 3 ans			
"CAP-ROUGE MARIUS ULINA", propriété de Ferme. Hospice St-Charles, Cap-Rouge, Québec	12,758	650	5.09
Classe de 2 ans			
"VIGY DE PILOTE", propriété de l'Ecole d'Agriculture Ste-Anne de la Pocatière	13,661	552	4.04
DIVISION DE 305 JOURS	Lbs Lait	Lbs gras	% moyen
Classe adulte			
"RADIEUSE DE CLAIREAUX", propriété de Léo Duquette, Fulford, Brome	12,116	612	5.05
Classe de 4 ans			
"ROSETTE DE ROC BEAU", propriété de Richard Desautels, St-Charles, St-Hyacinthe	12,184	578	4.74
Classe de 3 ans			
"GEORGETTE DE ST-CHARLES", propriété de Ferme. Hospice St-Charles, Cap-Rouge, Qué.	8,624	424	4.92
Classe de 2 ans			
"RADIEUSE DE L'HOSPICE", propriété de Ferme. Hospice St-Charles, Cap-Rouge, Qué.	6,917	352	5.09

Le rendement moyen de toutes les vaches canadiennes, de tout âge, qualifiées au cours de l'année s'établit comme suit:

Dans la division de 365 jours: 9,185 livres de lait et 421.2 livres de gras, soit 4.59%.

Dans la division de 305 jours, 7,715.4 livres de lait et 350.3 de gras, soit 4.52%.

Ces moyennes de rendement sont fort encourageantes pour l'avenir de la race, surtout si l'on considère que la plupart des vaches contrôlées ne sont pas encore parvenues à maturité et que les records ont été faits dans les conditions ordinaires de nos exploitations agricoles.

Conférences et démonstrations

On nous prie de rappeler aux lecteurs intéressés que des conférences et démonstrations sont actuellement données dans certaines localités, sur l'élevage du porc et son appréciation sur pieds et abattu. Ces leçons de choses ont une haute portée éducative en vue de l'amélioration des conditions de la production et de la vente des porcs. Ces conférences et démonstrations sont organisées conjointement par les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture.

Voici l'itinéraire du mois de février

Le 1er à Sherbrooke;
Le 5 à Bécancour;
Le 6 à St-Grégoire de Nicolet;
Le 7 à St-Guillaume d'Upton;
Le 12 à Ste-Justine;
Le 14 à St-Chrysostome de Châteauguay;
Le 26 à Cap St-Ignace;
Le 27 à St-Jean-Port-Joli;
Le 28 à St-Alexandre de Kamouraska.

Nous encourageons fortement les cultivateurs de ces régions à profiter de l'occasion qui leur est offerte de perfectionner leurs connaissances dans un élevage qui a pris une importance toujours grandissante, grâce à l'ouverture d'un excellent marché d'exportation.

Les coupons de beurre

Le coupon de beure no 139 est devenu valide le 7 février; après cette date, on emploiera les coupons bleus "R" pour acheter du beurre. Le 21 février, le dernier des coupons roses de sucre, no 70, sera valide de même que le coupon S-1. Subséquemment, on emploiera seulement les coupons verts "S" pour acheter des conserves ou du sucre.

Grand succès de cours apicoles

Les cours d'apiculture donnés à la Maison St-Vincent de Gros-Pin, près Québec en fin de janvier ont remporté un très grand succès. Selon un rapport de M. J.-R. Méthot, de Québec, 63 élèves ont suivi toutes les leçons et subi l'examen final. 75% des élèves ont conservé 15 points et plus sur un maximum de 20. Trois jeunes apiculteurs ont mérité des récompenses spéciales offertes par le ministère de l'Agriculture. Ce sont M. Philippe Kitchie, de St-Ubald de Portneuf, qui recevra une colonie d'abeilles, M. Léger Normand, de St-Eugène de L'Islet, qui gagne un nécessaire d'apiculteur, et enfin M. Roland Labonté, de Victoriaville, qui reçoit un enfumoir à abeilles.

Association de déshydrateurs

Les représentants de 11 usines canadiennes de déshydradation se réunissaient dernièrement à Montréal pour jeter les bases d'une association nationale de déshydrateurs. Il y avait des délégués de sept provinces, y compris Québec. Le siège social de l'Association est à Montréal. Un Québecois, M. Marc-H. Hudon, de Laprairie, a été élu président. Les buts de l'Association sont la protection des intérêts en cause, la publicité en faveur des produits traités, la recherche de nouveaux débouchés et les méthodes les plus économiques de production.

Que pensez-vous...

(Suite de la page 14)

incendie agricoles, par exemple dans le genre de celle des caisses populaires? — Quelles seraient ses fonctions?—Quels services pourrait-elle rendre aux mutuelles existantes?

Ecoutez, réfléchissez, discutez, voilà le mot d'ordre que l'on vous donne en prévision de l'émission du 18 février. Et s'il vous vient des idées lumineuses, pourquoi ne pas en faire profiter tous les cultivateurs en les communiquant immédiatement à M. Louis-Philippe Poulin, au secrétariat-général de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal.

Dépt. F 1, RUE VICTORIA LÉVIS, P.Q.

Imitation de brique en rouleaux

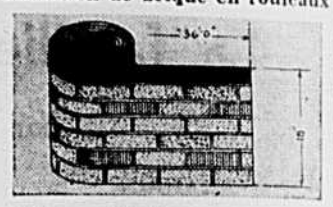

Prix et échantillons sur demande.
A. L. GONNEVILLE
Charette. Comté St-Maurice

GRATIS
de magnifiques primes ou 30% en argent, donné gratuitement à ceux qui vendront 100 paquets de graines de jardin à 10c chacun. Demandez 100 paquets et le catalogue de cadeaux gratis.

ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie, Québec

L'adresse de la Maison des Bûcherons est la suivante: 319, rue Saint-Paul, Québec, P. Q.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$2.00
le gallon
VERNIS — EMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"E N O"
2551, rue St-Zotique-Est
MONTREAL

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

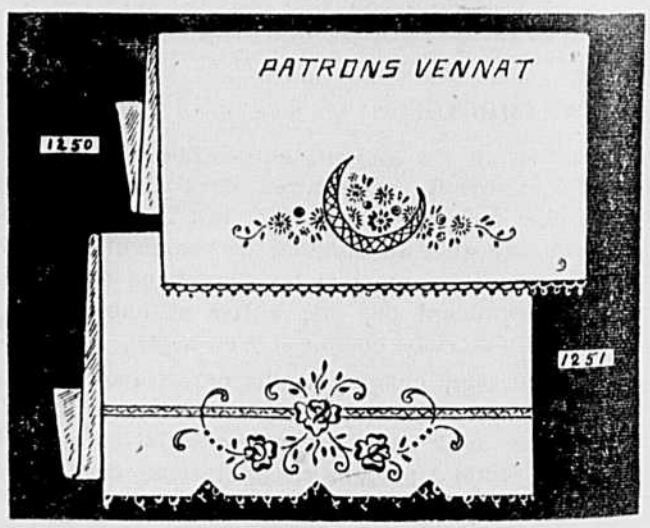

Nos 1250-1251 — SERVIETTES DE TOILETTE, charmants dessins pour broder en couleur. Les 2 ensembles à tracer au crayon 30c. Chacune, étampée sur tissu spécial pour serviette de bonne qualité, 75c; les 2 ensembles $1.39.

Coton à broder pour chacune, 20c.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de $1.00.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons,

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — MONTREAL

L'ACADIE RURALE

Progrès rapides et sûrs de la coopération au Madawaska

La Coopérative de Madawaska compte maintenant 1900 membres. — Elle a fait l'an dernier un chiffre d'affaire de $629,491.35. — Près de $60.000 en ristournes — Coopératives en formation en diverses paroisses

Il y a quelques semaines, se tenait à Edmundston la huitième assemblée annuelle de la Coopérative du Madawaska. Cette assemblée n'offrait en soi rien qui put la distinguer des sept autres. adoption et discussion du rapport financier, discussion générale, brèves conférences, etc. Mais elle a marqué une nouvelle étape dans la vie de cette organisation encore jeune, et qui a pourtant accompli un travail immense et réalisé de nombreux bénéfices pour ses membres.

Des chiffres qui parlent . . .

Un bref coup d'oeil sur les affaires transigées durant l'année permettra de s'en rendre compte plus facilement. L'organisation compte actuellement quelque 1,900 membres avec un capital payé dépassant les $76,000. Le chiffre d'affaires pour l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1945 se montait à $629,491.35. L'actif liquide se chiffrait à $158,614.44 et les immeubles, outillage, etc. à $64,809.99. A date, les ristournes payées ou accumulées atteignent la somme de $60,000.

Si l'on pense que cette coopérative ne compte encore qu'un peu plus de sept ans d'existence, on a droit de dire qu'elle marche à pas de géant.

Historique de la Coopérative

C'est en 1938 qu'on jeta les bases de la Coopérative du Madawaska. Depuis plusieurs années, M. Alphonse Dionne, agronome du comté, rêvait de doter son district d'une coopérative et faisait discrètement l'éducation des cultivateurs en ce sens. Les événements du début de 1938 précipitèrent la réalisation de ce projet. Depuis une vingtaine d'années, une beurrerie fonctionnait à St-Hilaire, près d'Edmundston. Cette fabrique, appartenant à une compagnie formée d'actionnaires de la région, était loin d'être une entreprise payante. Vers 1930, il fut question d'en fermer les portes, mais le ministère d'agriculture, jugeant cette beurrerie nécessaire à la région, accepta de la maintenir en marche et d'en prendre la direction. Les affaires s'améliorèrent, si bien, qu'à la fin de 1937 on avait accumulé un surplus de $3,500. La production, cette année-là, avait été de 107,000 livres.

Les actionnaires cherchèrent alors à reprendre le contrôle de la fabrique et de s'approprier les surplus. Le ministère d'agriculture, de son côté estimait que ce montant revenait de droit aux patrons qui avaient maintenu l'entreprise pendant les mauvaises années.

Fondation de la coopérative

C'est alors qu'on décida d'organiser une association coopérative et d'acheter la fabrique. Ce qui fut fait. La production de cette fabrique a presque triplé depuis lors, et atteignit cette année 311,408 livres.

Mais on ne s'arrêta pas là. La production laitière augmentait et la demande pour les moulées balancées était également plus grande. Les prix du commerce de détail étant très élevés, on décida d'organiser un magasin pour se procurer ces moulées à meilleur compte.

Achats et ventes

Le 16 octobre 1938, la Coopérative achetait son premier char de moulées. On peut juger du chemin parcouru depuis lors en examinant le dernier rapport financier où des moulées pour une valeur de $375,245 furent manipulées au cours de l'année.

Au cours de 1939, on construisit un immeuble spacieux où on installa les bureaux de l'organisation, des moulanges à marteaux et des malaxeurs à moulée. On peut y entreposer au delà de 20,000 minots de grain. Les fermiers qui le désirent peuvent y apporter leur grain pour y être moulu et mélangé.

Au printemps de 1940, on commença la vente des engrais chimiques aux sociétés d'agriculture. Ce commerce augmenta au point qu'à l'heure actuelle, la presque totalité des engrais chimiques est vendue aux sociétés d'agriculture par l'entremise de l'organisation. De 40 tonnes vendues en 1940, le chiffre atteint maintenant quelque 3,000 tonnes par année.

M. Henri-J. Soucy, gérant de la Coopérative du Madawaska.

L'entreprise progressa rapidement, et de jour en jour, de nouvelles marchandises s'ajoutaient aux stocks sans cesse plus variés du magasin. Si bien, qu'aujourd'hui, on y trouve à peu près tout ce qu'il faut pour satisfaire aux besoins de la ferme ou de la maison.

De succès en succès

Vers 1942, on se procura des camions pour transporter la crème à la beurrerie et faire la livraison aux districts environnants. La coopérative possède actuellement six camions ainsi qu'un garage pour faire les réparations nécessaires. On y répare aussi les machines aratoires.

Comme on peut le voir, la Coopérative du Madawaska a accompli en quelques brèves années un progrès immense. Il n'y a aucun doute que l'organisation a contribué, non seulement au relèvement économique de ses membres, mais indirectement à l'avancement de l'agriculture dans la région. Les montants distribués en ristournes au cours des dernières années ne montrent qu'une faible partie des avantages de l'organisation. Les autres, pour être moins facilement perceptibles, n'en sont pas moins réels. Les chiffres donnés plus haut sur les opérations de la beurrerie ne laissent aucun doute que la production laitière a augmenté de beaucoup. Cette hausse est due beaucoup moins à l'augmentation du nombre de vaches qu'à de meilleures méthodes d'alimentation, — comme en fait foi l'augmentation rapide dans la quantité de moulées vendues annuellement, — et à une sélection et amélioration des sujets. Les progrès accomplis en ce sens, en ces dernières années, sont très apparents.

De même, les quantités sans cesse grandissantes d'engrais chimiques appliqués chaque année

(Suite la page 21)

Séances françaises du congrès des cultivateurs du Nouveau-Brunswick

A Fredericton en janvier dernier — La formation des comités. — Une résolution demande qu'on donne plus d'essor à la colonisation. — L'idée d'union progresse partout

Le 9 janvier, plus de 50 délégués français se réunissaient en séance spéciale, sous la présidence du Révérend Raymond Boudreau, curé de St-Anselme. Le Révérend Père Boudreau souhaita la bienvenue aux délégués et parla de l'importance, pour chacun, des fermiers, d'aider nos vétérans.

Comités

Plusieurs comités furent formés. Le Comité de Résolutions comprenait: MM. Prémélite Robichaud, de Bouctouche, Albert Lang, de St-Basile, le Révérend Frère Fabius de l'Université St-Joseph, Eustache Godin, de St-Raphaël, et Gustave Gaudet, de Caraquet.

Le Comité de nominations comprenait: le Révérend Stanislas Robichaud, de Paquetville, MM. Michel Fournier, de Pointe-Verte et François Blanchard, de Rogersville.

Ces Comités firent chacun rapport de leurs activités respectives.

La Société Française de Littérature agricole

Une réunion de la Société Française de Littérature agricole suivit immédiatement. On discuta du procès-verbal, du rapport financier et de la Publication du "Fermier Acadien". Les nouveaux directeurs pour 1946 sont: Monsieur le Curé Raymond Boudreau MM. Arthur Gaudet, Antoine Goguen, François Blanchard et Camille Chiasson.

Résolutions

Voici les résolutions adoptées à cette séance:

1—Demande sera faite à la Commission des Prix et du Commerce d'enlever les restrictions sur les machines agricoles simples le plus tôt possible.

Proposé par M. W. E. Chiasson, appuyé par M. J. E. Godin.

2—Il est résolu que, pression soit faite auprès du gouvernement afin qu'il aide de nouveau à la colonisation arrêtée par la guerre.

Proposé par M. l'abbé Stanislas Robichaud, appuyé par M. Alpha Martin.

3—On demande au Ministère des Terres et Mines, de mettre à la disposition des cultivateurs et des colons, des techniciens qui auront la mission de les renseigner sur la conservation et la bonne exploitation de leurs lots à bois.

Proposé par M. J. B. Blanchard, appuyé par M. Ambroise Léger.

4—L'Association des Fermiers des districts agronomiques Nos 2 10 et 13, demandera au Ministre de l'Agriculture d'envoyer, le plus tôt possible, un vétérinaire bilingue à Bathurst.

Proposé par M. Agapit Roy, appuyé par M. Ross.

5—Les wagons employés au transport de la chaux et des engrais chimiques ont souvent servi, antérieurement, au transport des grains d'alimentation; une quantité de graines de mauvaises herbes sont ainsi disséminées sur des terres qui en étaient exemptes auparavant. Il est donc résolu que pression soit faite auprès des autorités pour exiger que les compagnies intéressées nettoient les wagons destinés au transport de la chaux et des engrais chimiques.

6—Demande sera faite au ministère provincial de mettre à la disposition des cultivateurs les machines nécessaires au travail de drainage et d'égouttement des terres.

Proposé par M. Marcellin Langlais, appuyé par M. Hector Bourgeois.

7—Les compagnies de moulées commerciales, malgré les ordonnances contraires du gouvernement, continuent à exiger des cultivateurs qu'ils achètent des moulées "au char" en même temps que de la farine. Demande sera faite aux autorités de voir à ce que cette pratique soit discontinuée.

8—L'électricité étant une nécessité dont tout district rural devrait bénéficier, pression sera faite auprès du gouvernement pour que l'électricité soit répandue le plus tôt possible. Cette résolution fut proposée par M. Jacques Daigle et appuyée par M. Clément Cormier.

9—Le développement de nos régions de colonisation dépend en grande partie du nombre d'arpents de terre défrichée, et ce travail de défrichement est trop long et trop dispendieux pour les colons. M. Napoléon Ouellet, appuyé par M. Fred Richard, propose de demander au Ministère des Terres et Mines de mettre à la disposition des colons la machinerie nécessaire à ce travail de défrichement.

Le conférencier à cette réunion était monsieur J. E. Couture, expert en colonisation, des bureaux du Canadien National de

(Suite à la page 21)

Vous nous aidez quand vous renouvelez de vous-même votre abonnement à la "Terre de Chez Nous".

CULTIVATEURS

vraie aubaine pour vous

Bois de construction très sec, de seconde main.
Madriers épaisseur un, deux et trois pouces.

Ecrivez ou adressez-vous à

MAGNAN INDUSTRIE CO.

2463 rue Manufacture,
Pointe St-Charles
Montréal. Tél: WI. 0467.

● Vos porcs engraisseront plus vite et vous rapporteront donc de meilleurs bénéfices si vous construisez des auges et des porcheries en béton. Et votre tâche sera en même temps diminuée de façon substantielle. Ecrivez-nous aujourd'hui même pour obtenir gratuitement un exemplaire du manuel intitulé "L'utilité du ciment pour le cultivateur", qui vous enseignera comment construire économiquement des porcheries en béton, des caveaux à légumes, des planchers et fondations d'étables, des silos, etc. Envoyez-nous le coupon ci-dessous.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Immeuble Canada Cement Company, Square Phillips, Montréal
Bureaux des ventes à: Québec Montréal Toronto Winnipeg Calgary

Canada Cement Company Limited,
551 Immeuble Canada Cement Company, Square Phillips, Montréal.
S'il vous plaît m'envoyer votre manuel—
☐ "L'utilité du Ciment pour le Cultivateur"

Nom.....

Adresse.....

.....

Convocations

DIMANCHE, 17 FEVRIER:

Armagh (Bellechasse)
Chartierville,
Lac St-Paul (Rimouski)
Rivière Davy,
Rochebeaucourt (Abitibi)
Ste-Blandine,
St-Mathias,
St-Romain
Ste-Rose de Poularies
Wotton,
L'Esprit-Saint

LUNDI, LE 18 FEVRIER:

Notre-Dame de la Paix,
Clerval (Abitibi)

MARDI, LE 19 FEVRIER:

St-Camille (Wolfe)
St-Marcel (Richelieu)
St-Honoré (Chicoutimi)

MERCREDI, 20 FEVRIER:

Arthabaska,
Ancienne Lorette,
Danville,
St-Augustin (Portneuf)
St-Isidore (Compton)
St-Charles (Bellechasse)

JEUDI, LE 21 FEVRIER:

St-Eleuthère
(Kamouraska)

Bromptonville

A sa dernière assemblée notre cercle a adopté une résolution de protestation contre le projet mis de l'avant par la Carnation Milk de Sherbrooke de payer ses fournisseurs tous les mois au lieu de tous les quinze jours, à partir du 15 février. Ce projet soulève la désapprobation générale chez les patrons pour plusieurs raisons, principalement parce que les patrons sont plutôt des producteurs moyens qui ont besoin de leur paie au moins tous les quinze jours pour payer leurs fournisseurs d'engrais alimentaires. Dans le cours ordinaire des salaires, on paie au moins tous les quinze jours. Cette décision ne semble avoir été prise qu'en considération des intérêts particuliers de la compagnie, sans s'occuper de ceux des patrons qui seront obligés de se priver du nécessaire en attendant leurs paies à la fin du mois. De plus, le patron qui ne peut produire beaucoup de lait en hiver pour des raisons de transport, ou pour bien d'autres causes, se trouverait mal placé pour faire ses achats de grains de semence au printemps.

J.-M. Dupuis, secrétaire

Vaudreuil

Notre cercle a tenu une réunion le 9 janvier au village de Vaudreuil sous la présidence de M. Aimé Vincent. Les directeurs suivants étaient présents: MM. Albert Besner, Horace Valois, Angelio Lavigne, Arthur Besner et Laurent Lalonde. Nous avons étudié le projet de la ville de Dorion d'annexer un lopin de terrain de la paroisse de Vaudreuil. Pour répondre à l'anxiété générale des cultivateurs de notre paroisse et pour conserver la paroisse de Vaudreuil dans ses cadres actuels, nous avons décidé d'agir de façon à empêcher de nouvelles amputations. Notre cercle demande à la direction générale de l'U.C.C., à l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, de se faire les interprètes des cultivateurs de la paroisse de Vaudreuil auprès du ministre des Affaires municipales pour qu'on ne donne aucune suite au projet de la ville de Dorion ainsi qu'aux futures demandes de division au détriment de la paroisse de Vaudreuil.

Martial Robillard, secrétaire

Chénéville

(Papineau)

Le 21 janvier, une vingtaine de cultivateurs se réunissaient pour l'assemblée mensuelle du cercle sous la présidence de M. Alphonse Pilon. M. l'aumônier nous parla de l'électrification rurale, sujet repris par le président dans son allocution, et discuté ensuite par les membres. La question d'une caisse populaire fut également débattue. La prochaine réunion est fixée au 12 février.

Ubald Mireault, secrétaire

St-Wenceslas

(Nicolet)

M. Lorenzo St-Arnaud présidait notre réunion du 2 janvier. M. l'aumônier, les directeurs Antonio Gaillardez, Bruno Paré, Edouard Dubois et environ cinquante cultivateurs étaient présents. M. le président invita le secrétaire à expliquer le livre de comptabilité qu'on venait de distribuer. M. Omer Morel fut ensuite invité à diriger la discussion sur le problème de l'emploi de la machinerie agricole en coopération. La discussion fut très active et ne manqua pas de soulever un vif intérêt. M. l'aumônier tira les conclusions de la réunion. Il formula ses voeux au cercle à l'occasion de la nouvelle année et suggéra d'organiser une soirée récréative, ce qui fut accepté par l'assemblée.

Conrad Prince, secrétaire

St-Stanislas

Au cours d'une récente assemblée de notre cercle, nous avons adopté une résolution demandant que le prix des engrais chimiques et des machines aratoires soit diminué. Nous sommes d'avis que ces prix sont soufflés du double de leur valeur réelle et que rien ne laisse prévoir une baisse prochaine. Notre cercle suggère en conséquence au bureau central de prendre au plus tôt l'initiative de la construction de deux manufactures, dont l'une pour les engrais chimiques et l'autre pour les machines aratoires, faisant ainsi bénéficier les cultivateurs d'un rabais d'au moins un tiers du prix de vente actuel. Le cercle estime que dès que cette question sera étudiée et approuvée par le bureau central, le nombre des membres passera de 35,000 à 100,000, et la question de la propagande sera réglée par le fait même.

Adélard Trépanier, secrétaire

St-François de Sales

(Roberval)

Plusieurs fermières se sont jointes aux membres de notre cercle à sa réunion du 20 janvier tenue sous la présidence de M. Joseph Simard. Nous avons étudié la coopération à l'aide du livre de M. l'abbé J.-Arthur Nadeau. Notre aumônier, M. le curé Ludger Lamothe dirigea le forum. Tous les assistants furent vivement intéressés.

Elie Laberge, secrétaire

Milan

(Frontenac)

A notre réunion du 9 décembre, nous avons nommé trois membres qui seront délégués à Sherbrooke pour étudier les formules d'impôt sur le revenu, étude dirigée par M. J.-D. Bégin. Ce sont: M. Vital Boisvert, Euclide Boisvert et Honoré Boisvert. Demande sera faite à qui de droit pour obtenir que le sirop d'érable se vende sans coupon aux cultivateurs de la paroisse. Il nous semble légitime qu'un cultivateur puisse vendre quelques gallons de sirop à ses voisins sans exiger de coupons.

Honoré Boisvert, secrétaire

—"Y a pas de danger aujourd'hui . . . Tous les cultivateurs sont à la journée d'étude de l'U.C.C." . . .

Solution idéale

Un cercle de l'U.C.C. du diocèse des Trois-Rivières voudrait à tout prix que l'U. C. C. compte 100,000 membres. Ce ne sont certes pas les dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs qui s'y opposeront. Si tous les cultivateurs le voulaient, ce ne serait pas seulement 100,000, mais 150,000 membres que compterait l'U.C.C., puisque c'est environ le chiffre des familles agricoles de la province. Le cercle dont il est question y met cependant une condition, c'est que le bureau central prenne au plus tôt l'initiative de construire une manufacture de machines aratoires et une fabrique d'engrais chimiques. Ne serait-il pas plus logique de renverser la proposition et de dire: "Hâtons-nous de recruter 100,000 membres et nous aurons bientôt ces deux manufactures?" L'U.C.C. n'a pas été imposée aux cultivateurs, mais elle existe de par la volonté des cultivateurs. Lorsqu'elle fait des revendications, c'est au nom des cultivateurs organisés qu'elle les fait. D'où il suit que ses réclamations auraient au moins trois fois plus de poids si elle pouvait parler non pas au nom de 35,000 cultivateurs seulement, mais de 100,000. Ce serait mettre les boeufs en avant de la charrue, tels qu'ils doivent être. Ne vous paraît-il pas que ce serait là la solution idéale?

Luskville

(Gatineau)

Notre dernière réunion eut lieu le 14 janvier. Nous avons décidé de prendre des renseignements auprès de la Commission des prix à Ottawa au sujet des primes sur le bois de corde. Nous avons autorisé le secrétaire à envoyer à Québec la somme de $8.81 pour payer les frais de publication de notre incorporation dans la Gazette Officielle de Québec. A la suite de nos démarches, notre requête ayant été signée par 20 membres, le Secrétaire de la province nous informait qu'il autorisait l'incorporation en syndicat professionnel. Un travail a été présenté sur la culture de la betterave à sucre dans la paroisse. On proposa que le secrétaire fasse des démarches pour obtenir les services d'une niveleuse. Notre commission scolaire a reçu de bonnes nouvelles du département de l'Instruction publique à Québec au sujet de notre projet d'une école centrale dans la paroisse. Une soirée récréative sera organisée par les membres de l'U.C.C. et de l'U.C.F. Tous les membres seront invités avec leurs familles à cette fête qui a lieu sous les auspices de notre syndicat. La prochaine assemblée aura lieu au début de février

Léon Panineau, secrétaire

St-Adelphe

Notre réunion du 20 décembre était présidée par M. Alexandre Grenier. Une douzaine de cultivateurs étaient présents. M. J. Beaulé a félicité, au nom des membres du cercle, l'ex-président, M. J.-A. Lessard, des services qu'il a rendus et de son dévouement pour la préparation des séances si intéressantes et si instructives. Il fut décidé de payer une messe pour le repos de l'âme d'un de nos membres décédé, M. Irenée Cloutier. On a ensuite lu les instructions concernant l'incorporation de notre cercle en syndicat professionnel. Le président, le vice-président ainsi qu'une dizaine de cultivateurs ont signé la requête d'incorporation.

L. Turmel, secréatire

St-Jean de Brébeuf

(Roberval)

Réunion de notre cercle tenue le 15 novembre sous la présidence de M. David Lavoie. Nous avions l'honneur d'avoir parmi nous à cette réunion M. Adrien Demers, surintendant de la Société d'assurances générales, M. Simon Maltais, président diocésain, et M. J.-M. Couët, propagandiste. Tous trois nous ont parlé d'assurance et de l'U.C.C. en général. Les élections annuelles ont donné le résultat suivant: président, M. David Lavoie; aumônier, M. le vicaire Lavigne; directeurs, MM. Willie Girard, Olivier Vien, Odilon Rodrigue, Télesphore Lavoie, Jean-Baptiste Labaume et Pierre Claveau. Les gagnants du concours d'embellissement sont MM. Joseph Girard, Joseph Morin, 1er et deuxième prix; MM. Louis Lalancette, Willie Girard et Ernest Fortin, troisième prix. Nos plus sincères félicitations.

Arthur Girard, secrétaire

St-Jean de Dieu

(Témiscouata)

Lors de son assemblée annuelle, tenue en janvier, notre cercle a procédé à l'élection de ses directeurs pour l'année 1946. L'aumônier est M. J. Gauvin, prêtre-curé de la paroisse. Ont été élus: président, M. Charles Ouellet; vice-présidents, M. Wilfrid Sénécal et M. Antoine Jean; directeurs, MM. C.-E. Jean, Gérard Ouellet, Narcisse Rouleau et Léo Drapeau; secrétaire, M. Camille Rioux. A la suite d'une résolution adoptée à cette réunion, M. Charles Ouellet a signé, au nom du cercle, le contrat d'affiliation de notre Cercle à l'Union Catholique des Cultivateurs. Nous avons étudié les possibilités d'achat, en coopération, d'un tracteur avec pelle mécanique.

Camille Rioux, secrétaire

Verchères

(Verchères)

Le 8 janvier, sous la présidence conjointe de M. l'aumônier et de M. Jules Auger, agronome, avait lieu notre assemblée mensuelle. M. l'aumônier traita surtout de la première leçon des "Notions Elémentaires de Coopération". Nous avons étudié un questionnaire de M. l'abbé Rancourt portant sur la société. La fameuse question de l'impôt sur le revenu fut discutée. A notre prochaine réunion, nous procéderons à l'élection d'un nouveau bureau de direction et fixerons la date à laquelle les membres devront payer leurs cotisations. Nous avons eu la visite de M. J. Bégin qui expliqua aux cultivateurs de quatre paroisses réunies comment remplir la formule de l'impôt sur le revenu.

Jean-Pierre DANSEREAU,
secrétaire.

Perkins

(Papineau)

Le 11 décembre, notre cercle se réunissait sous la présidence de M. E. Adrien Charette. Une quinzaine de membres étaient présents. M. l'aumônier parla de la Caisse populaire qui fonctionnera prochainement dans la paroisse. M. le président choisit comme sujet: "L'électrification rurale sur nos fermes et ses avantages." On traita également du syndicat professionnel. Les activités du mois de décembre se résument à la propagande et à la fondation de la Caisse populaire. Les opérations s'annoncent très bonnes. On adopta comme résolutions la formation du cercle en syndicat professionnel et l'encouragement à la Caisse populaire.

Alexandre TRUDEL,
secrétaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. ROIS St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIBE BELZILE L.S.C.

Remerciements à saint Isidore

Saint Isidore, patron des cultivateurs, continue de fournir la preuve que ce n'est pas en vain qu'on l'invoque. Cette semaine encore, plusieurs cultivateurs ont obtenu diverses faveurs que tous attribuent à son intercession. Mentionnons, entre autres, Mme Joseph Arsenault, de Honfleur, comté de Bellechasse, qui a obtenu trois faveurs, dont deux guérisons d'animaux, M. J.-Emile Desjardins, de Ste-Félicité, comté de Matane, qui a bénéficié de plusieurs faveurs insignes, M. Mathias Vaillant, de Luskville, qui a obtenu la guérison d'un animal et qui met ses autres animaux sous la protection de saint Isidore, M. Wilfrid Simoneau, de St-Zacharie de Beauce, qui lui doit la guérison d'une vache, Mme Félix Picard, de Montbeillard, attribue, pour sa part, la guérison d'une brebis à saint Benoît. Si l'on a voulu dire saint Isidore, il est sûr que le patron des cultivateurs comprendra, car c'est l'intention qui compte.

Parisville

(Lotbinière)

M. Joseph Blanchet, présidait notre réunion du 18 janvier. Une soixantaine de cultivateurs étaient présents. L'assemblée du Cercle des Jeunes Eleveurs avait eu lieu avant celle de l'U.C.C. M. le président parla de l'incorporation de notre cercle en syndicat professionnel. On traita des commandes de grains et graines de semences, d'engrais chimiques et du choix des délégués à la réunion pour discuter de l'impôt sur le revenu. Ont été choisis comme délégués: MM. Louis-Philippe Couture, Roméas Beaudet et Rosario Beaudet. Le conférencier de notre prochaine assemblée sera M. l'agronome Verville.

Georges-Etienne HABEL,
secrétaire.

St-Pie de Guire

(Yamaska)

Une trentaine de membres assistaient à notre réunion mensuelle sous la présidence de M. Joseph Théroux. M. l'aumônier était présent. Demande sera adressée au gouvernement de fixer un prix minimum pour le lard et les oeufs et que ce prix soit assez élevé pour permettre aux cultivateurs de réaliser un profit équitable.

Nestor Garon, secrétaire

POUSSINS A VENDRE
Qualité
CONTROLEE ET CERTIFIEE
RACES:— P.R.B. N.H.R. et Hybrides
Commandez immédiatement
vos poussins au
COUVOIR ST-HYACINTHE CERTIFIE
Léon Chabot et Simon Matte, props
375, ave Mondor, St-Hyacinthe, Que.

J.-F. DIONNE
L.D.C.
COMPTABLE PUBLIC
1438, Sicard, Montréal.
Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.
Tél: Clairval 5940

TEL.: PLateau 4'C1
Jean-P. VERSCHELDEN
AVOCAT
Roux et Verschelden
132, ouest, rue St-Jacques,
Chambre 903,
Montréal.

La coopération . . .

(Suite de la première)

grâce à toutes nos questions. Disons d'abord que le Nouveau-Brunswick possède sa Fédération des Caisses populaires Acadiennes, dont M. Légère est le gérant, depuis le congrès tenu le 1er août dernier, date de la fondation. Cette Fédération n'est pas encore incorporée à la Législature du Nouveau-Brunswick, mais on a demandé la charte et l'on espère que cela se fera à la prochaine session provinciale

Effectifs des Caisses

Le Nouveau-Brunswick compte 78 caisses populaires acadiennes sur un total de 150. M. Légère fait remarquer qu'il y a possibilité pour une centaine de caisses populaires acadiennes dans cette province. Il est bon de noter ici que les caisses populaires acadiennes sont des organismes distincts de ceux que possède le groupe de langue anglaise. A ce point de vue, M. Légère tient à faire observer que la Providence a bien servi les Acadiens au Nouveau-Brunswick, puisqu'ils sont pour la plupart groupés d'une façon homogène dans différentes régions plutôt que dispersés dans toute la province et mêlés au groupe de langue anglaise. Quant aux principales villes où il y a mélange des deux groupes, on projette de résoudre le problème en demandant une charte pour établir des caisses autonomes sur une base paroissiale. C'est le cas en particulier pour les villes de Dalhousie, Moncton, Campbellton et Edmundston.

La propagande

La propagande des caisses se fait par l'intermédiaire de l'université Saint - François - Xavier. C'est M. l'abbé Livain Chiasson, curé de Shippegan, qui est en charge de la propagande, comme de tout le mouvement coopératif dans la province. L'actif des caisses acadiennes se chiffre par près de deux millions (celui du groupe anglais est d'environ $600,000). On compte près de 20,000 sociétaires. Le 1er septembre dernier, on a demandé aux caisses d'augmenter leur actif de 10%.

La consommation

Si nous passons maintenant au secteur de la consommation, le Nouveau-Brunswick possède 35 magasins coopératifs dont le chiffre d'affaires s'est élevé l'an dernier à environ un million et demi. La Coopérative de gros de Madawaska, à elle seule, fait des affaires pour un montant de $500,000 par année. C'est une coopérative agricole. Une beurrerie coopérative y est annexée. La Coopérative de Madawaska compte 1,500 membres et son siège social est à Edmundston.

La production

Dans la production, il existe une coopérative de fraises à Memramcook. Elle fait l'expédition directe du produit sur le marché. Autrefois, avec le nuée d'intermédiaires qui dévoraient le plus clair des profits, la culture des fraises n'était guère payante. Aujourd'hui, certains cultivateurs retirent jusqu'à $2,000 par année de la vente de leurs fraises. Elle a fait cette année un chiffre d'affaires d'environ $50,000.

Les pêcheurs

Il y a enfin un autre groupe de coopératives, et non le moindre: les Coopératives de pêcheurs. On en compte une quinzaine. Leur chiffre d'affaires annuel se chiffre tout probablement à un million par année. Il faut mentionner de façon spéciale la Coopérative des Pêcheurs de l'île de Lamèque. Cette coopérative possède un établissement pour la préparation du poisson, un entrepôt frigorifique, s'occupe de l'achat de toutes les espèces de poisson et opère une fabrique de mise en conserve du homard, de la morue, etc. A eux seuls, les établissements de Lamèque font un chiffre d'affaires de plus de $200,000 par an.

Projets d'avenir

De plus, M. Légère exprime l'espoir que l'on va probablement lancer, le printemps prochain, une coopérative de mise en conserve des légumes à Baker Brook. Ce serait la première du genre dans cette province. Il est aussi question d'organiser une carrière de pierre à chaux coopérative.

Vers le progrès

Ce trop bref aperçu du mouvement coopératif au Nouveau-Brunswick révèle néanmoins que les coopérateurs français de cette province sont résolument engagés sur la voie du progrès. Ils entendent faire de leur mouvement un succès sur toute la ligne. C'est ce qui se dégage de l'exposé succinct que nous a fait M. Légère. Avec l'adhésion des délégués français du Nouveau-Brunswick au Conseil canadien de la coopération nouvellement formé, on peut être sûr que le mouvement prendra encore plus d'ampleur dans les années à venir. Ce qui hâtera davantage le succès du mouvement coopératif, c'est, d'après M. Légère, la fondation d'une Union des coopératives acadiennes du Nouveau-Brunswick qui serait le pendant du Conseil supérieur de la Coopération de Québec. C'est d'ailleurs une chose décidée depuis la tenue de l'assemblée convoquée à cette fin le 1er septembre dernier.

M. Légère

M. Martin Légère est né à Caraquet, de parents cultivateurs. Il a fait ses études commerciales à Caraquet même. Il s'est d'abord occupé de propagande coopérative à l'université Saint-François-Xavier, où il a étudié la technique du mouvement. Entré ensuite au service du ministère provincial de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, dont dépendent les caisses populaires, M. Légère a rempli les fonctions d'inspecteur des caisses populaires acadiennes. Il a occupé ce poste pendant six ans. Il est maintenant gérant de la nouvelle Fédération des Caisses populaires qui a son petit bureau à Caraquet. En attendant que la Fédération occupe tout son temps, M. Légère a décidé de suivre les cours réguliers de la Faculté des Sciences sociales de Québec. Il veut profiter de son séjour à Québec pour étudier tout le mouvement coopératif de notre province, surtout la Fédération des Caisses populaires, afin de faire profiter ses compatriotes acadiens des expériences acquises dans ce domaine par les coopérateurs du Québec.

Nous avons pris congé de M. Légère avec la ferme conviction que le mouvement coopératif au Nouveau-Brunswick est appelé à un brillant avenir.

Les pomiculteurs . . .

(Suite de la première)

un rapport du Service d'arrosage; M. A. Beaulieu, entomologiste de St-Hilaire nous fera part des résultats des expériences sur les arrosages de Rougemont; M. E. Fontaine, de St-Hilaire, donnera quelques conseils sur l'entretien des pulvérisateurs et enfin le Dr Geo. Gauthier, chef de la division de la Protection des Plantes, Québec, présentera un film: "La défense sanitaire de la pomeraie". M. L.-C. Roy, représentant de la Fédération de l'Agriculture à la Corporation des biens de guerre, de Montréal, traitera de la distribution du matériel de guerre.

Tous les pomiculteurs sont invités à assister à cet important congrès.

Les coopérateurs . . .

(Suite de la page 4)

tout mentionné la lutte entreprise contre le projet de taxation des coopératives.

La constitution

Dès le début de la seconde journée des délibérations, le terrain étant déblayé on décida de ne pas remettre à plus tard, mais de fonder séance tenante un Conseil canadien de la Coopération. On procéda immédiatement à l'étude du projet de constitution qui fut adopté article par article avec quelques modifications de détail. En résumé, le nouvel organisme a son siège social à Québec. Il s'étend à tout le Canada. Il est formé d'organismes ou de groupements provinciaux, représentés par des délégués accrédités. Le nombre de délégués ne doit pas dépasser huit pour le Québec et quatre pour chacune des autres provinces. Le but du Conseil canadien de la Coopération est d'assurer le développement et la coordination du mouvement, la diffusion de la doctrine et la défense des intérêts coopératifs au Canada français. Comme second objectif, le Conseil veut collaborer avec l'Union coopérative du Canada dans la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale. Pour atteindre ces buts, le Conseil établit un secrétariat permanent qui sert de lien entre les organismes et groupements représentés, centralise et diffuse l'information, répand la doctrine et aide à la propagande. Il prend tous les moyens utiles à la réalisation de ces fins.

Clôture du congrès

Après l'adoption de la constitution, il y eut élection des membres du conseil d'administration et du conseil exécutif avec le résultat mentionné plus haut. Dans la soirée du jour précédent, on se réunit pour faire l'étude des recommandations de la Commission d'enquête sur les coopératives et l'on s'entendit sur l'attitude à prendre dans les circonstances. Le président déclara ensuite le congrès officiellement clos et invita les membres du nouveau conseil d'administration à dire quelques mots d'appréciation du congrès. Prirent la parole M. l'abbé A. Poirier, M. Martin Légère, M. Henri-C. Bois, M. Ernest Denis, M. l'abbé Dugas, M. l'abbé L.-M. Parent, le T. R. P. Lévesque et l'hon. Cyrille Vaillancourt. Ce dernier invita les délégués, au nom de la Fédération des Caisses populaires, à aller prendre le souper à l'immeuble de la Fédération à Lévis.

Avant de se séparer, les délégués votèrent des remerciements au président de l'assemblée et les délégués des autres provinces remercièrent les coopérateurs de la province de Québec de leur chaleureux accueil. On proposa ensuite que le procès-verbal soit envoyé à chacun des délégués et que la revue "Ensemble!" soit adoptée comme organe officiel du Conseil canadien de la Coopération.

Sujet d'étude . . .

(Suite de la page 14)

ment d'un service de vérification et la classification des risques. Il se réjouit de constater l'existence de la Société mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C. et termine en disant qu'il est permis d'espérer en la magnifique, féconde et tenace éducation que répand cette société. Avec le temps, elle couvrira bien tout le terrain.

Le cantique . . .

(Suite de la page 12)

s'active; mais la brodeuse rêve au petit bébé qu'elle n'aura jamais; aux bambins qui ne viendront jamais entourer son cou de leurs bras caressants. Jamais, rêve-t-elle, ma bouche ne dira avec une tendresse mêlée d'amour "Ma fille ...", avec une fierté si grande: "Mon fils ... mon cher grand". Jamais je ne m'enivrerai de ces paroles. Jésus, acceptez mon holocauste perpétuel pour que beaucoup d'angelets descendent dans les beaux berceaux, tout prêts, les berceaux de mon pays.

Plus tard, ce sont de petites robes fleuries, des tabliers carreautés et de légers cotillons barrés que l'aiguille coud solidement alors que la couturière promène son regard dans l'herbe du verger où des enfants joyeux jouent en faisant tache claire sur le vert du gazon. Les enfants ne sont pas les siens; mais ils emplissent tout son coeur tant avide de se donner. Sa prière se fait plus tendre, plus suppliante pour offrir l'oblation de sa journée manquée afin qu'eux, au moins, soient sains, forts, vigoureux; qu'ils soient la richesse, l'orgueil de la Patrie.

Puis quand viennent les coutures qui habillent de noir des femmes éplorées, des mamans meurtries, l'aiguille, sous la main qui tremble, a une poussée moins vigoureuse qui n'est cependant qu'un ralentissement; car son âme a un élan vers Dieu. Le sanglant offertoire qu'elle dit tout bas aide les affligées à se résigner et son aiguille, d'acier trempée, devant l'apaisement, reprend agile, alerte, vive et vaillante, sa besogne, son travail.

Ce fut ainsi, mes petites filles, tout le temps que dura la vie de mon héroïne. Le cantique suave, mélodieux de son aiguille que je vous ai chanté, pieusement comme à l'église est un pâle reflet de celui que mon incomparable amie chante depuis longtemps dans les joies du Thabor.

Alice Poulin de Courval Raiche

TOUJOURS PLUS PROCHE

M. W. F. English, vice-président d'Air-Canada, a déclaré que lorsque sa Compagnie prendra livraison de gros avions quadrimoteurs qui survoleront les Grands Lacs, le temps d'envolée entre Toronto, Montréal et Winnipeg sera réduit de moitié.

Si vous Souffrez de Douleurs Rhumatismales

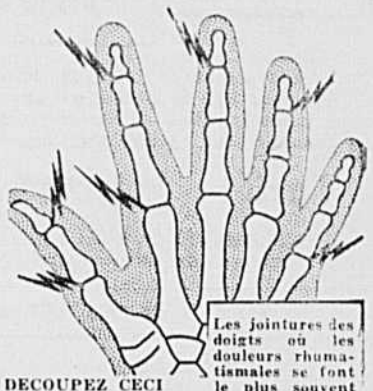

DECOUPEZ CECI
boite de 75c gratis à celui qui souffre

A Syracuse, New-York, on a développé un traitement à la maison contre les douleurs rhumatismales. Les témoignages de centaines de personnes démontrent que ce traitement appelé "Delanos" est efficace. Plusieurs disent qu'après quelques jours de traitement, la douleur disparait et le patient se sent soulagé quand plusieurs autres remèdes n'ont pas donné de résultats.

M. Delano écrit: "Pour aider ceux qui souffrent, peu importe depuis combien de temps, ou l'intensité de la douleur, il me fera plaisir, si vous n'avez jamais essayé ma méthode, de vous envoyer un paquet de 75c gratis. Sans obligation. L'essaie est gratis et l'essaie démontrera. Si cet essaie vous aide comme il en a aidé tant d'autres, vous serez sûrement heureux. Découpez seulement cette note et postez-la avec vos nom et adresse. Si vous désirez vous pouvez inclure 10c pour aider à payer les frais de poste, mais vous n'êtes pas obligé de le faire."

Adressez à F. H. Delano, Dépt 1965Q, 455, rue Craig O., Montréal, Qué.

GRATIS Remède Delano contre les douleurs rhumatismales.

Note: Ceci est une offre honnête et ouverte qui devrait plaire à tous ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales.

'WARBICIDE'

RÉDUIT LES PERTES causées par l'oestre

Tue les larves sous la peau. Méthode facile. Il suffit de traiter les parties enflées avec la solution WARBICIDE.

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED C-I-L

Achetez de votre fournisseur
CANADIAN INDUSTRIES LIMITED
DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES

Toutes les personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur l'Union Catholique des Fermières no'nt qu'à écrire au secrétariat de l'Union, à l'adresse suivante: L'UNION CATHOLIQUE DES FERMIERES, 515 avenue Viger, Montréal, P.Q.

Les caisses populaires et . . .

(Suite de la page 9)

double le montant prévu. Mais la coopérative, elle, était venue pour obtenir un prêt de mille dollars et c'était mille dollars qu'il lui fallait. Voici comment, à l'avantage de tous, on détourna la difficulté. La coopérative d'électricité eut son prêt de mille piastres grâce à 20 de ses membres qui, à la caisse, signèrent chacun une reconnaissance de dette de cinquante piastres et qui endossèrent l'un pour l'autre. Sur ces vingt emprunteurs, cinq n'avaient jamais fait affaire jusqu'à date avec la caisse locale.

RESULTAT:

a) La coopérative compléta son montant de capital social.

b. La caisse fit vingt petits prêts avantageux, dont cinq à des nouveaux membres.

c) Les emprunteurs encouragèrent du même coup leur coopérative d'électricité et leur caisse locales et, dans un bel esprit de coopération, facilitèrent l'entente, la collaboration entre ces deux services.

La croisée des chemins fut encore cette fois au coin du feu, dans ces importantes veillées d'étude où les cultivateurs soucieux de l'avenir et du progrès de leur profession, se réunissent à intervalles réguliers pour discuter de leurs problèmes et leur trouver une solution. **La deuxième phase de notre évolution coopératiste exigera un rassemblement de toutes nos forces coopératives, une meilleure compréhension des besoins de chaque groupement et une orientation constante vers le bien général.** Mais dans cet immense effort de collaboration collective. Il ne faudra pas négliger l'éducation individuelle des coopérateurs. Si ce facteur n'est pas le seul à retenir notre attention, nous devons toujours compter sur lui.

Et le cas concret que nous venons d'examiner ensemble a été choisi à dessein pour mieux faire ressortir la responsabilité des individus et le grand rôle qu'ils continueront de jouer au sein de leurs entreprises de coopération.

BATTEUSES EN ACIER DION

★ EFFICACITE EPROUVEE

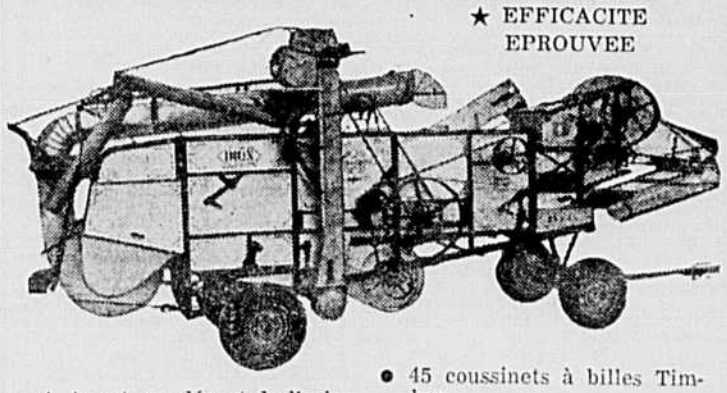

★ Avant son départ de l'usine, chaque batteuse Dion doit être soumise à l'épreuve. Les batteuses Dion contiennent toutes les améliorations résultants des recherches constantes.

- 45 coussinets à billes Timken.
- Obtient tout le grain—exige moins de force motrice.
- Une machine de haute qualité — inégalée dans son principe, sa construction, sa puissance.

Demandez par écrit notre livret GRATUIT

BATTEUSES EN ACIER COUPE-ENSILAGE
DION FRERES INC.
STE. THERESE - QUEBEC - CANADA

LES

PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif:— 5 cents le mot. Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 70,000 COPIES

AIGUISAGE

AIGUISAGE GARANTI — Lames de tondeuse de toutes sortes aiguisées sur machine moderne, aiguisage à l'huile et au "carborundum" coupe très durable, comme neuves. Prix 60c la paire, frais de mais en plus. **La Cie D'AIGUISAGE, St-Ours sur Richelieu P. de Québec.**

AIGUISAGE A L'HUILE —garanti—: "Clippers" d'animaux et moutons 60c set; "clippers-barbier", aiguisés sur machines automatiques spéciales, 35c. Vendons lames neuves, achetons sets usagés, réparons, ajustons têtes clippers. Vendons "clippers" à manivelle et électrique. Tondeuse de barbier et accessoires... **"L'AIGUISERIE SERVICE CLIPPERS SHOP, Notre-Dame de Pierreville, Cté d'Yamaska, P.Q.**

AIGUISONS-REPARONS LAMES clippeurs de vaches, moutons, barbiers, etc. Prix, 35c set sur meule d'émeri. AIGUISAGE sur machine spéciale avec meule affilant dans l'huile, 75c set. Garantie pour couper comme neuve. Ne brise pas les lames. Envoyez par poste. Rasoir, ciseau, moulins à viande, 25c. Satisfaction garantie ou argent remis. Essayez-nous. REPARONS:— Têtes, tondeuses, brisées ou défectueuses. VENDONS tout accessoire, clippeur à manivelle, clippeur électrique. **COUPE-CORNES** à bétail, Charrue-à-neige pour chemin d'hiver. VOITURE Sleigh-promenades, travail. Consultez-nous. **LAVEUSES, RADIOS, SERTISSEUSES. "AIGUISERIE" WILFRID FONTAINE, Pierreville, Qué.**

CONFIEZ-NOUS L'AIGUISAGE de lames tondeuses de vaches, moutons, barbiers, etc., prix 75c le set. Nos machines à aiguiser sont perfectionnées dernier modèle, satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. **Réparons:** têtes tondeuses brisées ou défectueuses. **Vendons** tout accessoires tondeuses à manivelle, tondeuses électriques, nous sommes fabricants des fameux **Coupe-Cornes** à Bétail. Ecrivez-nous pour liste de prix. Adressez: **L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Dépt 104, Pierreville, P.Q.**

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE toutes lames tondeuses prix: 35c la paire, réparons, ajustons têtes tondeuses brisées, défectueuses, tout travail est garanti. Vendons lames, morceaux tondeuses à manivelle, électriques. Adressez: **HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, P.Q.**

A VENDRE

LAVEUSES RADIOS, SERTISSEUSES, MOTEURS, POMPES A EAU, clippeurs électriques, à gazoline, à la main. Nouvelle sertisseuse automatique et ordinaire. Egraineur Blé-d'Inde, Extracteur-jus, bouilloire, étiquette conserves, boîte à étiqueter. Evaporateur-sucrerie, chaudière, chalumeau, etc., sleighs promenade, d'ouvrage, harnais, charrue à neige, à chemin, écorneurs et clippeurs à bétail, tondeuses barbier et lames. Avons toutes pièces de rechange etc., aiguisage lames 40c, ciseaux 25c, service garanti par malle ou express. Consultez-nous. **L'USINE WILFRID-P. FONTAINE & FILS, Pierreville, Que., Boîte R. "1".**

PURE LAINE FILEE 2 ET 3 PLIS, toutes couleurs $1.59 la livre de 4 échevaux. Couverte de laine environ 3½ livres 58" x 84", couleur gris naturel $3.75 chacune. Couverte de laine du pays, blanches avec bordures bleues ou roses 72" x 84" environ 4 livres $5.95 chacune. Taxe de 2% extra. **GOODZ BROS. Ste-Sophie, Cté de Terrebonne.**

PLANTS DE FRAISES Dunlop améliorés — $2 le cent — $8 le mille — Commandez de bonne heure. Liste de prix sur demande. **J.-V. GAUDET, St-Joseph, Cte de Westmorland, N.-B.**

REFROIDISSEUR A LAIT CURTIS automatique 10 bidons, six mois d'usage en parfaite condition, avec bassin en acier si désiré, cause: troupeau vendu. **GEORGES LEMAY, St-Philippe d'Argenteuil, P.Q. Tél. 94 W-4.**

ATTENTION! Il nous reste encore quelques moteurs d'avion Gipsy-Major, refroidis à l'air et munis de deux magnetos à haute tension et pouvant être installés sur bateaux et autos neige. S'adresser à: **GARAGE ST-EUSTACHE LTEE, Téléphone St-Eustache 33.**

FRIGIDAIRE à vendre contenant 125 boîtes à beurre, en parfait ordre. S'adresser à: **SOC. COOP. DE BEURRERIE, St-Louis de Lotbinière, P.Q.**

BAS CREPE, chiffon, 1ère qualité, prix $1.10 et notre superbe catalogue illustré, français pour poussins certifiés. **J.-O. DESROSIERS, C. P. 143, Sta. C., Montréal, P.Q.**

CLOCHES POUR ATTELAGES D'HIVER. Offre spéciale — Lot No 1: quatre grosses cloches bronze solide, ton clair, fort, cloches en carillon sur courroie de cuir solide double. Se fixe à la courroie du dos. Appareil attrayant. Lot No 2: Joli, attrayant, style de selle. Trois grosses cloches, son clair, fort, sur support de bronze. S'ajuste aux anneaux de la selle. Lot No 3: Joli, attrayant, sur tige. Huit gros grelots, ton clair, fort, carillon en nickel, sur support de nickel. Quatre grelots pour chaque tiges. Toutes ces cloches ou grelots sont neuves, de haute qualité. Prix $8.00 chaque lot, $15.00 pour deux. Expédiés par poste, payable d'avance. Prix spécial aux agents — $6.00 chaque douzaine de lots ou plus, par express. Adressez bon poste avec instructions pour expédition. NOTE — veuillez donner genre et numéro du lot avec votre commande. **F. BULMER, 318 Dundas Street West, Toronto, Ont.**

DIVERS

ATTENTION TRAPPEURS! Merveilleuse méthode infaillible pour capturer les renards aux collets GARANTIE 8 à 12 fois plus chanceuse qu'aux pièges. Adressez: **LOUIS ROY Estcourt Que.**

SIMILI-DIESEL — Tout moteur à gazoline ainsi converti, vous donne plus d'heures de pouvoir, peu importe le genre d'engin. Détails à **C. P. 1861, Québec, P.Q.**

REPASSAGE DES PEAUX DE LAPINS. Ecrivez à **J.-T. GALARNEAU, tanneur, St-Timothée, P.Q.**

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD: soude, ramollit, coupe tous les métaux; facile à employer: tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements pour la flamme et l'arc métallique, les tarrières, les tiges, le masque. Seulement $19.95. Employé par la marine. Idéal pour usage sur la ferme. **MAGIC WELDER Mfg. Co., 241 Canal Street, New York City.**

TRAPPEURS APPRENEZ à placer les pièges l'automne comme l'hiver, pour capturer les renards, chats sauvages, putois, belettes, visons, etc., faites vous-mêmes des expériences. Méthode par expert, garantie. $3. **O.-N. SAUVE, trappeur, R. R. 3, Huntingdon, P.Q.**

PEINTURE EMAIL du manufacturier, $2.00 le gallon, transport payé, demande liste de prix à **ECONOMIC PAINT, 1283 rue Wolfe, Montreal, 24.**

NOUS ACHETONS FOURRURE brute. Offre le meilleur prix pour toutes sortes de fourrures. **J.-P. BRISEBOIS, Fourrure, 1243, rue Berri, Montreal, LA. 0645.**

PHONOGRAPHES CONSOLES $5.95 Véritable acajou ou chêne, modèles consoles ayant coûté jusqu'à $300 chacun neuf tous de bonnes marques, chaque machine a un grand compartiment à disques, ton clair complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles. $5.95. Modèles cabinets $11.95. Petits Orthophoniques, diverses marques excepté Victor $22.95. Toutes les machines ci-dessus sont en bonne condition. Si non satisfait, votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117, Elm Street, Toronto, Ont.**

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond modèles droits avec 2 tiroirs $8.95. Plus récents modèles $11.95. Williams, Raymond ou Eaton: avec tête tombante, à 2 tiroirs, $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs $20.95. Singer droites $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix $32.95. Très récents $39.00 $42.00 $50.00. Machines à pièces pour cordonniers $38.00, $42.00. Machines de tailleurs Singer $26.95, $32.95. Emballage en plus $1.00. Toutes les machines ci-dessous sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5.00 à compte, le solde payable sur livraison. **CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.**

TRAPPEUR, ATTENTION! Méthode garantie pour capturer des renards aux pièges l'automne ou l'hiver. C'est la vraie méthode pour le cultivateur. Envoyez timbre. **LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Cte Kamouraska, P.Q.**

TRAPPEURS ATTENTION — Ne manquez pas cette chance pour $10 l'enverrai secret pour capturer **le renard au piège aussi facilement** que le lièvre. Aussi secret pour faire la drogue soi-même. Méthode garantie par papier. **EDMOND MORNEAU, cultivateur, St-Eusèbe, Cté de Témiscouata.**

FUMEURS — Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux Capsules "Anti-Nico" inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: $2. Expédié C.O.D si désiré. **RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, P.Q.**

POUX ET AUTRES PARASITES

LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément poux lentes et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous, poste payée. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Ecrivez: **AGENCE NERVITAL, Case postale 3, Station DeLorimier, Montréal.**

REPASSAGE DES PEAUX DE LAPINS. Ecrivez à **J.-T. GALARNEAU, tanneur, St-Timothée, Qué.**

METHODE INDIENNE INFAILLIBLE pour capturer renard au piège. Secret pour drogue attirante $2. Envoyez seulement $1, la balance quand vous aurez capturé renard. **RALPH. LEO, Becancourt, P.Q.**

AIDE FERMIER DEMANDE

CELIBATAIRE, DEVRA FOURNIR REFERENCES, âge, avoir connaissance agricole, pratique, pour renseignement, s'adresser à: **J.-H. COUTURE, St-Augustin, Cté de Portneuf, Tél. 16 s. 21.**

HOMMES DEMANDES

HOMME MARIE SANS ENFANT, ou célibataire, pour grande ferme. Doit connaître culture générale, aviculture sur grande échelle. Ecrire donnant âge, expérience, salaire demandé. **CASIER 15, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave. Viger, Montréal.**

CELIBATAIRE OU VEUF pour travail, en tête, sur ferme, sachant conduire tracteur, pas de vache à traire, bon salaire à l'année. S'adresser à: **LA COOPERATIVE AGRICOLE, Trois-Pistoles, P.Q.**

ON DEMANDE un homme d'expérience, marié ou célibataire, pour prendre la direction d'un gros troupeau d'Ayrshires enregistrées. Outillage moderne, bon salaire pour l'homme désiré, maison séparée de six pièces et autres privilèges. Ecrivez à **M. M. LERNER, Ste-Julie, Comté Vercheres, Que.** Ou téléphonez Tél: 25. A 15 milles de Montréal.

800 VENDEURS GAGNENT LEUR VIE en vendant les produits Familex de porte en porte! Nous vous offrons les mêmes avantages pour vous partir en affaire, dans le territoire de votre choix. Pour détails et catalogue gratis, adressez **FAMILEX, 1600 Delorimier, Montréal.**

FILLE OU FEMME DEMANDEE

DESIRE BONNE PERSONNE aimant les enfants, famille 2 enfants, pour ouvrage général, 6 pièces, chambre privée, radio, bon salaire. Répondre **Mme GIROUARD, 2591 Sqisson, Outremont, P.Q.**

Hommes et Femmes demandés

HOMMES, FEMMES — Voulez-vous faire un bon revenu, à la maison. Temps libre ou plein temps. N'hésitez pas. Ecrivez-nous: **GERARD ROY, Estcourt, P.Q.**

NETTOYEUR

NETTOYEUR FRANÇAIS — non inflammable, LE CLEANOL est un produit merveilleux, économique, enlève taches de peinture, mercurochrome, rouge à lèvres, noir à chaussure, huile, iode, goudron, etc. Prix 50c le tube. S'adresser à **J.-O. DESROSIERS, Casier Postal 143, Station C, Montréal.**

POUSSINS

25 POUSSINS GRATIS

TOUS NOS POUSSINS proviennent de troupeaux enregistrés. Pondeuses garanties. Le tout soumis à l'épreuve du sang. Prix: Leghorn blancs mélangés $12 le 100, poulettes $24. Rock barrés mélangés $13, poulettes $21. Rock blancs mélangés $15, poulettes $25. Leghorn bruns mélangés $14, poulettes $25. Hybrides $14 et $15, poulettes $23. Ne tardez pas. Commandez immédiatement. **GODDARD CHICK HATCHERY, Britannia Heights, Ont.**

POUSSINS — POUSSINS

C'est le temps de penser à acheter vos poussins pour la saison 1946. Pour bien réussir votre élevage, exigez deux conditions:

1. L'épreuve à 0% de réacteurs contre la diarrhée blanche (Pullorum) de tous les troupeaux fournissant des oeufs au couvoir d'où viendront vos poussins.
2. Exigez qu'à la tête de ces troupeaux il n'y ait que des coqs R.O.P. depuis deux générations.

Ceci signifie pour vous:

LA RUSTICITE, LE POIS,
LA PONTE DE GROS OEUFS

Vous pouvez vous procurer ces poussins de haute qualité au

COUVOIR COOPERATIF DE ST-BARTHELEMI

ou de son représentant dans votre paroisse

Gérard VALOIS, représentant officiel
Tél. 55

POUSSINS DE LA MONKTON POULTRY FARM. Vous achetez des poussins pour une raison. Pour retirer des dividendes de votre placement, vous devez être sûr de votre placement. Nous vous offrons ds poussins d'un couvoir où tous les reproducteurs sont soumis à l'épreuve contre le pullorum et bagués par le gouvernement. Profitez de notre escompte sur commandes placées à bonne heure. Demandez par écrit notre catalogue 1946 gratis et notre liste de prix. **MONKTON POULTRY FARM, Monkton, Ontario.**

VOUS FEREZ PLUS D'ARGENT EN 1946-47 si vous prenez livraison hâtive de vos poussins. Les poulettes de février et mars pondront des oeufs A Gros quand le prix des oeufs seront les plus hauts, et vos cochets seront aussi prêts quand la volaille sera vendue au meilleur prix. Non seulement vous ferez de l'argent en prenant livraison de vos poussins à bonne heure, mais vous économiserez si vous les commandez en février ou mars. Demandez aujourd'hui notre liste de prix spéciaux pour les poussins de février et mars. Aussi des poulettes en pontes et prêtes à pondre. Catalogue gratis. **TOP NOTCH CHICKERIES, Guelph, Ont.**

POUSSINS A VENDRE — Poussins certifiés provenant de nos grosses Leghorns blanches améliorées depuis 19 ans. Nous avons aucun réacteur à l'épreuve du sang dans notre troupeau. Tous les sujets ont été sélectionnés par un expert du gouvernement provincial, et tous les oeufs pour l'incubation sont produits sur notre ferme. Demandez notre circulaire. **BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, Wickham, P.Q.**

POUSSINS

UNE POULETTE QUI POND 150 oeufs dans l'année vaut 3 fois autant qu'une autre qui pond 90 oeufs. Achetez des poulettes Keiterborn qui ont été sélectionnées pour une forte production de gros oeufs, une grosse charpente, une longue vie, une bonne qualité de viande et une bonne apparence. Garantie de viabilité de 3 semaines. Sussex X Hampshire, Hamp X Rock, New Hampshire, Rock barrés, Leghorn, Sussex. Races approuvées par le gouvernement et soumises à l'épreuve du sang double. Catalogue gratis. **KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.**

"J'ACHETE VOS POUSSINS DEPUIS SIX ANS" écrit Mme Taylor de Mono Mills, Ont., "et je voudrais les essayer encore... car je suis très chanceuse. Nous avons des commandes répétées de clients satisfaits, aussi pourquoi changer. Nous prenons les commandes maintenant pour la livraison de février et mars et nous vous recommandons de placer votre commande à bonne heure afin de pouvoir vous procurer les races voulues à la date désirée. Tous nos reproducteurs sont approuvés par le gouvernement et soumis à la double épreuve pour le pullorum. **KITCHENER BIG-4 HATCHERY, 1088 King St., Kitchener, Ont.**

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRES — 0% réacteur à l'épreuve du sang. Contrôle officiel au nid-trappe. Haut rendement — lignée reconnue — bas prix — calendrier — **COUVOIR CERTIFIE, St-Philippe de Néri, P.Q.**

IL EST MAINTENANT TEMPS de commander les poussins Bray pour les livraisons de février et mars. Nous pouvons vous donner la race désirée à la date voulue, mais nous vous avisons de commander maintenant. Nous avons des cochets et quelques poussins en croissance, aussi poussins d'un jour dans quelques races. **BRAY HATCHERY, 51 Depot St., Sherbrooke, P.Q.**

FIEZ-VOUS AU NOM HILLSIDE — Ses poussins sont reconnus par le record de centaines d'aviculteurs pratiques qui veulent des résultats de leurs troupeaux. Croissance rapide — Ne perdez pas de temps pour placer votre commande. Nous avons un grand choix de races. Expédiés sans inconvénient n'importe où. Poussins approuvés, reproducteurs soumis au "test du pullorum". **HILLSIDE POULTRY FARM, New Dundee, Ont.**

PHOTOGRAPHIES

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 cts. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 cts — Commande payable d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, case 145, station Delorimier, Montréal.**

ROULEAUX DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS. 25 cents. N'importe quelle grandeur Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratis. Ajoutez .04 cents pour malle et taxe. **SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE, Dépt T, Outremont, P. Q.**

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO. Dept 206 Preston Ont.**

MAINTENEZ-VOUS EN BONNE SANTE — Sel antirhumatismal Hexamine $2, soulagement rapide. Ecrivez: **AGENCE ANTONIO ENRG., 4221 rue Messier, Montréal.**

HEMORROIDES

Souffrez-vous d'hemorroïdes? Si oui, pourquoi ne vous débarrassez-vous pas de ce malaise en essayant le "Vanderhoof's Pile Remedy"? 24 suppositoires à $1.05 la boîte, ou 5c pour échantillon. **VANDERHOOF'S & CO. LTD., Boîte no 247 Dépt 71-E6, Windsor, Ont.**

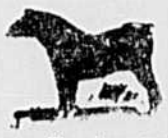

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste, $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval.**

Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, enforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de **l'oussine** prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix de $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec.

Dr Jos. COMTOIS St-Barthélemy, P.Q

TERRES A VENDRE

TERRE 238 ACRES, entièrement cultivable. Très beau site, et bonnes bâtisses. Sol de 1ère qualité. Véritable occasion pour prompt acheteur. S'adresser à: **A. MAURICE, 2565 Bourdages, St-Hyacinthe, P.Q.**

TRES BELLE TERRE de 150 arpents. Site idéal. Roulant très moderne. Maison et dépendances en parfaite condition. Electricité et eau courante partout. Peut être vendue avec ou sans roulant. S'adresser à: **A. MAURICE, 2565 Bourdages, St-Hyacinthe.**

TERRE 52 ARPENTS, située sur route Berthier-Joliette à 2 milles de la gare Jonction, 4 milles de Berthierville, bonnes bâtisses. S'adresser à: **FRIDOLIN FERLAND, Berthier, en haut, R. R. 2, Cté de Berthier.**

FERME, 150 ARPENTS, SITUEE 20 ARPENTS DU VILLAGE, bonne terre, 30 arpents bois. Maison toutes commodités, bâtisses modernes, planchers en ciment, moulin à vent fournissant l'eau dans toutes les bâtisse, eau douce, bonne récolte de foin. Chemin ouvert l'hiver pour la machine. Vendra cause vieillesse et maladie. Agréable surprise pour prompt acheteur. S'adresser à M. FERRIER LEMIEUX, **St-Jude, Cté de St-Hyacinthe, P.Q.**

GRAINES DE JARDIN

offre spéciale

Nos graines de légumes et de fleurs de qualité insurpassable vous assurent un plus beau jardin cette année. Tous nos paquets sont à 10c. Comme spécial, nous donnons 6 paquets au choix pour 50c, 12 pour $1.00 et 25 pour $2.00, poste payée. Choisissez ce qu'il vous faut et commandez dès aujourd'hui pendant que notre assortiment est complet. Demandez notre liste de prix pour les semences à la pesée. Adressez bien:

Le JARDIN FAMILIAL ENRG. L'Abord-à-Plouffe, Qué.

TRAPPEURS

J'ENVERRAI secret pour prendre les renards au collet, et au piège, l'automne et l'hiver avec une bouteille de vraie drogue pour les faire suivre. Dix fois plus chanceux. Prix $2.00 Port payé. Ecrivez-moi. **M. FERNAND POIRIER, Beauceville-Ouest, P. Q.**

ANNONCES COLLECTIVES

FORGERON DEMANDE — Val-Rita, paroisse d'une centaine de familles de cultivateurs aurait besoin d'un forgeron. Prière de communiquer avec **LUCIEN BELAIR, Val-Rita, Ont.**

Résolutions . . .

(Suite de la page 21)

Enfin, étant tous membres de l'U.C.C., les bûcherons de notre chantier coopératif expriment leur gratitude à leurs dirigeants de l'U.C.C., notamment à M. l'abbé Gérard Bouchard, aumônier diocésain, et à M. Gérard Cloutier, secrétaire de l'Union des Bûcherons. Nous prions ce dernier de venir visiter notre chantier pendant qu'il est en opération. Nos bûcherons recommandent fortement à tous leurs camarades de la province de se grouper dans la section des bûcherons de l'U.C.C. et de faire un petit effort pour étudier la coopération sous toutes ses formes afin de bénéficier plus rapidement de ses bienfaits et surtout des avantages d'un chantier coopératif.

Edgar Dallaire, président
Gérard Poirier, gérant
J.-P.-E. Chauvette, gérant du Syndicat coopératif de Notre-Dame de la Doré.

La politique

(Suite de la page 5)

l'hon. St-Laurent deviendrait ministre des Affaires étrangères; le ministère de la Justice irait à l'hon. Brooke Claxton; l'hon. Dr James McCann prendrait le ministère de la Santé nationale et l'hon. Colin Gibson, celui du Revenu national. Bien que tout soit possible, cela ne veut pas dire que tout arrive.

Bénédiction . . .

(Suite de la page 24)

de Roquemaure. Le représentant de la compagnie, ainsi que plusieurs dirigeants et membres des chantiers, ont pris part à cette manifestation, la première du genre dans l'histoire de l'exploitation forestière du Nord-Ouest québecois. M. Odilon Boutin, gérant de l'Association, présidait. M. Boutin est en même temps surveillant et conseiller de tous les chantiers coopératifs de la région.

Invité à prendre la parole, M. l'abbé Pleyer a développé le symbole que représente la croix. M. l'abbé Lévesque a parlé de la charité, de la coopération et de la discipline. M. Cloutier, de l'Union des Bûcherons, a félicité les membres du bon esprit et de l'ardeur au travail dont ils ont fait preuve jusqu'à présent. Il a ajouté que s'ils continuaient dans leurs bonnes dispositions, le succès était sans contredit assuré. Il a souligné le travail accompli par l'U.C.C. et sa filiale, la section des bûcherons qui veut créer un ordre nouveau dans la forêt. M. W.-P. Bertrand, surintendant de la compagnie, qui remplaçait le gérant, M. Goulet, empêché d'assister à la manifestation, a déclaré que la compagnie était heureuse de traiter avec des hommes aussi sérieux que les bûcherons des chantiers coopératifs. Il invita les membres à lui soumettre leurs plaintes et leurs griefs pour l'amélioration des conditions de travail dans la forêt et promit que la compagnie ferait tout en son pouvoir pour leur donner justice.

La réunion prit fin par le chant de l'hymne national.

Une Commission Royale enquêtera sur l'exploitation forestière en Ontario. Au major-général Howard Kennedy, que l'on voit, ici, a été confiée la présidence de cette Commission.

Hommes et femmes demandés

Dans le diocèse de Hearst, il y a tout un empire à posséder. Etes-vous un père de famille qui songe à s'agrandir pour établir un, deux et même trois fils? Si oui, avez-vous pensé aux grandes possibilités ainsi qu'aux avantages considérables qui vous seraient offerts dans l'Ontario-Nord?? Il y a là-bas des lots à prendre en abondance et les prix varient entre $175.00 et $8,000.00 Pour toute demande de renseignements, veuillez adresser vos lettres à M. l'abbé Joseph Payette, curé de Val-Rita, Ontario, ou encore au Secrétariat régional de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens, au soin de M. Lucien Bélaire, Val-Rita, Ont.

Fondation . . .

(Suite de la page 24)

Le président de l'assemblée, M. Clément Richard, clôtura la séance en se déclarant très satisfait de la façon dont les choses s'étaient passées et remerciant tous et chacun de leur empressement à répondre à l'avis de convocation. Il invita tout le monde à faire partie du Syndicat forestier et de l'Union Catholique des Cultivateurs. La séance se termina par le chant de l'hymne national et tous remercièrent le divin Coopérateur par un grand signe de croix.

Paul Robillard, ptre.

La politique provinciale

(Suite de la page 5)

vacant par la mort de l'hon. L.-A. Giroux.

Motions et débats

On ne sait encore quelles seront les principales mesures ministérielles. Il se peut qu'une loi nouvelle précise la situation du fonctionnarisme dans la province. On a fait savoir déjà que les députés auraient à étudier plus de 60 projets de loi, bills privés ou bills publics. Une question débattue sera le bail accordé à une puissante compagnie minière sur une section de l'Ungava ou nouveau Québec. Godbout a déjà manifesté son intention de soulever un débat là-dessus. De son côté, M. André Laurendeau, chef du Bloc Populaire, reviendra sur la question du logement et du prêt urbain. En dépit des motions, des discours, des discussions qui s'annoncent, on est porté à croire que la session sera brève, car le premier ministre doit retourner à Ottawa en avril pour assister à la reprise de la conférence fédérale-provinciale. Ainsi que le veut la formule, c'est l'avenir qui le dira.

En terre ontarienne

Les Chefs et l'étude

Il est à remarquer, dans les centres où l'Union des Cultivateurs est organisée, que le travail progresse dans la mesure où l'étude se fait d'une façon systématique. Tout le monde s'accorde à dire que ce qui importe dans le travail d'étude, travail qui doit toujours précéder l'action, c'est la bonne direction par des personnes qui peuvent conduire les autres vers l'idéal que nous poursuivons tous ensemble.

Formation et choix des chefs

Le grand problème que l'on rencontre dans une foule de milieux, c'est précisément la pénurie de chefs. En effet, on ne le cache pas, ce problème, car les cultivateurs eux-mêmes le disent et ils doivent savoir ce qu'ils affirment. Lorsque vient le temps d'organiser les équipes d'étude, s'il se trouve un homme mieux qualifié que les autres, les cultivateurs savent bien le choisir pour la fonction qui demande une meilleure préparation. Il s'en trouve habituellement un ou deux dans une paroisse agricole qui peuvent s'affirmer et prendre les devants; mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait en avoir une bonne demi-douzaine pour qu'ainsi les charges soient mieux distribuées et de ce fait moins onéreuses.

Résultats de l'étude

Partout où l'action se fait, on constate qu'elle est la conséquence directe d'un travail d'étude préliminaire. Et il faudrait ajouter que c'est à coût de sacrifices, de désintéressement et d'esprit d'apostolat qu'on a vu naître et grandir des organismes qui n'ont d'autre but que le relèvement de l'agriculture paroissiale et l'amélioration des conditions de vie familiale. Et pourquoi cela ? Dans la plupart des cas, on y voit l'oeuvre de quelques individus armés d'une conviction qui ne flanche jamais. Heureusement qu'il s'en trouve de ces hommes qui ne craignent pas de se mettre au blanc même s'ils prévoient les heures pénibles qui les attendent.

Recours aux écoles

Actuellement, il se fait un mouvement vers la formation des chefs. Les cercles de l'U.C.F.O. sont de la partie. Plusieurs d'entre eux qui le peuvent, appuient même de leurs deniers, des fils de cultivateurs qui poursuivent des études dans nos maisons d'enseignement agricole. Déjà un bon nombre ont bénéficié de ces cours et aujourd'hui ces mêmes jeunes gens exercent une influence bienfaisante sur l'agriculture paroissiale. Si seulement par ces bien modestes moyens, on pouvait avec les années à venir réussir à doter toutes nos paroisses d'un nombre bien minime de ces jeunes cultivateurs, on aurait accompli un pas bien marqué dans la marche du progrès.

La formule québécoise

Il y aurait toutefois d'autres moyens à prendre pour obtenir plus de chefs si nous en avions les facilités en cette province d'Ontario. Des écoles moyennes d'agriculture dans nos régions françaises de la province ont sans doute leur raison d'être: mais elles n'existent pas malheureusement. Ce genre d'écoles contribuerait dans une large part à refaire une mentalité agricole déficiente dans nos campagnes. De ce simple point de vue, on peut expliquer l'exode effarant des campagnes vers les villes.

La part de l'agriculture

Nos gouvernants sont actuellement aux prises avec des problèmes difficiles de rétablissement et de programmes d'après-guerre. L'embauchage constitue peut-être le plus grave de ces problèmes. L'industrie pourra sans doute absorber une bonne partie de la population flottante déplacée par la guerre. Mais il ne faut pas oublier que l'industrie ayant ces possibilités possède en même temps ses limites de capacité d'embauchage.

L'agriculture devrait avoir sa part elle aussi. On lui trace de beaux programmes, mais parfois on semble oublier que ces programmes doivent être exécutés par des hommes, qui auraient besoin d'une aide précieuse dans l'organisation. Alors pourquoi ne penserait-on pas à aider d'une manière convenable à la formation des chefs de file en agriculture comme on le fait pour d'autres domaines.

Roger deBellefeuille.

Progrès rapides...

(Suite de la page 17)

sur ces fermes ne peuvent qu'avoir un effet bienfaisant sur la fertilité du sol.

Le point capital

Mais le plus grand avantage est sans contredit le développement du sens et de l'esprit coopératifs chez la population rurale. L'augmentation du nombre de membres — de quelque 200 à la fin de 1938 à plus de 1,900 à l'heure actuelle, — en est une preuve indiscutable. Ceci, naturellement, ne s'est pas accompli sans une somme énorme de travail et de dévouement que seuls connaissent à fond ceux qui ont suivi intimement l'entreprise. Qu'il nous suffise de nommer en passant M. l'agronome Dionne, qui fut, et demeure encore, l'âme dirigeante du mouvement, le conseiller effacé mais toujours indispensable, et qui ne manque jamais, tout en faisant son travail, l'occasion de dire un bon mot en faveur de l'organisation et de continuer l'éducation en ce sens. Mentionnons aussi M. l'Abbé Saindon, que son Excellence Mgr Roy n'a pas craint, lors de l'assemblée annuelle, de qualifier du titre de "père de la coopération au Madawaska". Pendant quelque temps propagandiste en coopération, ce travailleur infatigable se fit l'apôtre du mouvement et prêcha sans relâche la bonne nouvelle. Plusieurs autres, dans une sphère plus limitée, firent également un magnifique travail.

L'exemple entraîne

Le résultat fut que la compréhension de la coopération se répandit peu à peu parmi le peuple. Déjà un magasin de détail fonctionne à St-François; un autre est en voie d'organisation au Lac Baker; à Baker Brook, on a organisé une coopérative de mise en conserve qui fera ses débuts au cours de la prochaine récolte; dans d'autres paroisses, on parle également d'organiser des magasins de détail. Inutile d'ajouter que la plupart des paroisses ont déjà leur caisse populaire qui fonctionne de façon satisfaisante.

Sans doute il reste encore beaucoup à faire. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'un grand progrès a déjà été accompli, et tout laisse prévoir que les coopérateurs ne s'arrêteront pas là. Nous leur souhaitons plein succès.

Le Canada aura un représentant à la Cour internationale de Justice qui siègera à La Haye, capitale de la Hollande. Ce sera M. John Read, avocat d'Ottawa, qui était jusqu'ici conseiller juridique du Ministère canadien des Affaires étrangères.

Séances . . .

(Suite de la page 17)

Montréal. Dans un éloquent discours sur la colonisation, Monsieur Couture, qui vient du Manitoba et qui habite la province de Québec depuis 1939, nous dit que la situation est à peu près le même au Manitoba, sinon plus difficile.

Pour la colonisation, il faut compter sur nos classes indépendantes. La classe ouvrière n'est pas autonome ou indépendnte. "Nous devons, dit-il, conserver dans nos campagnes notre capital humain. Nous devons garder nos gens dans les classes indépendantes agricoles surtout, pour développer les familles et fonder les paroisses.

La région influe beaucoup sur le caractère humain. Il faut développer le régionalisme.

Parmi ces jeunes de 20 à 40 ans, un bon nombre sont dans l'armée; il faut essayer de placer ces jeunes, le plus tôt possible, sur des terres surtout.

Nos organisations peuvent diriger, orienter nos jeunes. Il faut que notre école rurale sache former, dans l'int-rêt du bien commun, de vrais ruraux. Il faut nous attacher à la terre.

Après l'éloquent discours sur la colonisation de l'orateur invité, MM. Edmond Arseneault, agronome de Charlettetown, I. P. E., J. E. McIntyre de Moncton, E. Forest de Longueuil, P. Q. et Joseph Jacob agronome et chef de la Section des défrichements motorisés, adressèrent brièvement la parole sur différents sujets, tous d'un grand intérêt.

Le carnet . . .

(Suite de la page 24)

On donne enfin des raisons d'ordre moral pour justifier l'établissement d'une maison pour les bûcherons à Val d'Or et l'on demande aux directeurs ainsi qu'à l'exécutif de l'U.C.C. d'étudier ce projet sans délai.

Projet de barrage à Rivière-à-Pierre

Un projet de barrage vient d'être soumis aux autorités provinciales. Ce projet a pour but de favoriser le flottage des billots sur la Rivière-à-Pierre, dans le canton Bois. Dans un de ses derniers numéros, la Gazette Officielle de Québec annonce qu'une pétition à cet effet, accompagnée des plans et spécifications indiquant la nature du terrain et la soumise aux autorités du ministère de Terres et Forêts pour approbation. Un duplicata de ces plans a été déposé au bureau d'enregistrement du comté de Portneuf, à Cap-Santé.

Aidons la colonisation dans la paroisse de Val-Rita, Ont.

Un dollar en souscription fera l'heureux gagnant d'une BONNE TERRE de 100 acres.

J. PAYETTE, curé, Val-Rita, Ontario.

Faites ce sirop contre le rhume à la maison Soulagement rapide

Facile à préparer. Pas de cuisson.

Voici une vieille recette que vos parents utilisaient probablement. Mais une fois que vous l'aurez essayée, vous l'utiliserez souvent, parce qu'elle est efficace pour soulager rapidement les toux dues aux rhumes.

C'est si facile. Faites un sirop en agitant deux tasses de sucre granulé dans une tasse d'eau pendant quelques moments jusqu'à dissolution. Pas de cuisson. Vous pouvez employer du sirop de maïs ou du miel liquide si vous désirez.

Dans une bouteille de 16 onces, versez 2½ onces de Pinex (que vous achetez chez votre pharmacien), remplissez ensuite cette bouteille de votre sirop. Ceci vous donnera 16 onces d'un sirop réellement efficace contre la toux, vous en aurez environ quatre fois autant pour votre argent. Il se garde très bien, a bon goût et peut durer longtemps pour la famille.

Vous verrez comme ce sirop agit rapidement. Il détache le phlegme, adoucit les voix respiratoires et permet de respirer librement et de dormir paisiblement.

Le Pinex est un composé spécial d'ingrédients éprouvés sous forme concentrée, bien connu pour son action rapide dans les cas d'irritation de la gorge et des bronches. Votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfaite en tout.

(—————)

Un bûcheron tout seul ne peut faire qu'une chose: se plaindre. Mille bûcherons réunis sont assez forts pour obtenir justice.

LE DEVOIR

a-t-il cessé de vous défendre depuis 34 ans

LE DEVOIR

a-t-il jamais failli à sa tâche ?

NON.

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?

Le résumé quotidien des faits internationaux publié par le DEVOIR est unique au Canada

Envoyez mandat-poste ou chèque accepté.

$6.00 par année. $3.15 par semestre.

Lisez et faites lire Le DEVOIR

ADRESSE:

LE DEVOIR

Montréal

C. P. 500, Place d'Armes

BELETTE

LA DEMANDE EST ENCORE PLUS FORTE

Les prix actuels sont les plus hauts jamais vus.

EXPEDIEZ-LES RAPIDEMENT !

BELETTE—

Queue longue, blanche	$5.00	à	$1.25
Queue longue, tachée	4.00	à	1.00
Queue courte, blanche	3.50	à	.75
Queue courte, tachée	3.00	à	.50

TOUTES LES AUTRES FOURRURES RAPPORTENT ENCORE DE TRES HAUTS PRIX.

VISON—

Foncé extra fin	$55.00	à	$20.00
Foncé	45.00	à	15.00
Couleur habituelle	35.00	à	10.00

RAT MUSQUE—

Hiver	$4.00	à	$1.50
Automne	3.50	à	1.25
PECAN, jusqu'à			$125.00
CASTOR, "			75.00
RENARD ROUGE, jusqu'à			15.00
MOUFETTE, jusqu'à			3.50

Très forte demande pour

ECUREUIL—

Choix	.75	à	.40
Ordinaire	.60	à	.30

Profitez de ces conditions exceptionnelles du marché — Expédiez toutes les fourrures possible — RAPIDEMENT !

Demandez la liste de prix complète, étiquettes d'expédition, etc.

A.B. SHUBERT CO. DEPT. 50 Winnipeg, Man.

La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants--

Lundi le 11 fév. 1946

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Prix des porcs abattus

A—	19.75
B1—	19.35
B2 et B3	19.10
C—	18.10
D—	17.85
Légers	17.85
Lourds	18.00—18.25
Extra lourds (196 et 215 lbs)	18.00—18.25
Extra lourds 216 et plus.	18.00—18.25
Blesses (à leur valeur)	
Demi Castrats	15.10
Truies	18.00—18.25
Verrat chatré	9.00—10.00

Les octrois du gouvernement federal au montant de $3 sur les A et de $2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait

Choix	15.00—16.50
Bons	14.50—15.00
Moyens	13.00—14.00
Communs	11.00—12.00
D'Herbe	9.00— 9.50

Agneaux

Agneaux et agnelles en lots mélangé non classifiés	12.50—13.00

Moutons

Bons	8.00— 9.00
Communs	4.00— 5.00

Vaches

Choix (Type à boucherie)	9.50—10.00
Bonnes	8.50— 9.00
Moyennes	8.00—8.50
Communes	6.50—7.00
Très communes	5.50—6.00

Taures

Choix	11.25—11.50
Bonnes	10.50—11.00
Moyennes	9.50—10.00
Communes	7.00— 9.00

Taureaux

(Type à boucherie)

Choix	9.50—10.00
Bons	8.50— 9.00
Moyens	8.00— 8.50
Communs	6.50— 7.00

Bouvillons

Choix	Aucun
Bons	12.25—12.50
Moyens	11.00—12.00
Communs	9.00—10.50

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 4 février 1946 inclusivement

No 1 pasteurisé	35¾c
No 2 pasteurisé	34¾c
No 3 pasteurisé	33¾c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 5 février 1946 inclusivement

Fabriqué le ou après le 1er juin 1945

BLANC		COLORE	
No 1	22c	No 1	22 1/16c
No 2	21½c	No 2	21 9/16c
No 3	21c	No 3	21 1/16c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Autres produits--

Semaine finissant le 7 fév. 1946

A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Prix nets — F.A.B. — Montréal

Poulets vivants "à griller"

"toutes couleurs"

A—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs	28½c
B—1¾ lb. jusqu'à 3 lbs.	27½c
C—1¾ lb. jusqu'à à 3 lbs	25½c

Poulets vivants "à rôtir"

"Rouges et blancs"

A—	27½c
B—	26½c
C—	25½c

Poulets vivants à rôtir

"Gris"

A—	27½c
B—	26½c
C—	25½c

Poulets abattus

"Engraissés au lait"

Spécial 1	33⅜c
A—	34⅜c
B—	32⅜c

NB.—Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Poulets abattus

"Sélectionnés"

Spécial	33⅜c
A—	32⅜c
B—	30⅜c
C—	27⅜c

Poules abattues

A—	28½c
B—	26½c
C—	23½c

Oies abattues

"Avec la tête et les pattes"

A—	25¼c
B—	23¼c
C—	18¼c

Poules vivantes

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—	23½c
B—	22½c
C—	21½c

Race "Leghorn"

A—	21½c
B—	18½c
C—	17½c

Jeunes dindes vivantes

A—	30c
B—	28c
C—	27c

Jeunes dindes abattues

A—	37¼c
B—	35¼c
C—	32¼c

Dindes vivantes

Vieux mâles		Vieilles femelles	
A—	25¾c	A—	29¾c
B—	23¾c	B—	27¾c
C—	22¾c	C—	26¾c

Coqs vivants 16c

Lapins vivants

5 lbs et plus 18c

Oeufs non classés

Prix nets — F.A.B. Montréal

Caisses retournées

A—(Gros)	32c
A—(Moyens)	30c
B—	24½c
A—(Poulettes)	22c
C—	20c

Semaine finissant le 7 fév. 1946

A Québec, 38-40, Marché Champlain

Prix nets — F.A.B. — Québec

Oeufs non classés

Prix nets FAB Québec

Caisses retournées

A—(Gros)	31½c
A—(Moyens)	29½c
B—	25½c
A—(Poulettes)	23c
C—	19½c

Poulets abattus sélectionnés

A—	29½c
B—	27½c
C—	24½c

Poulets abattus

"Engraissés au lait"

A—	31½c
B—	29½c

Poulets à griller—abattus

"Sélectionnés"

A—	32½c
B—	30½c
C—	27½c

Poulets à griller — abattus

"Engraissés au lait"

A—	34½c
B—	32½c

Poules abattues

A—	25½c
B—	23½c
C—	20½c

Vieux coqs abattus

A—	17½c
C—	15½c
C—	12½c

Jeunes dindes abattues

A—	37c
B—	35c
C—	32c

Commentaires

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme et les cotes se sont maintenues au plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Selon l'Officie National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie, en entrepôt le 1er février, dans les neuf principales villes canadiennes, se totalisaient à 13,922,567 livres, comparativement à 17,929,235 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 4,006,668 livres sur 1945.

En janvier 1946, la production canadienne s'est établie à 1,781,725 livres de moins qu'en 1945.

Lundi matin, le 11 février, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 36c la livre.

FROMAGE

Une ordonnance du 22 novembre 1945, de l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage du type CHEDDAR sur le marché domestique.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance No 1591 de l'administrateur des produits laitiers.

VOLAILLES VIVANTES :

Poulets à rôtir

Les arrivages sont très limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poules

Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont stables

Poulets à griller

Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES :

Poulets. Poules, Dindes, Oies

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

OEUFS :

MONTREAL et QUEBEC

Les arrivages excèdent les besoins domestiques. L'exportation du surplus disponible contribue toutefois à la stabilité des prix.

La COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
J.-E. Lussier

Abattoir - Coopérative Fédérée, Québec-Ouest

Semaine finissant le 7 février 1946 inclusivement

PORCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage.

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	20.00
B1—135 à 175 lbs	19.60
B2—125 à 134 lbs	19.35
B3—176 à 185 lbs	19.35
C—120 à 185 lbs	18.35
D—120 à 185 lbs	18.10
Légers—119 lbs et moins	18.10
Lourds—186 à 195 lbs	18.10
Extra-lourds—196 à 215 lbs	18.00
Demi-Castrats	16.35
Verrats	10.00
Truies	18.00

Plus une prime fédérale de $3.00 sur les "A" et de $2.00 sur les "B-1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Engraissés au lait"

Choix—90 lbs et plus	21c
Bons—70 lbs et plus	20c
Moyens	17c à 19c
Veaux engraissés au lait écrémé	13c à 18c

AGNEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Du Printemps"

Agnelles de choix — 35 lbs à 55 lbs	28c
Béliers—35 lbs à 55 lbs	26c

MOUTONS REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS ..... 8c à 14c

BOEUF — Reçus vivants et payés abattus:

"Steers" —Bons 450 lbs et plus	21c
Taures—Bonnes 450 lbs et plus	21c
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus	18c
Vaches mayennes	15c à 17c
Vaches communes	13c à 15c
Taureaux "Choix" 450 lbs et plus	18c
Taureaux "Bons" 450 lbs et plus	14c à 16c
Taureaux "communs"	12c à 13c

Le Canada pourra-t-il garder le marché anglais pour son bacon?

Par J.-E. Bisson, agronome, gérant de la Coopérative canadienne du Bétail de Québec

Si nous examinons l'histoire de notre commerce d'exportation de bacon durant et après la guerre de 1914-18 et ce qui se passe actuellement, nous observons tellement de ressemblance que l'on est porté à croire que ce qui s'est produit alors va peut-être se répéter dans les années à venir.

En effet, nos exportations de bacon en Angleterre, qui étaient fort rudimentaires en 1913 et 1914, ont augmenté considérablement durant la guerre, pour atteindre un record sans précédent en 1919. Elles ont ensuite diminué graduellement jusqu'en 1931. Durant la même période, le bacon danois, qui avait presque disparu du marché anglais à la fin de la première grande guerre et même jusqu'en 1919, réapparut en 1920, supplanta le bacon canadien en 1921, puis occupa une place toujours plus importante d'année en année, pour atteindre un chiffre record en 1931 et 1932. En 1933, les exportations canadiennes de bacon augmentèrent sensiblement (puis avancèrent lentement) jusqu'en 1939, pour s'élever ensuite rapidement, de 1940 à 1944, à un haut niveau, alors qu'elles atteignirent le record encore inégalé de 674 millions de livres.

En 1940, le bacon danois disparut complètement du marché anglais pour toute la durée de la guerre, mais il y apparut de nouveau l'été dernier, et il fera avant longtemps une concurrence sérieuse à notre produit. L'on prévoit que les expéditions de bacon danois augmenteront graduellement, mais elles n'atteindront pas leur volume d'avant-guerre avant quelque temps encore à cause de la rareté des grains d'alimentation dans ce pays. Depuis quelque huit mois, la situation des approvisionnements de bacon en Angleterre offre certaines similitudes assez frappantes avec celle qui a prévalu après la fin de la guerre de 1914-18. Ainsi, le Danemark vient de retourner sur le marché anglais, où il occupera une place de plus en plus prépondérante, et les expéditions de bacon du Canada diminuent sérieusement, et l'on ne sait pas encore à quel niveau elles vont se stabiliser.

C'est là un problème de grande importance pour l'avenir de notre commerce extérieur, car si notre production porcine diminue à un point tel que nous ne puissions pas maintenir nos exportations à un certain volume, notre pays pourra très difficilement concurrencer le Danemark d'une façon avantageuse. Il est bien entendu que les énormes quantités de bacon que nous avons fournies à l'Angleterre durant la guerre ont contribué à faire mieux connaître notre produit et à augmenter sa popularité. Mais ce n'est pas tout. Sans doute, c'est là un facteur de grande valeur pour nous aider à garder notre commerce en temps de paix, et que l'on pourra utiliser avec avantage, à condition cependant que nous ayons un produit de bonne qualité et en quantité suffisante pour couvrir une assez large proportion du marché anglais.

Avant la guerre, l'Angleterre importait 50% de son bacon du Danemark, 30% des Pays-Bas et des pays de la Baltique, et 20% seulement du Canada. Mais pendant la guerre, c'est sur le Canada que l'Angleterre comptait pour obtenir la plus grande partie de son bacon. Aussi, le Canada a-t-il fourni, en moyenne 75% de la ration de bacon consommé en Angleterre. C'est pourquoi, à l'avenir, notre pays devrait envoyer au Royaume-Uni non seulement 20% de ses exportations de bacon, mais une proportion bien plus considérable.

Les conditions actuelles en Angleterre semblent favoriser les importations de bacon canadien sur une plus haute échelle qu'avant la guerre. Etant donné les conditions de la production porcine au Canada, on peut donc escompter que notre pays trouvera au Royaume-Uni un marché pour tout le bacon dont il pourra disposer d'ici au moins deux ans sinon plus. Durant cette période, nous aurons donc l'occasion de développer notre industrie porcine de la façon la plus appropriée pour faire face à la concurrence que nous aurons à soutenir sur le marché anglais de la part de ses autres fournisseurs et surtout du Danemark.

Staline tient . . .

(Suite de la page 5)

tions qui sont à la mesure de son appétit. Et si l'on en juge par les terrtioires et les peuples déjà dévorés et absorbés par l'ours soviétique, il faut avouer que l'appétit est lui aussi à la mesure de sa taille. La Russie a consenti à faire mettre au rancart la question de l'ingérence britannique en Grèce, après avoir menacé d'user de son droit de veto et mettre en danger tout le système du conseil de sécurité. Elle a cédé devant l'opposition irréductible de sept des onze membres du conseil de sécurité, quitte à se reprendre sur la question de l'Indonésie. C'est le délégué de l'Ukraine, qui est dire ement sous la domination de Moscou, qui a accusé l'Angleterre de mettre la paix en danger en combattant les Indonésiens qui réclament leur indépendance. Il accusa aussi la Hollande de briser les traditions démocratiques et de chercher à obtenir une situation privilégiée au sein des Nations Unies. Il accusa les Anglais de "faire la guerre" aux nationalistes indonésiens. Il est difficile de prévoir comment cette nouvelle crise se dénouera, mais on peut dire dès maintenant qu'il faudra encore un compromis dans lequel la Russie y perdra peu et la Grande-Bretagne verra s'affaiblir son prestige dans le monde. Au surplus, l'organisation d'une paix durable et permanente s'en trouvera singulièrement compromise.

Cours agricoles . . .

(Suite de la page 6)

cours, ces élèves furent salués par M. Andréa St-Pierre, B.S.A., directeur de la Ferme-école provinciale. Il les encouragea à profiter sérieusement de leur séjour à la ferme-école pour se bien préparer à la nouvelle carrière à laquelle ils se destinent.

Invité à dire quelques mots au nom du Lt. Colonel Cliche, M. J.-E. Taschereau, agronome et surveillant local à Rivière du Loup de l'Etablissement rural des soldats, demanda aux élèves d'être assidus et attentifs aux cours.

Etaient présents à la séance inaugurale: MM. J.-A. Fortin, agronome, surveillant local à Rimouski du Service de l'Etablissement agricole des soldats; Jean-Marie Linteau et André Boulet, commis au bureau régional de Québec; Adrien Touzin, B.S.A. de la Ferme-école provinciale de Deschambault; Pierre Garon, L.-P. Paquette et Henri Lacourcière, agronomes du Service de l'enseignement agricole. La semaine prochaine, les élèves auront l'avantage de recevoir la visite de M. J.-Chs Magnan, directeur du Service de l'enseignement agricole, accompagné du Lt. Colonel Cliche. Nul doute que ces messieurs seront fiers de voir à l'oeuvre les élèves imbus d'un si bel idéal: devenir plus tard des cultivateurs progressifs et des citoyens modèles.

Journées . . .

(Suite de la première)

février, a lieu une journée semblable à La Baie. Les autres journées d'étude au programme se tiendront au cours de la semaine prochaine: le 19 février, à St-Sylvère; le 20, à St-Samuel; le 21, à Ste-Perpétue; le 22, à Drummondville. En dernier lieu, il y aura deux réunions dans la dernière semaine de février: le 26, à St-Guillaume, et le 28, à Ste-Sophie. Les autres journées d'étude de secteurs auront lieu à l'automne.

Dans l'avant-midi, lit-on au programme, il y a réunion de tous les dirigeants des cercles des secteurs mentionnés. On prendra d'importantes décisions et on élira un président de secteur. L'après-midi est consacré à une réunion d'étude de tous les cultivateurs du secteur qui devront se faire un devoir d'être présents. Il sera question, entre autres sujets débattus, de l'incorporation des cercles de l'U.C.C. en vertu de la Loi des Syndicats professionnels.

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville — MONTREAL

QUESTION :

Comment pourrais-je rapidement et sûrement, acquérir sur l'agriculture elle-même et les problèmes qui s'y rapportent, une bonne provision de connaissances essentielles?

REPONSE :

Procurez-vous la série des Cours à Domicile de l'U.C.C.

AU SERVICE DE LIBRAIRIE

515, AVENUE VIGER — MONTREAL

COUVOIRS COOPERATIFS DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1946 POUSSINS CERTIFIÉS

Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

TROIS CATEGORIES DE POUSSINS SONT FOURNIES PAR LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES

LES POUSSINS CERTIFIES DES COUVOIRS COOPERATIFS VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

Couvoir coopératif de **L'EPIPHANIE**
Prix jusqu'au 20 mai:
Plymouth Rock barrés:
Poussins, 14c.
Poulettes, 25c.
Cochets, 6c.
Leghorns:
Mélangés seulement, 13c.
C.N.R. et C.P.R.
Robert MARIEN, notaire, gérant

Couvoir Coopératif de **STE-GERMAINE**
comté de Dorchester
Capacité: 32,000 oeufs
Races: P.R.B.
Epreuve: Rapide
Réaction: .0%
Stanislas FORTIN, gérant

Couvoir Coopératif de **BATISCAN**
Poussins et dindonneaux
Capacité 55,000 oeufs (N.H. x P.R.B.)
Epreuve: Rapide et lente
Réaction: .0%
Alphonse ST-PIERRE, gérant

Couvoir coopératif de **ST-EUGENE**
Drummond
Capacité: 16,000 oeufs
Races: N-H P.R.B.
Epreuve: rapide
Réaction:—
Demandez nos prix
Eugène FRECHETTE, gérant

Couvoir coopératif de **VAUDREUIL**
comté de Vaudreuil
Capacité: 66,000 oeufs.
Races: Plymouth Rock Barré, Rhode Island Rouge, New Hampshire Rouge, Leghorn Blanche, Hybrides (NHR x PRB)
Epreuve: rapide: 0.0%.
Liste de prix sur demande
GASTON RINGETTE, sec.-gér.

Couvoir Coopératif de **ST-AUGUSTIN**
comté de Portneuf
Capacité: 66,000 oeufs
Races: PRB — LB — Hybride
Epreuve: Rapide
Réaction: 0.0%
Raymond COTE, gérant

La Coopérative Avicole des Bois-Francs **VICTORIAVILLE**
Capacité: 169,540 oeufs
Races: PRB
Epreuve: Rapide
Réaction: .0%
J. Wilfrid LUNEAU, gérant

Couvoir Coopératif de **ST-ISIDORE**
comté de Dorchester
Capacité: 72,000 oeufs
Races: PRB — PRBL
Epreuve: Rapide
Réaction .0%
Benoît PARENT, gérant

Couvoir Coopératif de **ST-ANTOINE**
Comté Verchères
Capacité: 87,000
Races: P.R.B. — Hybrides P.R.B. x N.H.
Epreuves: Rapide
Réaction: .0%
Thomas MARCHESSAULT, gér.

Couvoir Coopératif de **Notre-Dame-du-Lac**
Station Témiscacouata
Poussins
Capacité: 56,000 oeufs.
Races: P R B
Epreuve: Standard Tube.
Réaction: 0.00%.
Albert CLOUTIER, gérant

Société coopérative avicole de **RIMOUSKI**
CAPACITE: 66,000
Race:— Plymouth Rock barrée.
Epreuve: Rapide, 0% réaction.
Poulettes d'un jour sexées, cochets sexés, un jour prix modique. Poulettes et cogs un mois et plus. Première éclosion le 28 février.
ALPHONSE HINS, gérant.

Société Coopérative agricole des Fermes du Nord **ST-JOVITE**
Capacité: 32,640
Races: PRB
Epreuve: Rapide
Réaction: .0%
Adrien GRAVEL, gérant

Couvoir Coopératif de **NICOLET**
Capacité: 66,000 oeufs
Races. PRB — LB — RIR N.H.R. — (P.R.B. x N.H.R.)
Epreuve: Rapide
Réaction: .0%
Joseph Albert GOUDREAULT, gérant

Couvoir Coopératif de **GRANBY**
Capacité: 66,000 oeufs
Races PRB — NH — LB — (PRB x NH) — bronzés bronzés
Epreuve Rapide
Réaction: .0%
Marcel MEUNIER, gérant

Couvoir coopératif de **MONTMAGNY**
Capacité: 98,000 oeufs
Races: P.R.B.
Epreuve: lente
Réaction: 0%
Georges HEBERT, notaire, gérant

Couvoir Coopératif de **ST-RAYMOND**
comté de Portneuf
Capacité 66,600 oeufs
Races: P.R.B. — L.B. Hybrides N-H x P.R.B.
Epreuve: Rapide
Réaction 0.00%
Fernand DERY, sec.-gérant

Couvoir coopératif de **ST-MICHEL**
Bellechasse
Capacité: 66,000
Races: P.R.B. Hybrides, P.R.B. x NH
Epreuve: Rapide
Réaction: 0%
Jean-Charles GAGNON, gérant

Couvoir Coopératif de **SHERBROOKE**
Capacité 42,000 oeufs
Races: LB — NH — PRB — Hybrides
Epreuve: Rapide
Réaction 0%
Jean CHARBONNEAU, gér.

RACES. — B—Plymouth Rock blanche, C—Chanteclerc, D—Dindonneaux, L—Leghorn, M—Minorques, N—New-Hampshire, O—Orpington, P—Plymouth Rock barrée, R—Rhode Island rouge, W—Wyandotte blanche.

Le Bûcheron

La table de cubage de feu Henri Roy

"La Terre de Chez Nous" a publié, voilà plusieurs semaines déjà, la table de cubage de feu Henri Roy, ingénieur forestier.

Il s'est glissé à l'impression, dans la transcription des chiffres, plusieurs erreurs qui faussent les calculs. M. Roger-R. Côté, i. f., chef de Division du bureau des Renseignements forestiers de Sherbrooke, a l'amabilité de nous en prévenir. Dans les circonstances, le tableau publié devient sans valeur et il ne reste qu'à pester contre le typographe à la grande joie du correcteur d'épreuves. Dès que le papier sera moins rare et l'espace dans le journal, plus abondant, la "Terre de Chez Nous" publiera de nouveau cette table de cubage.

Le carnet du secrétaire

Renseignons-nous dans notre intérêt

J'attire de nouveau l'attention des bûcherons sur l'article 24 de l'ordonnance qui régit le contrat d'embauchage et qui enjoint à l'employeur d'exécuter avec son salarié, avant que ce dernier commence à travailler, un contrat écrit en trois exemplaires, contenant les conditions d'engagement fixant un salaire déterminé ou déterminable et stipulant si l'ouvrier est à salaire ou à forfait.

Si nous parcourons l'ordonnance, nous constatons vite que ce document ne renferme pas seulement des clauses favorables à l'ouvrier de la forêt. Cependant lorsque des articles sont à son avantage, il devrait s'efforcer d'en porfiter. Ainsi l'article que nous venons de mentionner exige un contrat écrit avec l'employeur. Or, il arrive qu'un bon nombre de bûcherons aient à se plaindre du fait qu'il n'y a pas eu de contrat avec l'employeur. Il semblerait exister en certains endroits des pratiques qui ne sont pas à l'avantage du bûcheron. Beaucoup se font prendre en s'engageant sur parole avec des entrepreneurs ou sous-entrepreneurs. Lorsqu'arrive le règlement avec la compagnie, on leur donne un salaire ou un prix à la corde de bois inférieur à celui qu'on espérait toucher.

Il résulte de cette situation que si l'on a un règlement censé protéger le bûcheron, il faudrait au moins que ce dernier s'efforce de se renseigner sur le sujet afin de réclamer ce à quoi il a droit de par la loi.

G. CLOUTIER.

Une requête de Val d'Or

L'on fait présentement circuler dans le Nord-Ouest québecois une requête pour l'établissement à Val d'Or d'une maison du bûcheron du genre de celle qui existe à Québec. Ceux qui prennent cette initiative allèguent que Val d'Or est le principal centre d'exploitation forestière du Nord-Ouest québecois, que les activités s'accroissent d'année en année, que la main-d'oeuvre requise exige le déplacement de 15 à 20.000 bûcherons au cours de la saison des opérations forestières et que l'on prévoit avant longtemps une main-d'oeuvre de plus de 5.000 bûcherons avec une augmentation correspondante des déplacements.

(Suite à la page 21)

Fondation d'un syndicat forestier coopératif à St-Michel-des-Saints

Une centaine du bûcherons sont présents. — Allocutions du président et de M. l'abbé Lavallée. — Election des directeurs. — Adoption des règlements.

On veut partout la coopération On la veut certainement aussi à St-Michelédes-Saints. La meilleure preuve, c'est la ondation, le 28 janvier dernier, d'un syndicat forestier coopératif dans cette paroisse.

Devant une centaine de coopérateurs réunis, l'assemblée de fondation s'ouvrit sous la présidence de M. Clément Marchand et de M. Joseph Landreville, tous deux présidents conjoints d'élection. M. le vicaire Paul Robillard agissait comme secrétaire.

M. l'abbé Hermas Lavallée, grand apôtre des coopératives, expliqua d'abord le but de l'assemblée et indiqua les modes ordinaires de l'élection. Au conseil d'administration on a élu sept directeurs à l'unanimité. Ce sont: MM. Hilarion Ménard, Gustave Racine, Isidore provost, Emery Richard, Elias Bellerose, Xavier Beauséjour et Louis Gareau. Le conseil de surveillance se compose de MM. Etienne Laforest, Ernest Lasalle et Roch Hêtu. Les directeurs, réunis en comité privé, élirent comme président M. Hilarion Ménard comme vice-président, M. Gustave Racine, et comme secrétaire-trésorier, M. Orance Beauséjour.

L'assemblée plénière se continua après la lecture et l'adoption des règlements et statuts non encore définitifs du syndicat Au nom de M. le curé J.-B. Chagnon, empêché par la maladie d'assister à l'assemblée, M. le Vicaire remercia M. l'abbé Lavallée et les syndiqués de leur esprit de coopération, de leur bonne entente et de leur charité. Il leur demanda, afin d'obtenir un succès de cent pour cent dans leur enterprise, de mettre le grand principe suivant: "Aimez-vous les uns les autres".

Le président du Syndicat remercia à son tour es membres de lui avoir fait confiance et promit son dévouement tout entier à la nouvelle oeuvre. M. l'abbé Lavallée félicita tous et chacun de l'enprit de coopération qui règne dans l'assemblée. L'avenir, dit-il, est à ceux qui luttent, mais en s'aimant les uns les autres. Il donna ensuite quelques conseils: présenter un front uni, faire de la critique constructive en temps et lieu, être constant dans l'effort individuel, devenir de vrais coopérateurs en étudiant davantage. En terminant il remercie les membres de leur générosité à son égard.

(Suite à la page 21)

Bénédiction d'une croix au Lac Granet

Une belle manifestation de foi des travailleurs forestiers dans la région du Témiscamingue

Une impressionnante cérémonie de bénédiction d'une croix avait lieu dimanche le 27 janvier au lac Granet, à une quarantaine de milles de Val-d'Or, où environ 350 bûcherons des chantiers coopératifs travaillent pour le compte de l'**International Paper.** Cette bénédiction a eu lieu dans l'après-midi.

M. l'abbé J.-A. Pleyer, du diocèse de Timmins, aumônier de tous les camps de la région, avec résidence à Baie Carrière, officia à la bénédiction d'une magnifique croix de 25 pieds de hauteur, oeuvre d'un jeune bûcheron de la région. Cette croix a été érigée sur un petit monticule à proximié de la roue qui conduit aux camps des huit chantiers coopératifs de la région.

M. l'abbé René Lévesque, aumônier de l'U.C.C. de l'Abitibi, avait eu l'amabilité de répondre à l'invitation des dirigeants des chantiers coopératifs. Il a assisté l'officiant à la cérémonie de bénédiction. Tous les dirigeants des chantiers coopératifs, accompagnés d'une couple de cents bûcherons, étaient venus pour assister à la cérémonie.

Un magnifique programme de chant fut exécuté par les bûcherons de la région. MM. les abbés Pleyer et Lévesque ont ensuite baisé pieusement la croix nouvellement bénite. Ce geste fut imité de tous les bûcherons présents. Il indique mieux que tous les beaux discours jusqu'à quel point nos ouvriers forestiers ont conservé la foi de leurs pères.

Après la bénédiction, une manifestation eut lieu dans les bureaux de l'Association forestière

(Suite à la page 20)

Résolutions de gratitude et de remerciements

Une assemblée du chantier Coopératif de Notre-Dame-de-la-Doré

Au cours d'une assemblée des membres du Chantier coopératif de Notre-Dame de la Doré, tenue le 25 janvier dernier sous la présidence de M. Edgar Dallaire. les directeurs et membres du chantier ont adopté à l'unanimité plusieurs résolutions.

Il fut d'abord décidé d'adresser des remerciements au député Antoine Marcotte de l'appui franc et loyal qu'il a donné à notre syndicat coopératif dans l'obtention d'un permis de coupe à la Réserve aux Canards. Cela a permis à notre syndicat d'établir un véritable chantier coopératif qui opère depuis deux ans seulement et qui fait déjà parler de lui, puisqu'il est unique dans notre comté.

Les membres réunis ont exprimé leur satisfaction de cette initiative susceptible d'améliorer sensiblement les conditions de travail et de logement et la nourriture dans les chantiers, en plus d'augmenter leurs revenus de façon substantielle et d'exploiter la forêt sur une base rationnelle.

Les membres du Chantier offrent aussi leurs hommages à M. l'abbé Arthur Fortier pour l'inlassable dévouement qu'il apporte à la coopération en général et à notre chantier coopératif en particulier. Ils lui offrent leurs sincères remerciements. Jamais ils n'oublieront l'oeuvre accomplie par ce pionnier des chantiers coopératifs dans notre région.

(Suite à la page 20)

"Ça, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DÉLICIEUX!

POUSSINS ET DINDONNEAUX

Comme par le passé, nous serons encore heureux cette année de vous servir des poussins et des dindonneaux de première qualité. Nous vous recommandons fortement de donner votre commande à bonne heure afin d'être servis à la date désirée. Garantie de viabilité de 100% à l'expédition. Demandez notre liste de prix.

POUSSINS "A" CERTIFIES:—Plymouth Rock barrés
New Hampshire rouges
"B" CERTIFIES:—New Hampshire rouges
Hybrides (New-Hamp. x Plymouth Rock)
DINDONNEAUX:— Bronzés

Notre couvoir est certifié par le ministère de l'Agriculture et membre de la Coopérative avicole du Québec.

Couvoir Coopératif de Coaticook

COATICOOK Tél. 300 — ERNEST MORIN Gérant

BÛCHERONS

Les forêts de Québec vous appellent!

Besoin urgent de 15,000 hommes!

Hommes robustes qui avez les vêtements nécessaires pour ce travail en plein air, voici votre chance de vous amasser de l'argent pour le printemps.

Pour plus amples renseignements consultez votre

BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

ou encore adressez-vous à vos

REPRESENTANTS DES MINISTERES PROVINCIAUX DE L'AGRICULTURE OU DES TERRES ET FORETS ou aux AGENTS RECRUTEURS DES COMPAGNIES

LE CANADA compte sur vous pour produire le bois de construction et le bois de pulpe indispensable à son économie nationale.

Service National de Placement

MINISTERE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre — ARTHUR McNAMARA, Sous-Ministre